



SAMEDI 4 FÉVRIER 1995

No 35879 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Pays-Bas

Les digues tiennent bon

En dépit de quelques fuites, les digues qui protègent les polders du sud-est des Pays-Bas semblaient tenir bon hier, tandis que la décrue des rivières se poursuivait. Mais le retour des milliers d'évacués des basses terres n'était pas encore à l'ordre du jour du fait des dangers persistants.

Page 6

Duo du banc

Cette expo nationale de 2001 sur les trois lacs sera formidable. Mais, je me demande si on ne s'y est pas pris un peu tôt?

Absolument pas! Il est important de ne pas perdre de temps si...



Page 6

Hockey sur glace

En quête de déclic

Un peu à l'image du HCC, Oliver Gazzaroli (photo Impar-Galley) a connu une fin de mois de janvier hésitante. Cette baisse de régime passagère ne remet toutefois pas en question les qualités d'un garçon qui sait se faire respecter sur la glace et qui espère bien inscrire ce soir un but qui ferait office de déclic.



Page 11

Quatre cents personnes à Berne pour soutenir l'axe du Loetschberg-Simplon

Les Romands se mobilisent

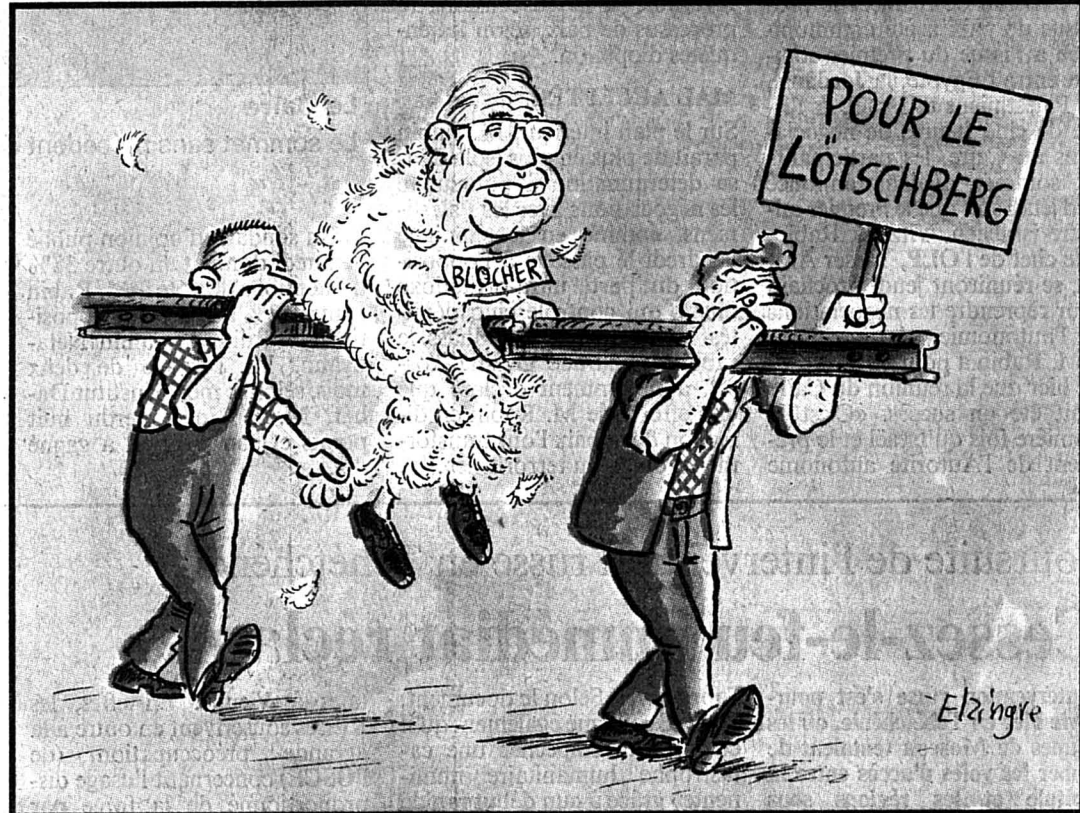
Plus de 400 personnalités romandes et bernoises étaient réunies, hier à Berne, pour exiger la réalisation du nouvel axe ferroviaire nord-sud passant par le Loetschberg. Paradoxe dans la presse d'hier: alors que le «Nouveau Quotidien» donne à penser que l'axe du Gothard est prioritaire, le «Blick» publie l'avis de grands industriels, tous favorables aux deux projets simultanés.

Berne
François NUSSBAUM

La salle du Grand Conseil bernois avait peine à contenir les représentants des sept gouvernements cantonaux romands et bernois, de nombreux maires et députés cantonaux et fédéraux, des industriels et des syndicalistes, qui avaient répondu à l'appel de la communauté d'intérêt Transalp-2005.

RÉSOLUTION

Une résolution a été signée et adressée au Conseil fédéral et au Parlement. Elle les invite à «s'engager en faveur de la solution de réseau clairement approuvée par le peuple» (septembre 1992) et à «construire simultanément l'axe du Loetschberg et celui du Gothard». Si, pour des raisons financières, il faut échelonner les travaux, alors la priorité devra être donnée à



l'axe du Loetschberg-Simplon, moins cher et plus rapidement réalisé.

La polémique avait été lancée l'été dernier par le grand argentin Otto Stich, relayé tout récemment par le conseiller national Christoph Blocher: vu l'état des finances fédérales, il faut redimensionner le projet NLFA et, pour des raisons de capacités, miser sur le Gothard. Mardi prochain, Adolf Ogi, patron des

Transports, doit rendre publique une étude de rentabilité des deux axes.

PARADOXE

Curieux paradoxe dans la presse: alors que certains journaux romands («Nouveau Quotidien», «24 Heures») se font à l'idée d'un abandon du Loetschberg, le «Blick» prend le contre-pied de ses deux confrères zurichois, «Neue Zürcher Zeitung» et «Tages Anzeiger». Il publie

un sondage qui fait ressortir une nette majorité de citoyens en faveur de la réalisation des deux axes.

Même avis chez cinq grands patrons, à qui le journal donne la parole: Andres Leuenberger (Vorort), Jean-Claude Vagnières (Câbles-Cortailod), Nicolas Hayek (SMH), Eugen Hunziker (Migros) et Hans Widmer (Oerlikon-Bührle). «Une raclée pour Blocher», titrait hier le Blick. F.N.

Tennis - Coupe Davis: Suisse - Hollande 1-1

15 h 15, l'accident!



Marc Rosset

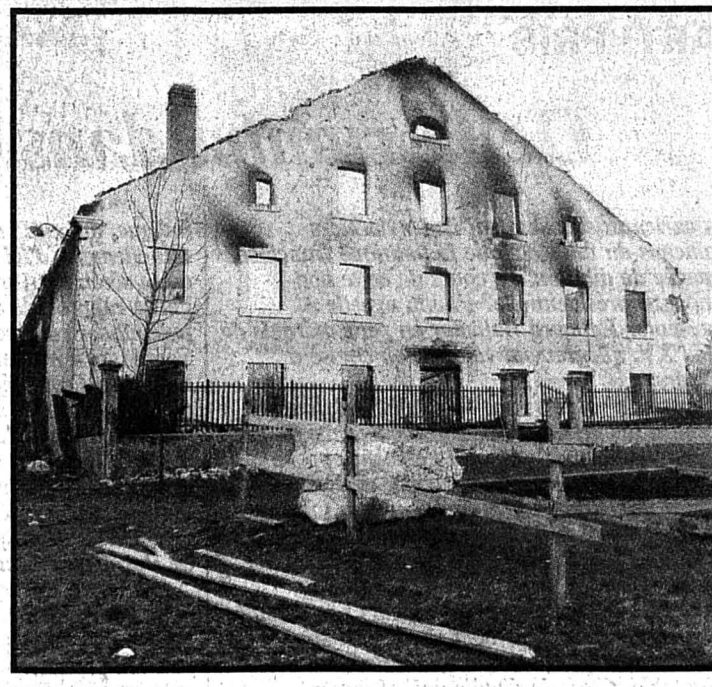
Blessé à la cheville, le Genevois a dû abandonner. Du coup, les chances suisses sont compromises, même si Jakob Hlasek a battu Richard Krajicek.

(Keystone)

Page 18

Rural détruit aux Franches-Montagnes

Ferme en flammes



Un incendie s'est déclaré hier vers 3 heures dans une ferme au Pré-Petitjean sur la commune de Montfaucon.

Le rural et l'habitation (notre photo Galley) ont été complètement détruits. Le temps pour l'agriculteur de donner l'alerte,

d'évacuer avec son épouse ses trois petits enfants pris déjà dans la fumée à l'étage, de sortir la grande majorité du bétail et le rural n'était qu'un immense brasier.

Page 29

OPINION

Quoi de neuf, docteur?

Il y avait la vache folle, le phylloxera, la myxomatose. Désormais, il y a l'hypertrophie du nombril. Depuis quelques mois, la Suisse alémanique presque unanime (par extraordinaire, seul «Blick» fait défaut) fixe avec angoisse son nombril historique - le Gothard - en lui donnant des airs de centre du monde.

Si cela ne témoignait que d'une vision terriblement étriquée de la planète, tout le monde en rirait de bon cœur. Par malheur, cet attachement aussi passionnel que folklorique au cordon ombilical alpin révèle un mal terriblement pernicieux qui infecte le lien confédéral.

Depuis plusieurs mois, le petit personnel politique alémanique ausculte avec componction le projet initial des transversales alpines ferroviaires (NLFA). A entendre les coquecigrues de ces charlatans, il faudrait abandonner par réalisme financier la variante Loetschberg au profit de celle du Gothard.

Le diagnostic a toutes les apparences de la sagesse; malheureusement il est faux!

D'une part, il ne faut pas confondre réalisme et divagation caractérisée. La variante Loetschberg coûte cinq milliards de francs de moins que celle du Gothard. La ligne sera en outre opérationnelle très rapidement et, selon les estimations, elle promet d'être rentable - ce qui ne sera probablement pas le cas du Gothard.

D'autre part, en amputant sans vergogne les NLFA de leur variante la plus saine, celle du Loetschberg, les charlatans d'outre-Sarine indisposent la Suisse romande tout entière.

En clair, aucun élément objectif ne justifie l'abandon du Loetschberg. Il faut donc chercher l'origine du mal ailleurs.

Les Helvètes ont accepté massivement en 1992 un projet de NLFA nanti de deux tunnels: l'un au Loetschberg, l'autre au Gothard. Ce faisant, les Suisses se sont contractuellement engagés devant leurs partenaires européens. Abandonner tout ou partie du projet aujourd'hui reviendrait donc à se déjuger et mettrait la Suisse dans une fâcheuse posture face à l'Union européenne. Dans ce contexte, lorsque Otto Stich ou Christoph Blocher - tous deux opposants à l'Europe - préconisent l'abandon du Loetschberg, ce n'est pas contre un tunnel qu'ils se battent. C'est contre Bruxelles.

Et cela, docteur, ce n'est pas nouveau.

Benoît COUCHEPIN



Le nouveau nom du plaisir **Fun Cruiser RAV-4**

Glisser et surfer sur les vagues de la plus belle mode

Le plaisir à l'état pur dès Fr. 27 300.-

TOYOTA

Michel Grandjean SA
Agent principal

Centre de vente: avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 64 44

Relance des pourparlers israélo-palestiniens sur l'autonomie

Problèmes urgents esquivés

La relance du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens a été ressentie hier au Proche-Orient comme une décision de principe esquivant les problèmes les plus urgents. Le mandat des futures négociations ne mentionne pas en effet les questions du bouclage des territoires occupés et de l'arrêt de la colonisation juive.

La décision de relancer le processus de paix a été communiquée à l'issue du premier sommet entre l'Égypte, la Jordanie, les Palestiniens et Israël. À l'issue de cinq heures de négociations au Caire, les participants au sommet avaient annoncé tard jeudi soir que le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, se réuniraient jeudi prochain pour reprendre les négociations sur l'autonomie palestinienne.

M. Rabin a pour sa part estimé hier que la réunion du Caire avait été un succès. «C'est la première fois qu'Israël et le président de l'Autorité autonome

Yasser Arafat condamnent ensemble le terrorisme abrité par les Syriens», a déclaré M. Rabin à la radio.

Lors de son intervention, M. Rabin s'est avant tout attaché à rassurer son électorat en lui annonçant que M. Arafat était déterminé à lutter contre le terrorisme. Les Israéliens sont en effet traumatisés par quatre attentats suicides qui ont tué au total 56 personnes en Israël depuis dix mois. La population juive est désormais majoritairement favorable à la suspension du processus de paix, selon les enquêtes d'opinion.

MAL ACCEPTÉE

Sur le plan intérieur, M. Rabin paraît de plus en plus isolé dans sa détermination à poursuivre les négociations avec les Palestiniens, comme en a témoigné vendredi le passage à l'opposition du parti ultra-orthodoxe Shass, qui contrôle cinq députés. Le chef spirituel du Shass, le rabbin sépharade Ovadia Yosef, a notamment déclaré que «les efforts de M. Rabin en direction de la paix l'ont transformé en otage du terrorisme».



Le Caire

Le sommet sans précédent de jeudi n'a pas donné de résultats spectaculaires.

(Keystone-AFP)

Un sondage d'opinion publié vendredi donnait en outre 38% d'intentions de vote à M. Rabin contre 52% au chef de l'opposition de droite Benjamin Netanyahu. En l'espace de deux mois, selon le même institut Dahaf, M. Rabin a perdu huit points et son rival en a gagné dix.

PAS DE CONCESSION

La situation inconfortable de M. Rabin sur le plan intérieur explique sans doute l'absence de concession israélienne lors de la réunion du Caire destinée à relancer le processus de paix. Les Palestiniens n'ont obtenu aucun engagement sur la levée du bouclage de la Cisjordanie et de la

Bande de Gaza ou sur l'arrêt de la colonisation, deux des principaux obstacles aux précédentes négociations. «Cela fera l'objet de futures négociations», a indiqué à ce sujet le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa. (ats, afp, reuter)

● Lire aussi en page 4

BRÈVES

Irlande

Prisonniers libérés

Pour la deuxième fois depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu de l'IRA il y a cinq mois, le gouvernement irlandais a libéré hier cinq prisonniers de l'Armée républicaine irlandaise, dont une femme. Selon le ministre irlandais des Affaires étrangères Dick Spring, ces libérations ont pour but de renforcer «toutes les chances de paix».

Sierra Leone

Pas de nouvelles des otages suisses

Plus de 35.000 Sierra-Léonais se sont enfuis en Guinée ces deux dernières semaines à cause des combats entre l'armée et les rebelles, a indiqué hier le HCR à Genève. Par ailleurs, aucune information nouvelle n'a été donnée à Berne concernant les trois otages suisses.

Europe - France

Accord sur la monnaie unique

Lors de leur réunion hier à Paris, les autorités françaises et les membres de la Commission européenne ont constaté hier leur accord sur l'objectif de la monnaie unique. Ils se sont en outre attachés à rapprocher leurs points de vue sur le dossier de l'audiovisuel, sur lesquels les quinze restent divisés. Les vingt commissaires européens, conduits par leur président Jacques Santer, ont eu une journée de travail avec le gouvernement français.

Socialistes français

Scrutin serré

Les militants socialistes français ont voté hier soir pour choisir qui portera leurs couleurs à l'élection présidentielle en avril. Les militants devaient trancher entre Henri Emmanuelli, premier secrétaire du parti, et Lionel Jospin. Selon plusieurs responsables du Parti socialiste, le scrutin s'annonçait serré. Les résultats devraient être connus ce soir et seront officiellement proclamés demain lors d'un congrès extraordinaire à Paris. Lionel Jospin, qui a vu hier le radical Bernard Tapie opérer un virage à 180 degrés en se disant «prêt» à soutenir l'ancien ministre s'il était désigné, s'est dit «plutôt optimiste» avant le vote des 103.000 militants.

Poursuite de l'intervention russe en Tchétchénie

Cessez-le-feu immédiat réclamé

L'intervention russe s'est poursuivie hier en Tchétchénie, où les troupes de Moscou tentaient de couper les voies d'accès entre la capitale et les régions sous contrôle tchétchène. De son côté, l'OSCE a demandé à Vienne un cessez-le-feu immédiat sous peine de catastrophe humanitaire.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a adopté un document «soulignant la nécessité urgente d'un cessez-le-feu immédiat» en Tchétchénie. La délégation russe a donné son aval à ce document du Conseil permanent de l'OSCE. Celui-ci constitue un engagement politique sans caractère «juridique», a-t-on souligné de source diplomatique à Vienne.

Ce document avait été présenté dès jeudi mais la délégation russe avait demandé un délai pour consulter Moscou avant de

l'approuver. Selon le document, l'OSCE souligne également qu'il convient d'empêcher une catastrophe humanitaire imminente» grâce à «un début rapide du processus politique en vue d'une solution durable aux divergences sur la base des principes de l'OSCE, comprenant en particulier des élections libres».

L'aval russe à ce document a été qualifié «d'inspéré» par des sources diplomatiques occiden-

tales à Vienne. En effet, les Russes souscrivent en outre à la «grande préoccupation (de l'OSCE) concernant l'usage disproportionné de la force par l'armée russe». D'autre part, pour la première fois, une décision de l'OSCE souligne l'importance de «traduire en justice» les auteurs de violations des droits de l'homme.

(ats, afp, reuter)

Gratchev mal pris

Le fauteuil de ministre de la Défense de Pavel Gratchev est chaque jour un peu plus instable. Soutien fidèle au président Boris Eltsine, le général est accusé de corruption et mis en cause dans de nombreux scandales. Il est contesté au sein même de l'armée qui lui reproche sa conduite de la guerre en Tchétchénie. Le général Gratchev, qui vient d'être hospitalisé pour un simple contrôle médical, s'est réfugié en fait à l'hôpital en raison d'un nouveau scandale financier touchant son ministère, a écrit hier un quotidien russe. (ats, afp)

PARTI PRIS

De la rumba dans l'air...

Les caricaturistes seraient-ils les derniers Mohicans du fan's club de la politique française, menacée de dilution, au cours de cette non-campagne présidentielle? Plantu excelle à représenter Edouard Balladur en petit marquis de Louis XV, allègrement véhiculé en chaise à porteurs.

Le trait n'est pas sans fondement. Balladur a parcouru le cursus politique français sans grands combats, porté par ceux qui l'avaient appelé. Député, ministre d'Etat, conseiller de Paris, premier ministre, c'est la moisson sans longues semelles, au nom de la compétence et de ce profil bourbonnien qui, confusément incline à l'exercice du pouvoir.

Les Français ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, qui, pour un tiers seulement souhaitent son élection, mais pour les deux tiers l'estiment inéluctable. C'est de Gaulle qui, observant Georges Pompidou, murmurait: «C'est Louis XVIII en habit de ville». Le propos vaut pour Balladur dont les comportements évoquent une monarchie tranquille, conciliante sur le fond, mais ferme dans les apparences. Quand il arrive rue de Rivoli, en 1986, il décrète l'arrêt des travaux de construction du Musée du Louvre et interdit la salle à manger du duc de Morny à son secrétaire d'Etat, Alain Juppé. Il annoté d'un mot les papiers de ses collaborateurs: oui, soit non... il n'aime pas qu'on le touche...

Le suffrage universel n'est, sans doute, pas incompatible avec ces prévenances, venues directement de l'Ancienne France. Mais tout

indique, aujourd'hui, qu'Edouard Balladur pourra difficilement, d'ici au 23 avril, rester sur l'Olympe de la sérénité. Aurait-il mangé son pain blanc? Sa garde rapprochée commence à s'agiter, voire à polémiquer rudement, un jour avec Philippe Séguin, orfèvre dans l'ouverture à gauche, sur le thème du Front républicain, assimilé, dans le camp balladurien à de «la démagogie» et à des «bouffonneries», le lendemain, avec Alain Juppé, mis en demeure de quitter le Parti néo-gaulliste si Balladur l'emporte. Le code de bonne conduite est mort-né et Balladur va commencer à être éclaboussé, au risque de renoncer à ses chemises de Burlington Arcade.

La meute chiraquienne n'attendra pas la fin du mois pour l'obliger à descendre dans l'arène et à tenir ces meetings auxquels sa nature ne l'incline pas. La pression va monter d'ici au 23 avril et surtout entre les deux tours, soit 15 jours durs, épuisants pour un Balladur qui avait tout prévu, sauf un duel avec Chirac, aujourd'hui annoncé par tous les sondages et corroboré si Henri Emmanuelli est investi.

Louis XVIII s'efforça de pacifier le Royaume de France, après les fracas de la Révolution et de l'Empire. Il n'y parvint qu'en apparence. Dès sa mort, les passions l'emportèrent. Il en sera, sans doute, ainsi de la tentative d'Edouard Balladur de diluer la politique française dans un consensus de grande ampleur, molle synthèse de 23 ans de gaullisme et de 14 ans de mitterrandisme. En tout cas, d'ici le 7 mai, il reste 13 semaines qui seront celles des longs couteaux. Pierre LAJOUX

L'embrassement menace en ex-Yougoslavie

Risques persistants

En Bosnie comme en Croatie, qu'il s'agisse de cessez-le-feu ou de négociations de paix, les Serbes soufflent le chaud et le froid et font persister les risques d'embrassement du conflit dans l'ex-Yougoslavie, le plus long qu'ait connu l'Europe depuis la Dernière Guerre mondiale.

En Croatie, les Serbes de Krajina préféreraient reprendre leur guerre de 1991 contre l'armée croate plutôt que d'accepter le plan de paix de la communauté internationale qui ne reconnaît pas leur indépendance. De plus, en décidant de renvoyer d'ici au 31 mars les 12.000 Casques bleus chargés de faire respecter le fragile cessez-le-feu de 1991, Zagreb a encore renforcé les risques d'une reprise du conflit.

En Bosnie, la partie serbe campe sur son refus du plan de paix international.

RECONSTITUÉES

Le cessez-le-feu conclu avec le gouvernement bosniaque pour une durée de quatre mois doit prendre fin début mai et les deux

camps se tiennent prêts à reprendre les hostilités.

La trêve a en effet permis aux deux camps de reconstituer leurs arsenaux et de regrouper leurs forces en prévision de possibles batailles au printemps. Quant aux négociations pour un règlement permanent de la crise bosniaque, il est toujours envisagé de les faire débiter à l'issue de la trêve, mais elles semblent vouées à l'échec en raison du refus serbe.

Sur le terrain, pour la première fois depuis cinq mois, un convoi du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a réussi à apporter de l'aide à Krupa, dans la poche de Bihac (nord-ouest de la Bosnie). Des milliers de civils sont retournés dans la ville, a annoncé hier à Genève le CICR. Ce dernier a distribué de l'aide alimentaire ainsi que 2000 litres d'eau et plus de 200 kilos de chlorure. Une équipe médicale a apporté également des médicaments à cette ville, située au sud-est de la ligne de front dans la poche de Bihac. (ap, ats)

Conflit Pérou - Equateur

Accord de principe

Le Pérou et l'Equateur ont donné hier à Rio de Janeiro leur accord de principe à une proposition de cessez-le-feu dans le conflit qui les oppose. Les deux parties ont accepté les suggestions avancées par un groupe de médiateurs internationaux pour mettre fin au différend frontalier.

L'ambassadeur brésilien Rego Barros, qui participe aux entretiens, a précisé que les représentants péruviens et équatoriens avaient transmis la proposition de cessez-le-feu à leurs gouvernements respectifs. Les termes du cessez-le-feu, tenus secrets, ont été acceptés par les deux parties, a encore déclaré M. Barros.

«Nous attendons l'accord de Quito et Lima pour mettre un terme à cette guerre sans motif qui s'est traduite par des pertes en vies humaines», a-t-il déclaré. L'Argentine, le Brésil, le Chili et les Etats-Unis, qui sont garants du traité frontalier de 1942 entre le Pérou et l'Equateur, assurent

la médiation dans ce conflit. Huit soldats équatoriens ont été tués depuis le début des hostilités avec le Pérou, le 9 janvier, a pour sa part déclaré vendredi le ministre équatorien de la défense, le général Jose Gallardo Roman. Le général, qui s'exprimait devant la presse, a ainsi démenti les chiffres annoncés du côté péruvien qui font état de 43 morts équatoriens.

SUSPENDUS

Il a ajouté que deux soldats équatoriens étaient portés disparus. «Nous pensons qu'ils ont été faits prisonniers par l'ennemi et espérons que (leurs) droits seront respectés», a-t-il ajouté.

Les discussions à Rio de Janeiro ont été suspendues vendredi pour permettre à Lima et Quito d'examiner le détail de la proposition. Le président Bill Clinton avait écrit jeudi à ses homologues équatorien et péruvien pour les exhorter à accepter un cessez-le-feu «immédiat». (ats, afp)

TELECOM PTT: BONNE NOUVELLE!

Nous vous communiquons une bonne nouvelle:
TELECOM PTT inaugure à La Chaux-de-Fonds sa première
agence commerciale de Suisse.

Sur quelque 500 m², à ESPACITÉ, symbole du cœur de
la ville, la nouvelle implantation offre notamment

- Un Télécom-shop
point de vente de tous les appareils et accessoires
de télécommunication.
- Un espace exposition
assurant la présentation permanente et la démon-
stration des produits et prestations, actuels et futurs
(et il va s'en passer des choses, dans ce domaine!).
- Un service abonnement
desservant en direct tous les abonnés du 039.
- Une clinique Télécom
assurant l'entretien du matériel.
- Une salle de réunions équipée pour les visio-
conférences
qui peut être louée à cet effet.

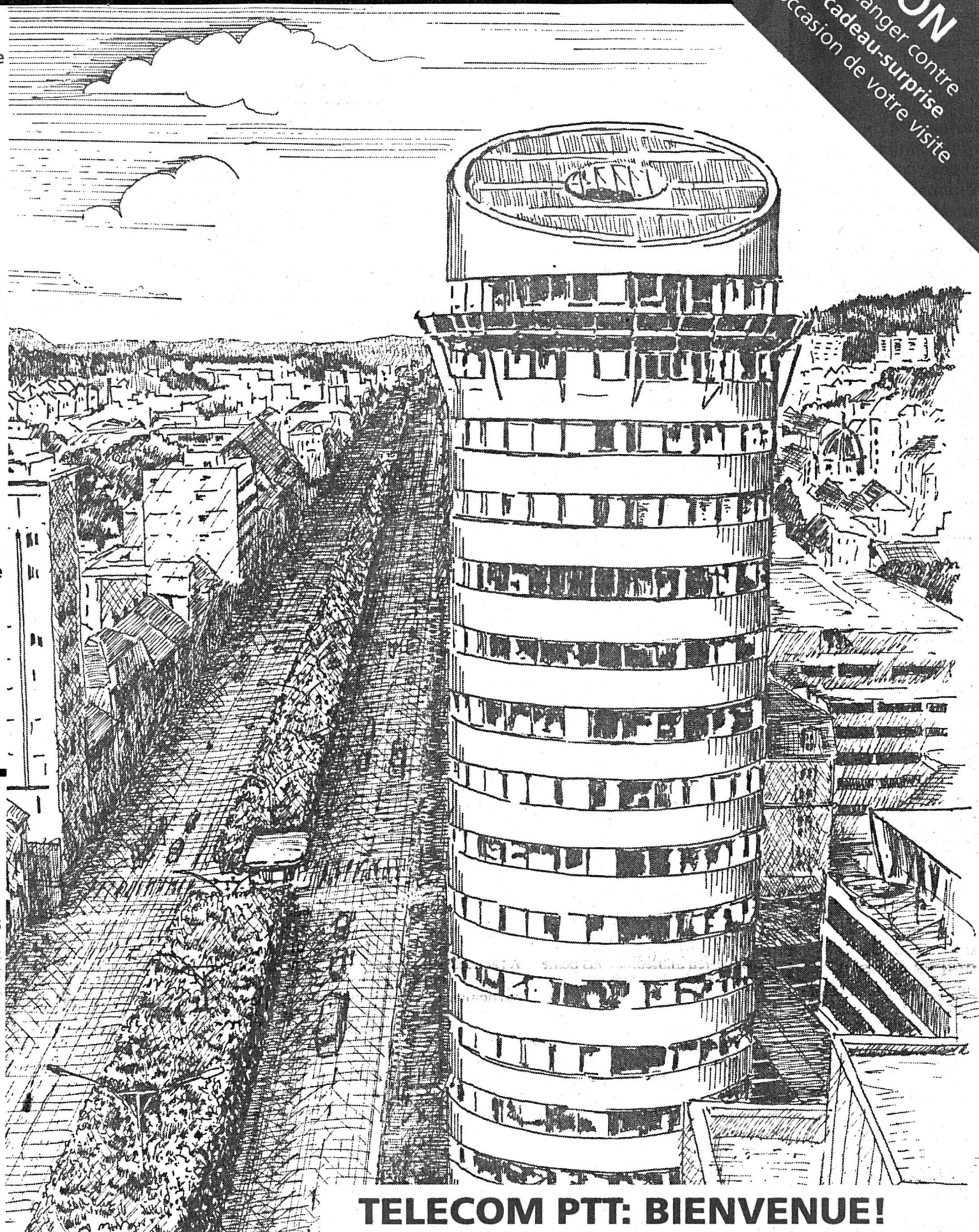
TELECOM PTT manifeste ainsi son **nouveau dynamisme**
aux niveaux régional et national et sa volonté de **faire**
entrer pleinement notre région dans l'ère nouvelle
des télécommunications!

TELECOM PTT: CONTACT RENFORCÉ!

Pour les 30 500 abonnés du réseau 039, la nouvelle
agence garantit

- Un répondant **PROCHE**
pour tous les problèmes liés aux télécommunications:
appareils, réseaux, abonnements, transmissions,
etc. – la plupart des questions relatives aux télécoms
sont désormais réglées en direct avec l'agence
régionale.
- Un service **COMPLET**
Conseil, démonstrations, vente, entretien, service
après-vente, etc.: que ce soit sur le plan pratique,
technique, commercial, des interlocuteurs compé-
tents et disponibles facilitent vos communications.
- Une présence **FORTE**
Placée sous la direction de M. Pierre Banderet,
la nouvelle agence TELECOM PTT compte une dou-
zaine de collaborateurs spécialisés, voués au service
à la clientèle régionale.

BON
à échanger contre
un cadeau-surprise
à l'occasion de votre visite



TELECOM PTT: BIENVENUE!

Ouverte depuis le 23 janvier, inaugurée officiellement
le vendredi 3 février, la nouvelle agence TELECOM PTT
accueille toute la population pour une

Journée portes ouvertes

non stop 10 h – 17 h
Samedi 4 février 1995

- Présentation de l'agence et de ses prestations
- Exposition et démonstrations de l'ensemble des produits
- Concours animés par Daniel Juillerat – beaux prix!
- Animation pour enfants:
 - distribution de ballons
 - distribution de téléphones pliables en carton
 - vidéo (dessins animés)
- Ambiance... communicative!



TELECOM PTT
Agence commerciale
Espacité 2
2302 La Chaux-de-Fonds
☎ 201 630
fax 201 637

TELECOM **PTT**
Le bon contact

La session spéciale des Chambres fédérales a coûté 1 million Claude Frey enguirlande ses députés

Le président du Conseil national, Claude Frey, a clos la session spéciale des Chambres fédérales, hier, par une volée de bois vert lancée aux députés: «Cette session aura coûté un peu plus de 1 million de francs; y a-t-il eu, pour ce prix, un souffle, une volonté de décider? On peut en douter très sérieusement».

Berne
François NUSSBAUM

«Le Parlement suisse est l'un des meilleurs marchés qui soient, mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'interroger régulièrement sur le rapport coût/efficacité de nos travaux», a lancé Claude Frey du haut de son fauteuil présidentiel, dénonçant le manque d'esprit de décision des députés.

MODESTE BRISE

«Manifestement, il n'y a pas eu le souffle nécessaire concernant la réforme du gouvernement», a

lancé Claude Frey du haut de son fauteuil présidentiel. Le National a, en effet, repoussé un point central dans la première étape de cette réforme: par des votes en partie contradictoires, il a fini par rejeter la création de nouveaux secrétaires d'Etat, appelés à décharger les conseillers fédéraux.

«En ce qui concerne l'assainissement des finances fédérales, ce fut une modeste brise, un soupçon de souffle de décision», a poursuivi le président neuchâtois. De fait, le programme d'assainissement devait réduire, à terme, les déficits budgétaires de 4 milliards. En refusant à la fois les propositions de nouvelles recettes (prix des carburants et combustibles) et la plupart des réductions de dépenses, le National a ramené l'objectif à 2,5 milliards.

HILARES

«Le peuple nous pardonnera éventuellement une mauvaise décision (à condition que ce ne soit pas systématique); en revanche et à coup sûr, il ne nous pardonnera pas l'absence de décision», a averti Claude Frey,

avant de conclure sur un vœu: «Que la prochaine session soit le symbole du renouveau, le

nouveau de l'esprit de décision.» Hilares, les députés ont applaudi ces fortes paroles. F.N.



Claude Frey, à la Tribune.

«Que la prochaine session soit le symbole du renouveau, le renouveau de l'esprit de décision.» (Impar-Galley-a.)

François Borel en piste

La décision récente de l'Argovienne Ursula Mauch, actuellement présidente du groupe socialiste aux Chambres fédérales, de ne pas briguer un nouveau mandat au Conseil national, permet au Neuchâtois François Borel d'envisager sérieusement de reprendre ce poste. Après une femme allemande, il serait logique de choisir un homme romand à la présidence du groupe socialiste, d'autant plus que la présidence du parti est traditionnellement allemande. De plus, aucune femme romande n'est candidate: Francine Jeanprêtre s'en tient à la vice-présidence du parti et Christiane Brunner à sa présidence syndicale. Si aucune opposition surprise ne vient du côté allemand, François Borel prendra donc la présidence du groupe (à condition qu'il soit réélu cet automne). (fn)

4 février 1947 -
Le tribunal militaire de Hambourg condamne six femmes à mort par pendaison. L'une d'entre elles est d'origine suisse. Carmen Mory avait été surnommée l'«Ange noir» par les détenues de Ravensbrück. Ces femmes occupaient des fonctions importantes dans ce camp où elles avaient fait preuve de cruauté à l'égard des déportées. Carmen Mory se suicidera dans sa cellule le 9 avril.

BRÈVES

NLFA

Une motion de financement

Le conseiller aux Etats Hans Danioth (PDC/UR) veut donner un coup de pouce au financement des NLFA. Dans une motion, il demande que la part de 25% des droits de douane sur les carburants prévue pour les NLFA soit une contribution à fonds perdu. Le Conseil fédéral devrait soumettre une modification de l'arrêté de 1991 au Parlement.

UE

Adhésion inévitable

La Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) estime qu'il ne faut pas se faire d'illusions au sujet des négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE). A long terme, la Suisse devra bien adhérer. Sa participation au GATT et à l'ONU est également indispensable.

Votations du 12 mars Deux oui, un non

L'Union des producteurs suisses (UPS) recommande de voter deux fois oui et une fois non au paquet agricole soumis à votation le 12 mars prochain. Son assemblée générale a approuvé l'article constitutionnel et la révision de la loi sur l'agriculture. Elle a en revanche rejeté l'arrêté sur l'économie laitière. En revanche, les directeurs de l'agriculture des cantons de montagne recommandent de voter oui aux trois objets agricoles soumis au peuple le 12 mars prochain. Ils sont indispensables à la réforme de l'agriculture et inscrivent l'orientation écologique de la profession dans la Constitution.

Année de la nature Pour tout le monde

La protection de la nature ne doit plus se confiner dans des réserves, même si elles restent de précieuses têtes de pont écologiques, mais frapper à la porte de chacun. Le message est de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, qui a lancé hier à Romont (FR) la 2e Année européenne de la conservation de la nature en Suisse. La décision de consacrer l'année 1995 à la nature a été prise par le Conseil de l'Europe.

Felber renonce à son mandat de rapporteur de l'ONU La solution politique est prioritaire

«Je ne continue plus dans ces conditions», a annoncé hier René Felber. L'ancien conseiller fédéral a renoncé à son mandat de rapporteur spécial de l'ONU en estimant qu'il faut donner la priorité à la solution politique. Il a averti que la déception peut conduire à un embrasement du Proche-Orient.

M. Felber s'est justifié en déclarant qu'il vaut mieux, dans le cas précis, soutenir le processus de paix en cours au Proche-Orient plutôt que de dénoncer sur le plan juridique les violations des droits de l'homme. «Il ne s'agit pas de remettre en cause les efforts de la Commission de l'ONU dans d'autres cas», a ajouté M. Felber en déclarant «se heurter à trop de résistances».

Il s'est justifié en affirmant qu'il n'est pas le seul à avoir menacé de remettre son mandat. «Tadeusz Mazowiecki, le rap-

porteur spécial sur l'ex-Yougoslavie, a menacé également à plusieurs reprises d'arrêter si ses rapports n'étaient pas suivis d'effets».

COURTOISIE ÉLÉMENTAIRE

Dans sa brève déclaration devant la Commission des droits de l'homme, l'ancien conseiller fédéral a reproché à un délégué d'avoir usé à son égard «de termes très éloignés de la plus élémentaire courtoisie». Lors de la conférence de presse, il est allé plus loin en affirmant que ce délégué devait être «renvoyé à ses études». L'ex-président de la Commission de l'ONU, le Néerlandais Peter van Wulfften Palthe avait traité René Felber «d'irresponsable».

Sur le fond du problème, il a répété qu'il n'était «pas optimiste». Un «embrasement général» menace la région, en raison de la «déception» de la population

arabe. «Si rien ne change, la situation va devenir très dangereuse. Il faut aller plus vite», a-t-il déclaré. M. Felber a confié sa «révolte intérieure».

PROFONDÉMENT MARQUÉ

«J'ai été profondément marqué par l'atmosphère lourde, pesante, oppressive qui régnait dans les territoires occupés», a dit aux journalistes René Felber. «L'espoir est en train de s'évanouir en raison de la lenteur du processus de paix engagé. La communauté internationale doit soutenir massivement ce processus, sinon ce sera immanquablement l'explosion», a-t-il déclaré.

«La ville d'Hébron est un baril de poudre», a-t-il encore précisé, et «la présence israélienne dans les territoires est une violation quotidienne du droit international». «Le retrait israélien des territoires est la seule solution». (ats)

Faire de Bâle-Campagne un canton à part entière Initiative finalement retirée

Les deux gouvernements bâlois ont réagi positivement à l'annonce hier du retrait de l'initiative parlementaire visant à faire de Bâle-Campagne un canton à part entière. C'est une décision intelligente, a déclaré le conseiller d'Etat de Bâle-Campagne Eduard Belsler.

Pour le conseiller d'Etat de Bâle-Ville Mathias Feldges, le

retrait de l'initiative du conseiller national Hans Rudolf Gysin (PRD/BL) est un «signe positif pour la collaboration entre les deux Bâles». Les deux demi-cantons sont des «frères siamois», l'un ne peut pas exister sans l'autre. L'idée du canton à part entière n'est pas définitivement écartée, mais il faut donner la priorité à la collaboration, a ajouté Mathias Feldges.

Bâle-Ville a tout intérêt à devenir un canton à part entière, a déclaré Eduard Belsler. Il reconnaît que le dépôt de l'initiative parlementaire aurait nécessité une meilleure coordination avec Bâle-Ville.

L'exécutif de Bâle-Campagne a soutenu l'initiative Gysin, mais il ne se sent pas désavoué aujourd'hui, a ajouté Eduard Belsler. (ats)

Votations finales aux Chambres fédérales

Après deux semaines de session

Les Chambres fédérales ont définitivement approuvé hier six lois et arrêtés lors des votations finales. Elles ont ainsi mis un terme à la session spéciale de deux semaines.

La loi sur l'armée et l'administration militaire a été adoptée par 124 voix contre 29 au

Conseil national et par 41 voix sans opposition au Conseil des Etats. Arrêté fédéral sur l'organisation de l'armée (126-23 au National et 41-0 aux Etats). Loi sur les brevets d'invention (146-8 et 41-0).

Loi sur l'énergie atomique (151-11 et 41-0). Arrêté sur la participation de la Suisse au FMI (FASR II) (119-28 et 41-

0). Seulement au Conseil national: Règlement du Conseil national (156-7).

A l'exception de l'arrêté sur l'organisation de l'armée et le règlement du Conseil national, les autres textes législatifs adoptés sont soumis au référendum facultatif. Le référendum n'a été annoncé pour aucun des objets. (ats)

Le National rouvre le débat sur l'avortement Pour une solution des délais

Une femme devrait pouvoir légalement et librement avorter durant les premiers mois de sa grossesse. A une faible majorité, par 91 voix contre 85, le Conseil national a accepté hier une initiative parlementaire préconisant la solution des délais. Reste à élaborer un projet de loi qui risque de réveiller de vieilles passions.

Aujourd'hui, les officines des faiseuses d'anges ont disparu et plus aucune femme ne meurt d'avortement clandestin en Suisse. Au contraire, ce sont des médecins qui pratiquent ce que l'on appelle une interruption volontaire de grossesse (IVG). Une femme sur cinq y recourra une fois dans sa vie, a rappelé Lili Nabholz (PRD/ZH). Même des cantons autrefois très sévères – comme le Valais et Fribourg – tolèrent désormais largement l'IVG. Ainsi, l'avortement, bien qu'en principe toujours interdit par le code pénal, est largement pratiqué dans toute la Suisse.

C'est contre cet état de fait «hypocrite» que Barbara Hearing-Binder (PS/ZH), soutenue par une centaine d'organisations féminines, 500 médecins et 42 professeurs de droit et juristes, proposait au National de réagir.

La socialiste préconise un retour à la solution des délais, refusée en votation populaire en 1977, mais laisse au législateur le soin de préciser pendant com-

bien de semaines une interruption de grossesse serait possible. Passé ce délai, il faudrait, pour avorter, qu'un médecin certifie que la mère est gravement en danger.

CAMPAGNES DÉFAVORISÉES

La loi actuelle est à l'origine de différences importantes parmi les femmes. Celles des villes accèdent à l'IVG plus facilement que les femmes des campagnes et des régions de montagne. Ces dernières sont contraintes à un certain tourisme pour avorter et cela leur coûte cher.

En fait, la loi n'est plus du tout appliquée et l'interprétation qu'en font les cantons progressistes ne correspond plus à l'intention du législateur. Par ailleurs, la tendance est à la libéralisation dans la plupart des pays européens. Le Canada a même totalement libéralisé l'avortement, a relevé Mme Hearing-Binder.

Opposé à la libéralisation envisagée par la commission, Walter Schmid (UDC/BE) considère qu'il serait trop lourd de laisser à la mère seule la responsabilité d'un avortement, prise aujourd'hui de concert avec deux médecins. Reinhard Müller (UDC/AG), Werner Scherrer (UDF/BE) et Otto Zwygart (PEP/BE) ont aussi proposé de rouvrir le débat. (ats)

Motion déposée au Conseil national

La Suisse doit adhérer à l'UE

Il faut réactiver la demande d'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE), demande le conseiller national Bernard Comby (PRD/VS) dans une motion déposée hier. Cette démarche doit être entreprise immédiatement après la clôture et l'évaluation des négociations bilatérales actuellement en cours.»

L'intégration de la Suisse dans l'Europe doit demeurer au centre du débat politique, économique et culturel, écrit Bernard Comby. Pour contribuer à la réorientation de l'architecture européenne de l'avenir, la Suisse gagne à être membre à part en-

tière de l'UE. Pour le conseiller national, l'adhésion de la Suisse à l'UE est donc la seule perspective réaliste et raisonnable à long terme. La motion demande au Conseil fédéral de prendre toutes les mesures utiles pour accélérer les négociations bilatérales avec l'UE et de réactiver la demande d'adhésion à l'UE immédiatement après leur clôture. Il s'agirait en outre d'associer les cantons aux décisions et d'informer régulièrement le Parlement. La motion est soutenue par 51 députés romands et allemands issus des rangs du PRD, du PLS, du PDC, du PS et de l'AdI. (ats)

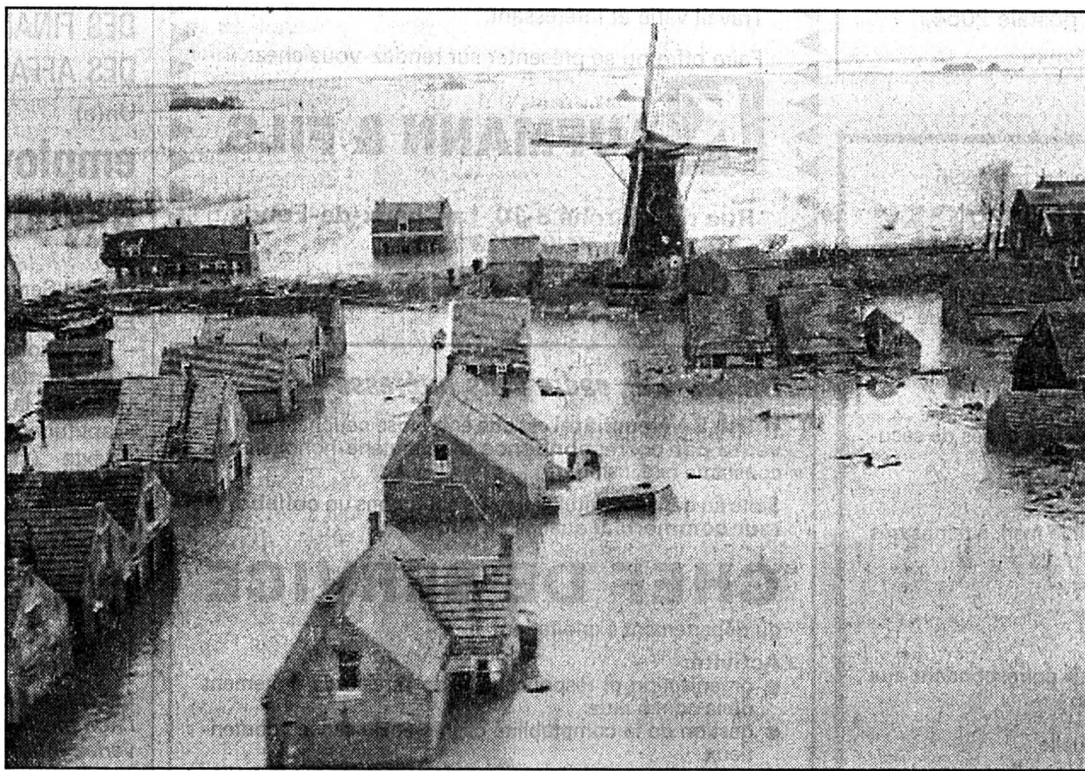
Pays-Bas: la situation se normalise lentement

Les digues tiennent bon

La situation sur le front des inondations s'est améliorée hier aux Pays-Bas. Des milliers de personnes ont commencé à regagner leurs foyers à la faveur de la décrue. Les services de secours étaient néanmoins en alerte dans l'est et le centre du pays, où des digues menacent de céder.

Les digues des polders du centre et de l'est tenaient toujours bon hier. La décrue des bras du Rhin s'opérait au rythme très élevé de 2 à 3 cm par heure. Mais un retour dans leurs foyers des quelque 235.000 personnes évacuées n'est pas envisagé avant lundi. La menace de rupture ou d'affaissement des digues n'est pas encore écartée.

Une armée de soldats et de volontaires travaille sans relâche au renforcement des digues maritimes et fluviales. Les précipitations ont diminué d'intensité. Les services de météorologie prévoient une amélioration du temps dans les prochains jours avec des éclaircies et des passages pluvieux. Un début de retour à la normale est observé dans la province méridionale du Limbourg. Mais de nouveaux dangers me-



Pays-Bas

Suite aux inondations de cette semaine, les Néerlandais se souviennent des événements de 1953 lorsque les eaux ont submergé les digues et englouti des villages entiers. (Kestone-archives)

naient les régions sinistrées. «Notre plus important problème est que l'eau baisse trop vite», a déclaré le ministre néer-

landais de l'Intérieur. «Il y a à la fois un risque d'affaissement et un risque de déplacement des digues», a-t-il expliqué. «Lorsque

l'eau baisse de façon trop précipitée, il y a des pressions qui peuvent provoquer des glissements de terrain.»

L'action télévisée en faveur des sinistrés, retransmise jeudi soir sur 3 des 5 chaînes publiques et privées néerlandaises, a rapporté plus de 35 millions de florins (26,5 millions de francs suisses). Le premier ministre néerlandais Wim Kok a promis de doubler ce montant, qui permettra au Fonds des calamités de dédommager les particuliers ayant eu des dégâts des eaux.

EN ALLEMAGNE

En Allemagne, les services de secours de la ville frontalière de Clèves ont bon espoir de lever l'état d'urgence, le niveau des eaux du Rhin continuant de baisser. A l'aube, le fleuve avait baissé de 70 cm par rapport à son plus haut niveau. Dans l'ensemble du pays, les dégâts provoqués par les inondations ont atteint 1,5 milliard de marks (1,26 milliard de francs suisses).

Détente aussi en Belgique. L'état d'urgence a été levé vendredi dans plusieurs zones du pays touchées par les inondations à la faveur d'une décrue quasi générale. «La situation revient à la normale dans la plupart des zones sauf à Liège où le niveau de la Meuse baisse moins rapidement», a précisé un porte-parole de la cellule de crise du Ministère de l'Intérieur. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Los Angeles

Les excuses passionnées d'O.J.

Les procureurs ont tenté jeudi de renforcer l'image de mari jaloux d'O.J. Simpson afin de corroborer la thèse du crime passionnel. Ils ont communiqué au jury des excuses que l'ancien champion de football américain avait écrites à sa femme après l'avoir frappée le jour de l'an 1989. Le ton de ces lettres, trouvées par les enquêteurs dans un coffre appartenant à Nicole Brown Simpson après l'assassinat de celle-ci et de son ami Ronald Goldman le 12 juin dernier, témoigne de l'amour passionnel qu'éprouvait envers elle l'ancien champion de 47 ans. «Ne pas te perdre est la seule chose qui m'importe», écrivait Simpson quelques heures après l'avoir violemment battue.

Etats-Unis

Boule de neige en héritage

Fait exceptionnel, de la neige est tombée en février 1976 en Californie sur la région de San Jose. Pour conserver un souvenir de l'événement, Jeffrey Shamus, qui avait alors 14 ans, a ramassé une boule qu'il a mise à congeler dans le réfrigérateur familial. «Je me suis dit, gardons-la jusqu'à demain», puis gardons-la jusqu'à la semaine prochaine... Je n'aurais jamais pensé que nous la conserverions pendant près de vingt ans». En fait, ce n'est pas fini puisque la mère de Jeffrey envisage de transmettre son précieux dépôt aux générations à venir.

Appenzell Rhodes-Extérieures

Ecrasé par son tracteur

Un paysan de 52 ans a été écrasé par son tracteur jeudi à Wolfhalden, en Appenzell Rhodes-Extérieures. Il tirait un tronçonneau qui a dérapé sur la neige et entraîné le tracteur.

Avalanche aux Grisons Skieuse sauvée

Une skieuse de 17 ans a été emportée par une avalanche hier à midi à Savognin (GR). Elle était sortie des pistes balisées. Elle a été retrouvée vivante et a été emmenée à l'hôpital de Coire.

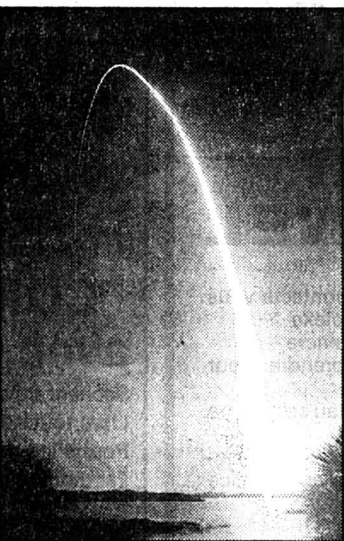
La navette spatiale a décollé hier matin

Discovery handicapée par une fuite

La navette spatiale américaine Discovery était gênée hier dans sa progression vers la station Mir, en raison d'un problème technique survenu peu après son lancement. Si l'avarie n'est pas réparée dans les deux jours, cela pourrait compromettre le rendez-vous prévu avec la station orbitale russe.

Une fuite a été signalée dans un «impulseur», l'un des systèmes de propulsion de la navette, qui lui permettent de se diriger et d'effectuer des manœuvres. Cette anomalie est apparue peu après la mise en orbite de la navette. Discovery a été lancée hier à 0 h 22 locales (6 h 22 suisses) avec six membres d'équipage dont, pour la première fois, une femme pilote, Eileen Collins. L'équipage comprend également un cosmonaute russe, Vladimir Titov.

Selon la NASA, du carburant aurait gelé dans un des moteurs d'appoint, ce qui aurait bloqué une valve. Le centre de contrôle de Houston a ordonné à l'équipage de manœuvrer de façon à tourner cette partie de la navette face au soleil, pour tenter de dégeler les composants. Des manœuvres similaires, effectuées



Floride

La navette a illuminé le ciel au moment de son départ. (Keystone-EPA)

auparavant, ont toujours permis de réparer ce type de problème.

DÉLICATE

Après plusieurs heures de vol, le commandant James Wetherbee a indiqué au centre de contrôle qu'il continuait à observer une fuite de liquide propulseur, depuis la cabine de la

navette. «Quand nous regardons l'obscurité spatiale, nous pouvons discerner cette 'neige' qui fuit depuis l'extrémité arrière» de la navette, a-t-il indiqué au centre de Houston. «Cela continue à sortir en une toute petite fuite», a-t-il ajouté.

Pour accomplir sans risque le véritable ballet spatial prévu pour lundi, Discovery doit en effet disposer de ses 38 propulseurs en parfait état de marche, de façon à pouvoir s'approcher à dix mètres de la station Mir, sans risquer de l'endommager.

Une fois positionné à une centaine de mètres de la station, l'équipage doit s'approcher durant 24 minutes de Mir et se situer à dix mètres de la station. Discovery doit rester dans cette position durant une dizaine de minutes. Toutes ces manœuvres s'effectuent grâce à une série d'allumages des propulseurs.

Pour cette approche délicate, Discovery sera pilotée par le commandant de vol James Wetherbee, 42 ans. La manœuvre devrait permettre de prendre des photos afin d'évaluer l'état de la station russe, qui entame sa neuvième année en orbite alors que sa durée de vie avait initialement été fixée à sept ans. (ats, afp)

Une manif tourne mal à Coventry

Père et fille arrêtés

Le père et la sœur de la jeune militante des droits des animaux tuée mercredi à la suite d'une imprudence ont été arrêtés hier. Les arrestations ont eu lieu lors d'une manifestation à l'aéroport de Coventry (centre), a indiqué un porte-parole des défenseurs des animaux.

La police est intervenue après que des manifestants ont pénétré à l'intérieur du périmètre de l'aéroport et se sont précipités vers l'aire de stationnement. Ils ont tenté en vain d'empêcher de décoller un appareil d'Aeroflot affrété pour le transport de bétail vers le continent. La police locale a indiqué que huit personnes ont été arrêtées, mais a refusé de fournir leur identité.

Une enquête sur la mort de la jeune femme, Jill Phipps, 31 ans, a été ouverte ce matin à Coventry. Avec trois autres manifestants, la jeune femme s'était précipitée au devant d'un poids-lourd qui transportait des moutons vers l'aéroport et avait tenté de s'agripper à la cabine, avant de glisser sous ses roues.

A Rugby (centre), des membres de son organisation, le Front de libération des animaux, avaient lancé jeudi soir des briques et des pierres contre la maison du directeur de Phoenix Aviation qui convoie du bétail vivant depuis l'aéroport de Coventry. Une quarantaine d'entre eux ont tenté en vain de s'y introduire avant d'être refoulés par la police. (ats, afp)

PARTI PRIS

La fatwa nouvelle est arrivée

Mahomet, pardonne-leur, ils ne savent plus ce qu'ils (dé)font!

Le concours littéraire lancé par l'Organisation de la propagande islamique iranienne - dans le cadre des festivités marquant le seizième anniversaire de la révolution islamique - plonge l'Occidental moyen dans un abîme de perplexité: il suffit pour y participer de décrire par le menu, sous la forme très british de la nouvelle, les affres et tourments qu'endure depuis six années Salman Rushdie.

Le tout nimbé de préférence d'une foule de détails sur les douleurs de l'exil, le poids de la solitude et la hantise constante de voir surgir - n'importe où, n'importe quand - l'heureux élu qui vous gratifiera d'une balle dans la nuque.

On croit rêver...

Ce petit jeu de société destiné à apporter un peu de piquant à la commémoration de la condamnation à mort de l'écrivain révèle chez ses initiateurs un double irrespect. Oh, il ne provoque certes pas la surprise, mais la stupeur.

La fatwa (décret religieux) de mort prononcée en février 1989 à l'encontre de Salman Rushdie pour son livre «Les versets sataniques» est l'expression du fanatisme le plus brutal. Un sadisme choquant mais enfin, connu, répertorié, décrié, dénoncé... puis oublié. La sinistre routine d'un monde de brutes.

Or voici que cette ignominie se double d'une forme de cynisme inattendu: l'humour noir. N'était le tragique de la situation, on pourrait trouver plutôt cocasse que les gardiens de la vraie foi s'essayent à une tournure d'esprit qui, à leurs yeux, passait jusqu'ici pour être l'apanage d'un Occident incurablement dépravé.

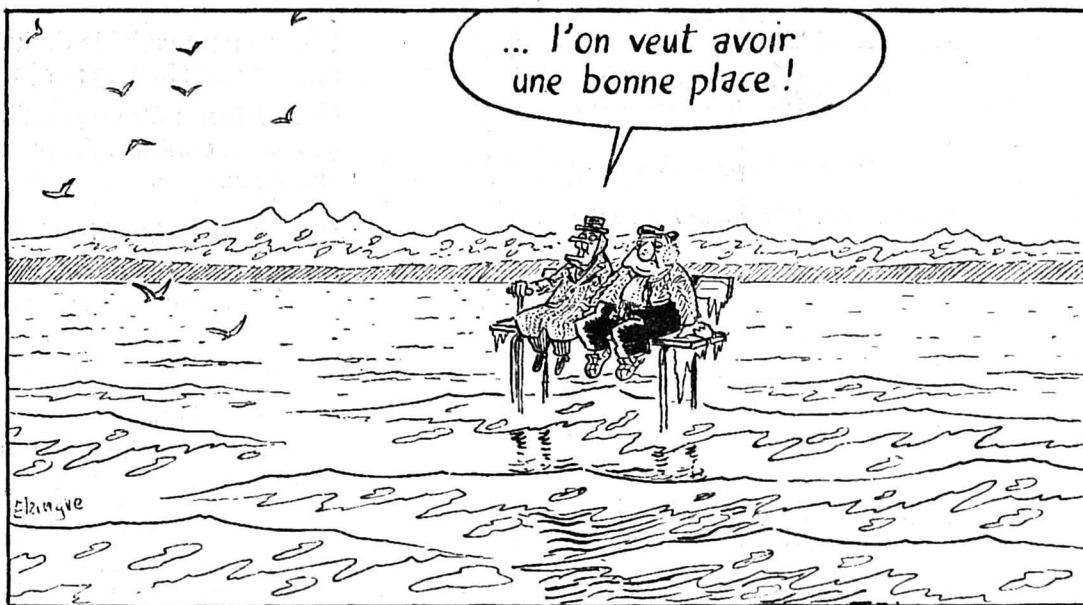
Reste l'épineuse question du futur lauréat. Que gagnera-t-il? Dix pièces d'or, nous dit-on. Soit l'équivalent de 2000 francs. De quoi se vautrer quelques instants dans ce matérialisme ô combien honni.

Il faudrait pousser le gag jusque dans ses derniers retranchements. Il faudrait que Salman Rushdie choisisse un pseudonyme, qu'il participe à cette étrange compétition. Il faudrait qu'il la remporte.

Il faudrait...

Ivan RADJA

DUO DU BANC



CINEMA • Tél. 23 28 88

CORSO

GRANDE PREMIERE SUISSE

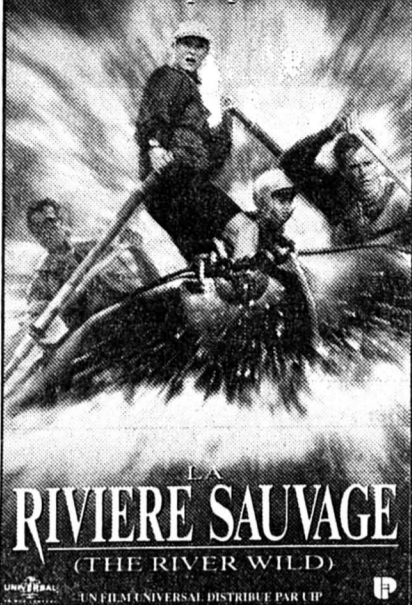
● 12 ANS ●

TOUS LES SOIRS
À
18 h 45 et 21 h

MATINÉES
SAMEDI
DIMANCHE
MERCREDI
À
16 h 30

Meryl Streep, «action hero» de charme, nous entraîne dans une aventure à couper le souffle, au cœur des rapides les plus sauvages du Montana.

MERYL STREEP KEVIN BACON DAVID STRATHAIRN
Un aller simple pour l'enfer.



LA RIVIERE SAUVAGE
(THE RIVER WILD)
UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUE PAR UIP

CINEMA • Tél. 23 19 55

PLAZA

2e SEMAINE

● 12 ANS ●
TOUS LES JOURS
À
16 h et 21 h

Ivan Baltman forme à nouveau, avec Arnold Schwarzenegger et Danny De Vito le duo gagnant de «Jumeaux» et leur adjoint une complice de charme.

ATTENTION! CHANGEMENT DE SALLE

● 16 ANS ●
TOUS LES SOIRS
À **18 h 15**

UN FILM D'IVAN REITMAN, RÉALISATEUR DE «JUMEAUX» ET D'«UN FLIC À LA MATERNELLE»

ARNOLD SCHWARZENEGGER DANNY DEVITO EMMA THOMPSON

Rien n'est impossible.



CINEMA • Tél. 23 19 18

SCALA

GRANDE PREMIERE SUISSE

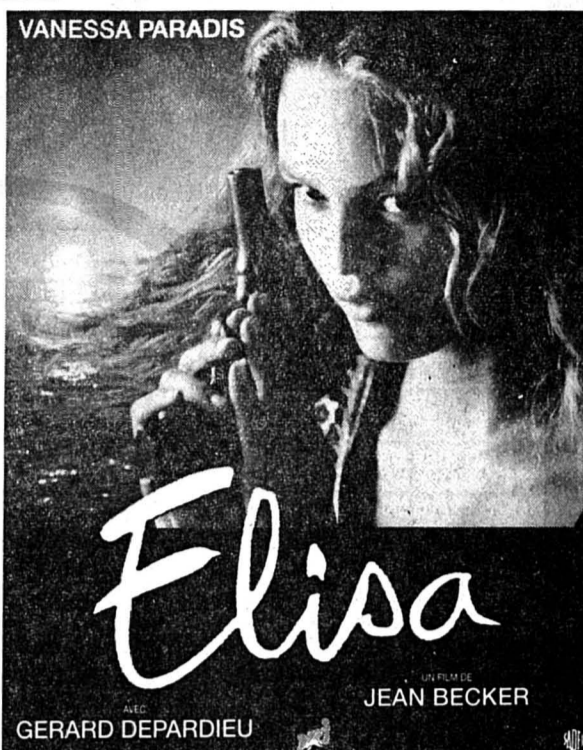
● 16 ANS ●

TOUS LES JOURS
À
16 h 15 18 h 30 et 21 heures

Séances supplémentaires
samedi dimanche à 14 heures

À VOIR **ABSOLUMENT**

Ça démarre très fort, très dur, très mélo. Ça se poursuit un brin chromo et ça décolle aux deux tiers pour cueillir une émotion vraie.



VANESSA PARADIS
ELISA
UN FILM DE JEAN BECKER
GERARD DEPARDIEU

ATTENTION! SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI: AU CORSO à 14 h 30 «UN INDIEN DANS LA VILLE»

OFFRES D'EMPLOI



Le travail du métal est-il votre métier?

Chef de production

L'entreprise Ruedin SA, à Bassecourt, produit des boîtiers de montres de haute gamme en métal. Grâce à son expérience éprouvée et à sa fiabilité, elle fournit des marques renommées telles qu'Omega, Rado et Longines.

Pour succéder au chef de production actuel qui reprend une autre fonction au sein du groupe, nous recherchons une personne capable d'assumer la responsabilité technique et celle de la conduite du personnel de la division production. Vous mettrez en œuvre le processus d'optimisation amorcé pour l'ensemble de la production et participerez de manière significative à la mise sur pied du controlling de la production.

Nous nous adressons à un spécialiste qui ne redoute pas le travail à la base. Idéalement vous possédez un diplôme d'ingénieur en construction de machine ou en micromécanique et avez de l'expé-

rience relative à la fabrication de pièces mécaniques. De l'autorité naturelle, plusieurs années d'expérience dans la conduite du personnel ainsi que de bonnes connaissances d'allemand sont les qualités requises pour l'exercice de cette fonction.

Si cette activité vous motive, alors envoyez votre dossier de candidature à:

SMH Société Suisse de Microélectronique et d'Horlogerie SA
Felix Heinemann,
sélection en cadres,
taubourg du Lac 6,
2501 Bienne

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



Nous recherchons

OUVRIÈRES

minutieuse pour la production de cadrans de montres.

Appelez P. Blaser.

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

Police-secours: 117



Stiftung
Fondation

Battenberg

SCHWEIZERISCHES AUSBILDUNGSZENTRUM FÜR BEHINDERTE CENTRE SUISSE DE FORMATION POUR HANDICAPES

Auriez-vous plaisir à transmettre vos expériences et vos connaissances à des apprentis? En vue de l'extension de notre centre de formation, nous cherchons un/e

horloger/ère comme formateur/trice

Secteur d'activités

- formation pratique d'apprentis horlogers de langue française et allemande de 1ère et 4ème année d'apprentissage selon règlement
- enseignement de la théorie d'atelier et de leçons d'appui

Exigences

- CFC d'horloger/ère-rhabeilleur/euse, éventuellement maîtrise fédérale
- expérience professionnelle pratique de l'industrie horlogère
- langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de la deuxième langue
- personnalité stable et apte à supporter les charges inhérentes à la profession
- disposition au travail de groupe

Nous offrons

- activité variée et intéressante
- conditions d'engagement attractives

Veillez adresser votre offre de services manuscrite avec les annexes usuelles à:

Direction de la Fondation Battenberg, case postale 8162, 2500 Bienne 8.

Monsieur B. Joder, chef du département de formation technique, se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements au no de téléphone 032 42 44 72

6-62166

ETS R. MEYLAN SA
Décolletage, fabrication d'outillage
1143 APPLES

Nous cherchons

MÉCANICIEN, CHEF D'ÉQUIPE

expérience tours CNC.
Faire offres manuscrites.

22-277030

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Publicité intensive, PubliCité par annonces

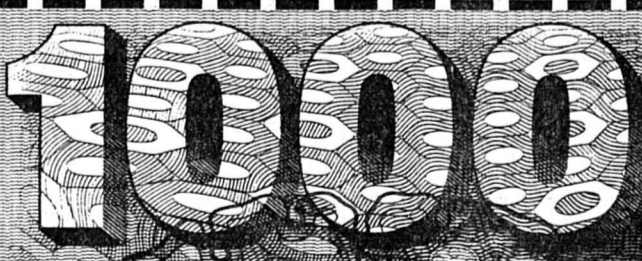
Le chemin le plus court pour accéder au journal?

La prochaine succursale de Publicitas.



Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10.

FINANCE



Veuillez me verser Fr. _____ Adresse précédente _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____ Profession _____
Nom _____ Employeur _____
Prénom _____ (aucune demande de renseignements)
Date de naissance _____ Etat civil _____ Depuis quand _____
Lieu d'origine _____ Nationalité _____ Salaire mensuel Fr. _____
Rue _____ No _____ Revenus accessoires par mois Fr. _____
NPA/Domicile _____ depuis _____ (par ex. épouse)
No de tél. _____ Date _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12



Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

D/Im 6/9a

Nous offrons pour le mois d'août une place d'

apprentie vendeuse
(deux ans)

à jeune fille ayant de bonnes notes à l'école et aimant les belles choses.
Faire offre ou se présenter avec rendez-vous chez:

K AUFMANN & FILS
Rue du Marché 8-10
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 56

132-766505

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Concours

Les mots reportés



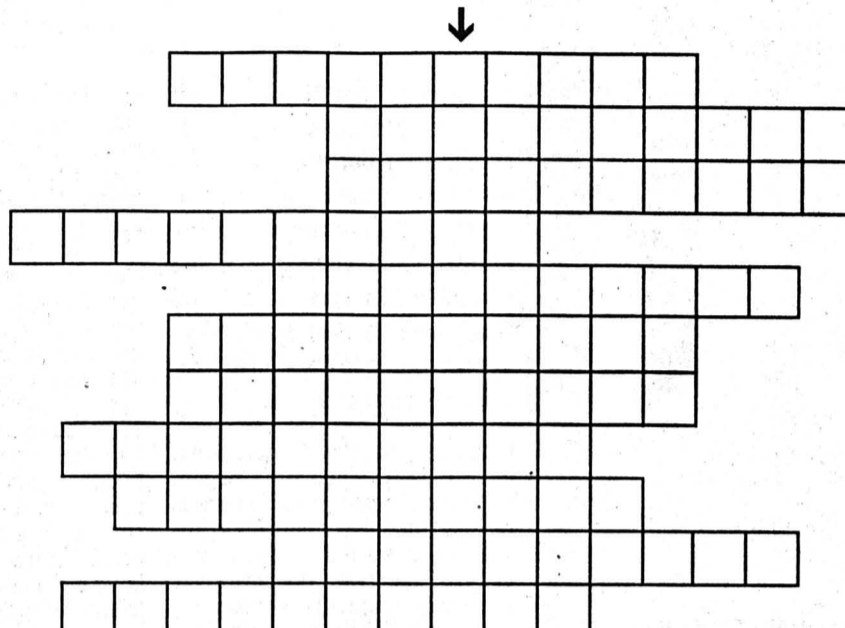
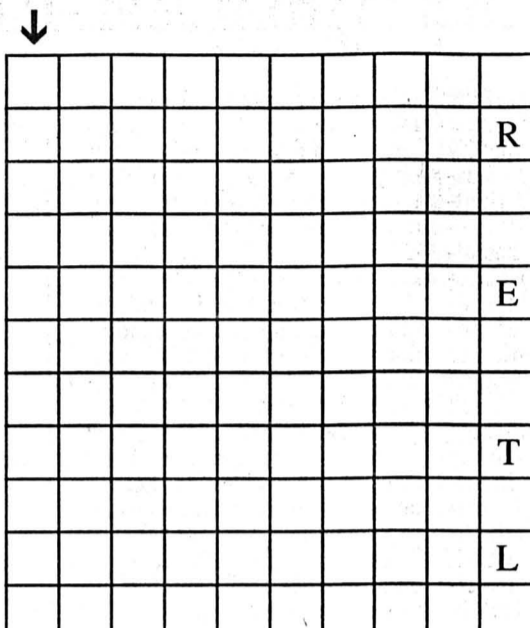
Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

- ADOLESCENT
- CRÉDITRICE
- ECONOMISER
- FOURMILLON
- HONORARIAT
- NAUSÉABOND
- NÉANDERTAL
- OPÉRATOIRE
- ORDINATION
- PARENTERAL
- RANÇONNEUR



SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Le bon choix 502
Réponse: MORPHINE.

Labyrinthe No 522
9-8+5-2-3+7-5+2=5

Solution rébus No 555
Mie - Scie - Si - Pis (Mississippi)

Triangles en rectangle
Solution 507
Sur la première ligne 2-6-1
a = 15

Les deux bouts 523
Amorti - Mator

CONCOURS

No 451:
Une ville en soie

Nous évoquions la ville de Lyon.

Le tirage au sort a désigné comme gagnant cette semaine, Monsieur Jean-Jacques Willemain, Anémones 10, 2726 Saignelégier.

LE SAVIEZ-VOUS

Le plus grand arbre vivant du monde serait aujourd'hui un séquoia de Californie septentrionale de 112 m - plus haut qu'un gratte-ciel de trente-cinq étages. Officiellement, c'est l'Australie qui détient le record du plus grand arbre du monde avec un eucalyptus qui atteignait 114 m.

Le chant de la jubarte, qui dépasse 100 dB et est d'une intensité comparable à celle du marteau pneumatique, produit des vibrations insupportables aux nageurs se trouvant à proximité. L'animal le plus bruyant de la création est la baleine bleue, dont le sifflement atteint 188 dB.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT
DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Placez dans la grille de gauche les onze mots donnés de manière à former un mot de haut en bas dans la première colonne. Tenez compte, bien entendu, des lettres

finales déjà en place. Reportez ensuite ces mots dans la grille de droite, ligne pour ligne, et vous devrez voir apparaître un mot nouveau dans la colonne

fléchée, à lire également de haut en bas. C'est ce dernier mot que vous devrez nous indiquer comme votre réponse au jeu de cette semaine.

CONCOURS No 452

Question: Quel mot lit-on dans la colonne fléchée de la grille de droite?

Réponse:
Nom:
Prénom: Age
Adresse:
NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 7 février à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Enigmath

Les trois chiffres différents d'un nombre A B C ont été remplacés par des lettres. Vous savez que

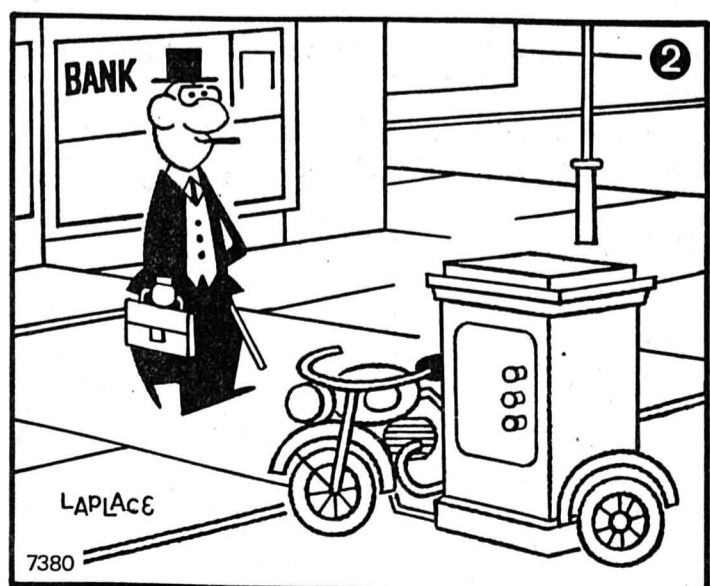
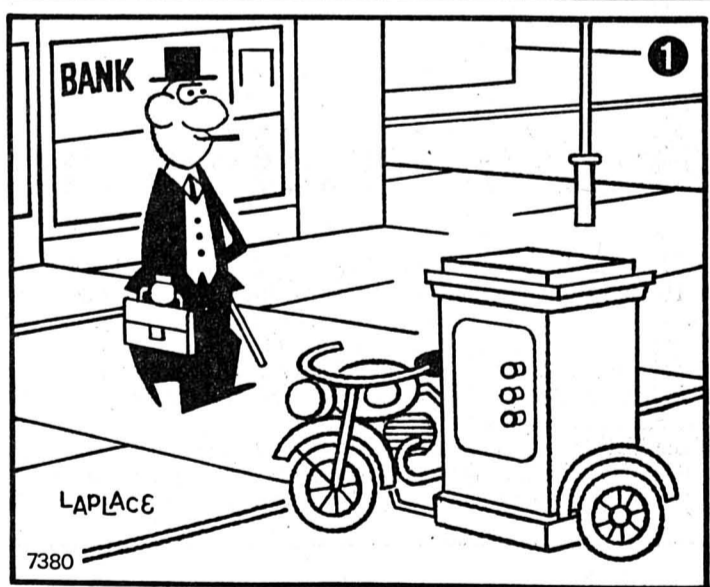
$A + B + C = 15$

$B - C = 8$

$A + C = 6$

A vous de jouer.

LES HUIT ERREURS



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

Le master mots

Découvrez le dernier mot de la liste en tenant compte que le signe □ placé à côté d'un mot signifie qu'une des lettres le composant figure dans le mot à deviner tandis que le signe ● indique qu'une lettre est à la même place dans le mot final.

- MATIN ●
- CREUX ●
- TALUS ● □
- FAUTE □ □
- BONTE □
- FOLIE □ □ □
- POLLU ● □ □ □
- COUPE □ □ □
- NATIF ●
- PLOMB ● ● ●

(roc-rd-523)

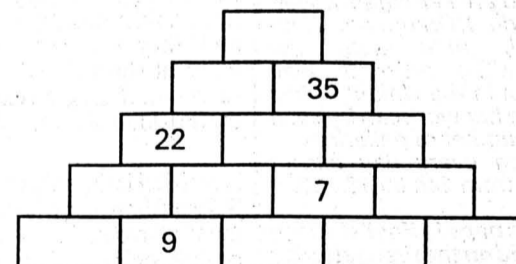
Vrai ou faux

1. Benjamin Britten était un musicien d'origine américaine.
2. Le zébu, le bœuf d'Asie, possède deux bosses sur le dos.
3. Sur le drapeau de l'Allemagne réunifiée, le rouge est au milieu.
4. On extrait l'opium du pavot.
5. La porcelaine a fait la gloire et la renommée de la ville de Limoges.
6. La formule «un ciseau neuf» - un-six-o-neuf - est un truc tout simple pour retenir la longueur du mile, soit 1,609 km.
7. Le proverbe l'affirme: «Prudence est mère de sûreté».
8. Nifnif, Nafnaf, Noufnouf, c'étaient les trois petits cochons de Walt Disney.
9. Arthur Rimbaud a intitulé «Alcools» l'un de ses recueils poétiques.
10. En géométrie, on désigne l'ordonnée par la lettre y.
11. Capitale de la Virginie, Richmond fut capitale des nordistes durant la guerre de Sécession.
12. Au Mexique, vous payez votre café en cruzeiros.
13. C'est le 18 juin 1941 que le général de Gaulle appelait les Français à la résistance.
14. Un cocker est un petit chien de la race des épagneuls.
15. Dans les milieux cyclistes, Bernard Hinault, c'était le renard.

(roc-mo 520)

La pyramide

Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyramide.

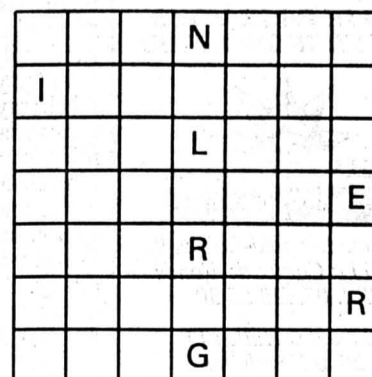


(roc-rd-525)

Mots pour mots

En associant deux par deux les quatorze mots donnés et en utilisant les sept lettres en place dans la grille, il est possible de former dans celle-ci sept mots horizontaux. Cela fait, vous pourrez lire un mot dans la première colonne verticale. Ce sera la réponse à ce jeu.

(roc-rd 503)



- AGE - AIE - DER - ERE - ETA - HEU - LAC
- NON - OSE - PLI - SIL - SUR - THE - TON

A rise in inequality in industrialised countries

The gap widens between the rich and poor

With comments from Jean-Pierre Ghelfi

Many years ago Plato said that within any organisation nobody should earn more than five times as much as the lowest worker. Today in Switzerland, as in many industrialised countries, a top executive can earn at least 40 times that of the lowest paid worker according to the World Economic Forum at Davos.

Quarrels about who gets what have existed since time began. Now and again these quarrels reached the stage where they provoked a crisis that ended in tragedy. If therefore concern over economic inequality is mounting today, it is hardly surprising.

It is estimated that in both America and Britain income inequalities are now larger than at

any time since the 1930's. If the statistics can be believed, America is at the top of the inequality league table followed by Australia, New Zealand and Switzerland (see chart)

«It is true Switzerland has always been one of the most unequal countries in the world,» admits Jean Pierre Ghelfi, economic advisor of the Federation of Watchmaking and Metallurgical trade unions (FTMH). Until 1970 the impression was that the gap was closing, but over the last twenty years as in other industrialised countries it is increasing. This is partly due to the liberal economic policies which have been adopted in the industrialised world. Governments in an effort to re-launch the economy cut tax rates for the rich and restrained spending benefits for the poor. In Switzerland salaries

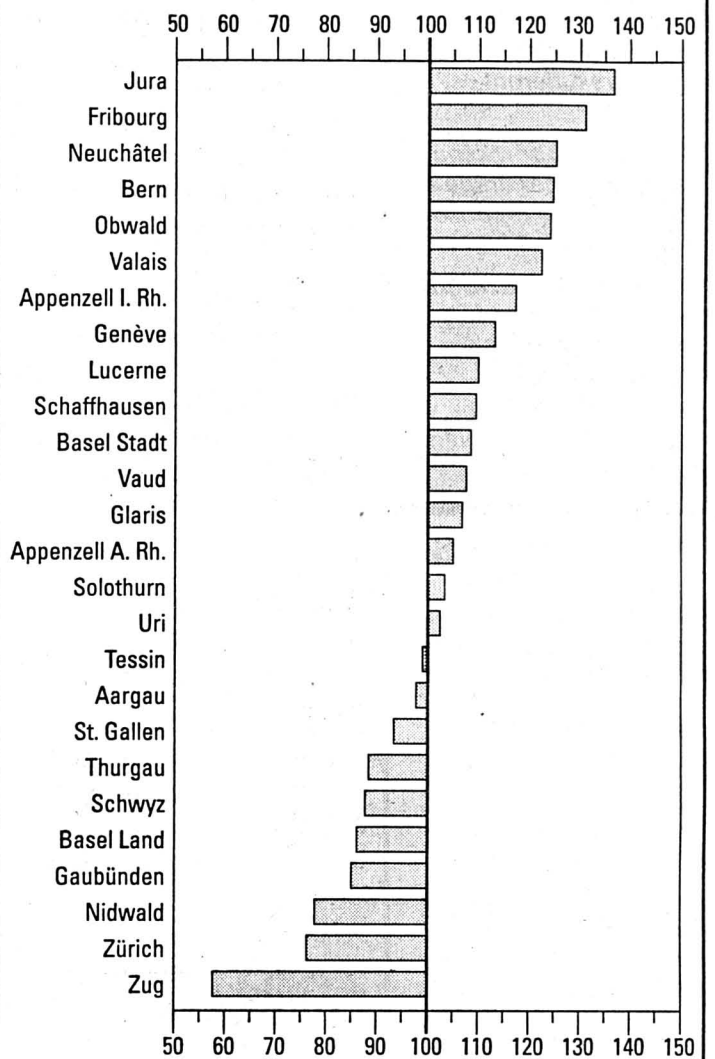
of top executives and management have been increasing in real terms, whereas the workers have only had a very slight increase that has consisted essentially of an adaptation to the cost of living. «This is not deliberate but almost inevitable in a society which gives the credit to individuals, quite forgetting that those individuals could not be where they are without the help of the community,» Mr Ghelfi says. He also stressed that in most prosperous countries inheritance and the transfer of wealth is heavily taxed and this is far from the case in Switzerland.

As always it is difficult to generalise since each canton is autonomous, and has its own fiscal scale (See chart). Such a system has not helped lessen the gulf between rich and poor. Take a look at Zug, the richest canton in Switzerland, it has an average revenue by inhabitant of 74 382 frs with a tax scale which is nearly half the Swiss average. On the other hand Neuchâtel with a revenue of 38.158 frs has a tax scale of 25% above the Swiss average.

Strong measures to reduce poverty would need to be financed. The general mass of tax payers would have to agree to pay heavier taxes. It is easy to say that progressive taxes are the answer but those who are surtaxed at the top wouldn't agree. Incentive would be blunted and growth reduced in return for little reduction in the degree of inequality. «Nonetheless there is still a margin that could be taken,» Mr Ghelfi says.

Capitalism can create wealth but is incapable of distributing it fairly. In redistributing, governments would have to be careful that there is no misuse of funds. «Even if social legislation is relatively good, there will always exist a poor underclass in a democracy such as ours,» he explains. Such people don't vote, and since most voters are relatively affluent and since this majority may be viewed as a group of self interested individuals, tax

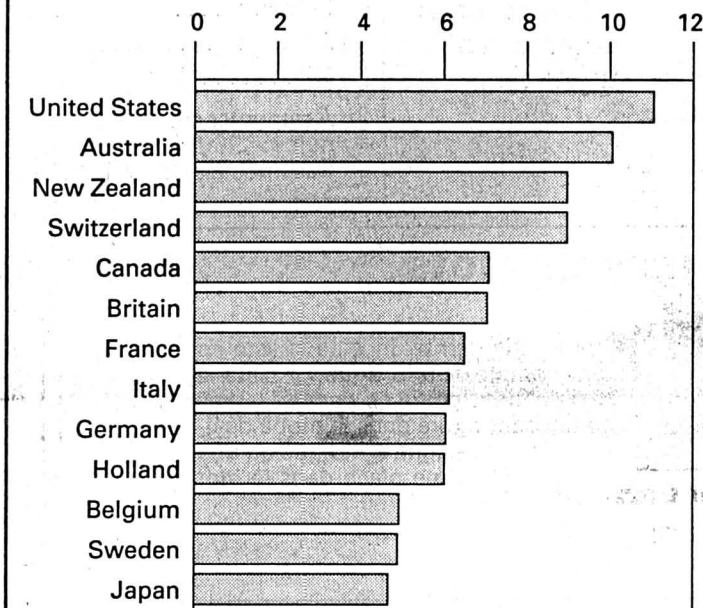
Individual income tax 1993



Source: Federal office of statistics

Income inequality

Ratio of income of richest 20% of households to poorest 20% latest year available



Source: Brookings Institutions IFS; Lynn Karoly, RAND Corporation; World Bank

increases will be restricted and tax decreases cheered.

Both America and Switzerland had a much slower productivity growth in the 1980's than did more egalitarian countries such as Japan and Germany. Countries with wide inequalities have more ill health, social stress and crime, and this can hinder development and economic success. «Some-

thing will eventually have to be done about it or I fear that life will not be worth living even for the rich,» Jean Pierre Ghelfi says. At the present time, however the majority of voters have no desire to return to high income-tax rates, or for a massive increase in welfare spending, and the rift will continue to widen.

J.S.

by Julie SCHAER

BRIEFLY

A BRITISH COMPANY IN TROUBLE

65 employees have been made redundant at Monk-Dubied S.A., Couvet. The company is specialised in the production of knitting machines for the textile industry.

Drivers beware

From this month on, Swiss police will use laser detectors to catch drivers who exceed speed limits. Laser detectors are more precise than radar ones.

A sign of vitality

The cantonal population has increased by 570 inhabitants bringing the total close to 165,500. This increase is entirely due to the arrival of foreigners.

A record

The hunting season finished last month with a record of 96 wild boar shot. Damages caused by wild boar in 1994 amounted to 90'000 frs, against 130'000 frs in 1993.

Three lakes and a challenge

The Neuchâtelois project for the Swiss National Exhibition in 2001, on the theme «Time or Switzerland on the move» has been accepted by the Federal Government. The project brings into partnership five cantons and four towns centred round three lakes.

Work has begun

A new car park, for 420 cars, will be built under the Place du Port, at Neuchâtel.

A slight acceleration

The number of vehicles registered in the canton increased from 29,624 to 30,049 between 1993 and 1994, and the number of private cars increased from 6486 to 6798 last year.

Paintings and water-colours.

An art exhibition showing the works of Gwen Sepe-toski is being held at the galerie d'art Fernande Bovet, Rue de L'Orangerie, Neuchâtel, until 26th February. The artist is well known in the United States where her work can be seen in a number of galleries. Open every day except Mon. from 14h 00-18h 30.

This page in English is published on the first Saturday of every month. The next page will go to press on Saturday 4 March.

CETTE PAGE VOUS EST PROPOSÉE PAR:



WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH

Avenue Léopold-Robert 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 55 30

Place des Halles 11
2000 Neuchâtel
Tél. 038/25 16 64

The tax system in the canton

Society should be fairer as well as richer

This is the time of year when residents receive their tax forms, they pay taxes to the Confederation, to the canton and to the communes (municipalities). Foreigners are often puzzled by the way the tax system works here, particularly where the communes are concerned. If a man living in Neuchâtel, happens to meet a friend living at Cressier, and they compare who pays what in the way of communal taxes (see chart) you can imagine their astonishment.

Neuchâtel is the only canton in the Suisse Romande where the communes have so much freedom in setting their own tax scale; perhaps this Neuchâtelois speciality merits an explanation.

«As little as thirty years ago there existed, out of the 62 communes in the canton, some small rural villages where residents didn't pay any taxes,» Jean Pierre Ghelfi says. Such villages lived by their forests, and the revenues coming from them covered their running costs.

Historically the wealth of the canton lay in the mountain area linked with the watchmaking industry. At the beginning of the century about two thirds of the population lived in the high valleys and one third along the lakeside. Now the situation has been reversed,

the demographic weight stretches along the lakeside, and so does the revenue.

Today residents of La Chaux-de-Fonds and the high valleys pay heavier taxes than in the region of the lakeside. Neuchâtel with 5000 inhabitants less than La Chaux-de-Fonds, has a revenue of 19 million francs more, thanks to corpo-

rate taxes and the presence of the United Tobacco Factories, Phillip Morris.

The one exception in the economic division between the mountain area and the lakeside is the Côte-aux-Fées perched at the top of the Val de Travers. This small commune, with 600 inhabitants half of which are agricul-

ral workers has a rich industrial company which pays a great deal in taxes. Even when the upkeep of roads has been paid off and the buildings have all been cleaned up the commune still has too much money.

Most of the communes have a progressive tax rate going from 0-12% but there are others such as

the Bayards where a millionaire would be taxed almost the same as an old age pensioner (6.05-6.6%)

It is hardly surprising that currently the communes are searching for a compromise. An attempt in this direction was made in 1980 but failed for political reasons. It is not easy to redistribute wealth fairly.

JS

Some examples of Communal taxes payable in the canton of Neuchâtel for a married couple

Commune	Taxable Income		
	40 000 frs	65 000 frs	125 000 frs
Neuchâtel	2087.-	4687.-	11021.-
Hauterive	1800.-	4019.-	10818.-
Cernier	1539.-	4068.-	11433.-
Fleurier	2546.-	5342.-	13236.-
La Chaux-de-Fonds	2706.-	5702.-	13845.-
Cressier	1873.-	3372.-	7313.-

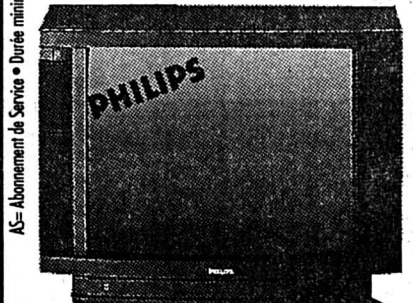
Source: Service des contributions

FUST TV • HI-FI • VIDEO • PC

SUPER-OFFRE!

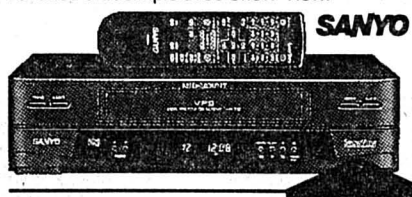
NOUVEAU: COMPUTER FUST

Philips 28 PT 470/00
Téléviseur avec écran 70 cm Blackline-S. 100 programmes/Tuner hyperbandes. Télétexte TOP/Son stéréo. Commande par menus sur écran.



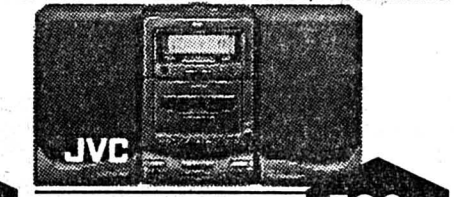
Location/m.* AS incl. **70.- 1195.-**

Sanyo VHR-330 SV
Magnétoscope HQ-VHS. Tuner hyperbande avec 44 présélections. Timer pour 6 programmes en 1 an. Programmation à l'avance ultrasimple avec Show-View.



Location/m.* AS incl. **34.- 498.-**

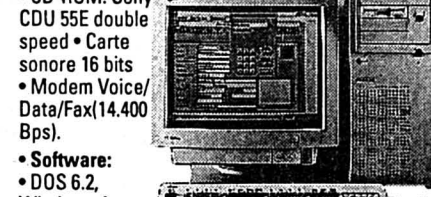
Radio Roadstar RCR-302 49.-
Chaîne HiFi stéréo micro 2 x 14 W. Amplificateur de basses. Radio avec stations programmables/Timer. Lecteur de cassettes autoreverse. Lecteur CD/Télécommande.



Location/m.* AS incl. **29.- 580.-**

Novatronic CTV-2894 TX Téléviseur avec écran plat 70 cm avec verre filtrant spécial contrastes. 60 programmes/Hyperbandes. Télétexte, son HiFi stéréo. Télécommande. Pal/Secam. Location/m.* AS incl. **61.- 990.-**

JVC UX-T 1
Intel Pentium • 60 MHz • Mémoire vive 8 Mo • Disque dur 420 Mo • Ecran 14" SVGA MPR II • CD-ROM: Sony CDU 55E double speed • Carte sonore 16 bits • Modem Voice/Data/Fax(14.400 Bps).
Software: • DOS 6.2, Windows for Workgroup 3.11 • AT&T OfficeCom plus avec Videotex-Decoder • Telebanking • CompuServe.
3 ans de garantie sur site.



Location/m.* AS incl. **3390.- 3790.-**

Fust Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

La Chaux-de-Fonds, HYPER-FUST,
bd des Eplatures 44 039 26 12 22 (PC)
La Chaux-de-Fonds,
Jumbo, bd des Eplatures 039 26 94 44
Bienna, HYPER-FUST,
rte de Soleure 122 032 52 16 02 (PC)
Neuchâtel,
rue des Terreaux 7 038 25 51 52
et toutes les succursales **Innovation (PC)**

● **BLAUPUNKT DENON GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SANYO SONY Technics BOSE TOSHIBA NOVATRONIC**

L'Impartial

Entreprises et commerces neuchâtelois!
Une manière révolutionnaire de vous manifester.

Figurez dans notre numéro spécial

1er Mars

De la nature des plantes et des hommes

Parution: mardi 28 février 1995

Délai de remise des annonces: **lundi 13 février 1995**

Réservations, renseignements, conseils:



La Chaux-de-Fonds Tél. 039/210 410
Le Locle Tél. 039/311 442

SMH

Qui donne à nos boîtiers de montres l'éclat authentique?

Chef de polissage

L'entreprise **Fuedin SA**, à Bassecourt, produit des boîtiers de montres en métal pour des marques renommées telles qu'Omega, Rado et Longines. En tant que chef de polissage vous coordonnez et supervisez tous les travaux à effectuer. En raison du rôle central que joue ce département, la communication avec les autres départements revêt une importance toute particulière.

vous avez de l'expérience dans le domaine du polissage et possédez des connaissances d'allemand. Intéressé(e)? Alors envoyez votre dossier de candidature à:

SMH Société Suisse de Microélectronique et d'Horlogerie SA Felix Heinemann, sélection en cadres, faubourg du Lac 6, 2501 Bienna

Vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience dans la conduite du personnel et êtes capable de vous imposer. De plus,

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



06-62278444

Publicité intensive, Publicité par annonces

Le mot mystère

Définition: réunir, grouper, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 23

E	U	G	L	A	C	P	F	E	T	U	O	D	T	C
R	A	R	A	E	A	A	S	P	N	R	S	I	E	R
B	U	A	E	V	U	O	N	O	E	F	O	R	M	E
M	C	S	A	N	E	T	C	I	E	R	S	N	R	L
A	A	N	E	T	E	R	X	R	T	L	O	E	E	C
E	E	N	I	C	I	G	S	E	E	I	I	R	D	R
E	R	T	I	Z	R	A	B	O	T	L	E	E	E	E
T	T	D	O	E	T	D	R	O	E	R	R	X	N	P
R	I	O	N	Z	R	G	M	T	V	U	E	A	I	I
E	P	A	Z	A	A	E	A	E	X	L	R	T	P	T
V	D	O	V	N	E	T	I	B	P	E	E	M	E	E
E	N	I	I	R	O	M	P	R	E	R	E	N	D	T
E	O	S	T	N	S	O	E	U	R	G	I	O	T	N
N	E	M	R	E	T	P	O	O	A	I	S	E	E	E
R	M	B	E	L	R	E	E	T	S	C	R	E	E	F

- | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---|---|--|---|--------------------------|--|--|---------------------------------|
| A Algue
Ambre
Arrière
Atelier
Avion
Azote | C Canitie
Clerc
Coup
Crépité
Derme
Doute | E Ecidie
Editer
Ersatz
Etroit | F Extrait
Faune
Fente
Forme
Gabegie
Gadget
Gaver
Gras
Grenade | I Iode
L Lente
Lien | M Manié
Méandre
Mégot
Méprise | M Mièvre
Motion
Noir
Nouveau | O Opter
Organiser
Parler
Pavané
Péroré
Perplexe
Pinède
Pitre
Pointe
Poire | R Rabet
Rompre | S Saine
Sœur
Sœur
Soie | T Taxer
Terme
Textuel
Tourbe
Trôner
Verte
Vitre | Z Zinc
Zircon
Zone |
|---|--|---|--|---|---|--|---|--------------------------|--|--|---------------------------------|

Nous louons à Saint-Imier
2 et 3 pièces avec cuisine agencée
4 pièces rénovées, avec beaucoup de cachet
Renseignements à la **Gérance Nyffenegger**,
☎ 063/76 23 01 150-29599

ABATTOIRS
A louer local

Surface: 50 m²
Hauteur 6 m
Équipé: eau + électricité
Loyer mensuel: Fr. 300.-
Renseignements: Abattoirs
(☎ 26 79 33) ou Service de l'hygiène et de l'environnement
(☎ 276 391).
132-766228

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

J'ai choisi

TYPOGRAPHE

Le monde de la couleur et de la communication.

Donne un coup de pouce à ton avenir.

Association Suisse des Arts Graphiques ASAG
Avenue Général-Guisan 48, 1009 Pully, tél. 021/728 01 07

Apprentissages 1995 - 1999

Inscription aux tests d'aptitude pour les métiers d'imprimeur et de typographe

Le/la soussigné(e), désire effectuer les tests d'aptitude pour les professions susmentionnées:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature du représentant légal: _____

La Commission d'apprentissage vous adressera en temps utile la convocation définitive à ces tests qui seront organisés au début 1995 dans votre région.

Veuillez envoyer ce bulletin d'inscription au Secrétariat ASAG, Av. Général-Guisan 48, 1009 Pully.

Ski alpin - Slalom géant messieurs d'Adelboden

Tomba en conquérant

Strunz immobilisé huit semaines - L'inter-national allemand du VfB Stuttgart Thomas Strunz est indisponible pour au moins huit semaines. Strunz a été victime de fractures au visage au cours d'un tournoi en salle à Munich à la suite d'un coup de genou involontaire du joueur de Karlsruhe Burkhard Reich. Strunz, qui sera transféré au Bayern Munich la saison prochaine, doit rester hospitalisé jusqu'à la fin de la semaine. (si)

Ski alpin Neuchâtelois placés

C'est à La Berra que quelques jeunes skieurs neuchâtelois ont disputé les championnats fribourgeois et le Derby de Fribourg. Parmi eux, Albin Liechti du Ski-Club Tête-de-Ran a fait très forte impression en remportant les deux slaloms géants en juniors.

Dans la même catégorie qu'Albin Liechti, Jérôme Ducommun (SC Chasseral-Dombresson) termina quatrième et neuvième. Dans la catégorie dames, Véronique Oppliger (SC Chasseral-Dombresson) s'est classée deuxième et Aline Besson (SC Tête-de-Ran) deux fois troisième. Chez les messieurs, Pierre Thalheim (SC Tête-de-Ran) obtenait les quatrième et huitième rangs.

Une semaine plus tard, au Derby du Paccot et à celui du Pralet, Albin Liechti a fini deuxième à deux reprises. Chez les dames, les sœurs Besson (SC Tête-de-Ran) se sont classées cinquième et sixième. (ha)

Privé des neiges espagnoles, Alberto Tomba, plus conquérant que jamais, revient aujourd'hui dans les Alpes avec le slalom géant d'Adelboden. Le maître italien n'a pas pu s'offrir un (probable) titre de champion du monde dans la Sierra Nevada. Las! Il va maintenant se consacrer à la Coupe du monde, un trophée qui lui échappe avec obstination depuis ses débuts professionnels en 1986.

Invaincu cet hiver en sept slaloms, l'Italien a ajouté deux géants à la brochette de ses victoires. Dans la station bernoise, «La bomba» chassera sa dixième victoire de l'année, améliorant ainsi le record établi par ses soins pendant l'hiver 1991-1992.

L'Italien a mis à profit l'annulation des championnats du monde pour s'entraîner chez lui cette semaine. Et comme s'il était encore besoin de retourner le couteau dans la plaie, des tests ont démontré qu'il possédait en ce moment une grande forme physique.

«Je ne sais pas ce qui va arriver l'année prochaine (aux championnats du monde) mais pour cette année, gagner la Coupe du monde est mon objectif numéro un», a-t-il commenté.

PAS AVANT FURANO

Une victoire dans la classique d'Adelboden lui ouvrirait tout grand les portes du titre mais Alberto Tomba n'a jamais eu de chance sur la piste bernoise. En 1991, il s'était contenté de la deuxième place derrière le Luxembourgeois Marc Girardelli et en 1992, en route pour la victoire, il avait été trahi par une fixation défectueuse.

Malgré une avance de 400 points sur Girardelli, l'Italien ne peut encore lever les bras au ciel. Il devra attendre les épreuves de Furano (Jap), les 17 et 18 février, pour espérer mettre un écart insurmontable entre lui et les premiers prétendants à la Coupe du monde.

Parmi ses rivaux figure le Suisse Michael von Grünigen, deuxième du slalom de Wengen et qui veut prendre sa revanche devant son public. En 1993, le Bernois avait réussi à se faufiler devant Tomba à Veysonnaz, le slalom d'Adelboden ayant été transféré en raison du manque de neige. Confirmant un étonnant retour après sa fracture de l'épaule droite, von Grünigen avait terminé deuxième du géant de Tignes avant de triompher, fin décembre, à Val d'Isère. (si)

Alberto Tomba

Privé de championnat du monde, il rêve maintenant de Coupe du monde. (Keystone)

AU DÉPART

Adelboden. Coupe du monde. Géant messieurs. Ordre des départs (10 h et 13 h): 1. Tomba (It). 2. Mayer (Aut). 3. Kälin (S). 4. Mader (Aut). 5. Aamodt (No). 6. von Grünigen (S). 7. F. Piccard (Fr). 8. Vogt (Lie). 9. Koss (Slo). 10. Locher (S). 11. Salzgeber (Aut). 12. Strand-Nilsen (No). 13. Barnerssoi (All). 14. Nyberg (Su). 15. Kunc (Slo). 16. Kjus (No). 17. Girardelli (Lux). 18. Gstrein (Aut). 19. Belfrond (Aut). 20. J. Piccard (Fr). 21. Königsrainer (Aut). 22. Kröll (Aut). 23. Reiter (Aut). 24. Wallner (Su). 25. Furuseth (Aut). 26. Bergamelli (It). 27. Zucchelli (It). 28. Hangl (S). 29. Pesando (It). 30. Torpe (No). 31. Sulliger (S). 32. Bortis (S). 33. Plasehy (S). 34. Eggenberger (S). 35. Kühni (S).



LA PREUVE PAR SEPT

Y'en n'a point comme nous!

Décidément, on aura tout vu... Un peu naïvement, on se disait qu'avec le report des Championnats du monde d'une année, le Cirque blanc avait touché le fond. Et bien non puisqu'on a eu droit l'autre jour à un épisode à tout le moins récambolesque.

Malheureux à quelques exceptions près - un grand merci au «von» et à l'Urs... - depuis le début de la saison, nos skieurs-fromageurs avaient décidé de frapper fort, très fort sur les pentes poussiéreuses et déneigées de la Sierra Nevada. Les têtes pensantes de la FIS leur ayant mis les batons dans les spatules, il fallait donc réagir. Vite et bien!

C'est ce qu'a su faire Paul Accola. L'autre jour, le Davosien - il est vrai avec la complicité de son entraîneur et d'un de ses petits camarades - a certainement écrit sur les pentes de Veysonnaz l'histoire la plus piquante de la saison masculine. Résultat de la manche: deux hommes à l'hôpital, sept côtes fracturées pour l'un, saison terminée pour l'autre. Du jamais vu, sans doute, qu'une telle collision, sur les blanches pentes d'un

Cirque blanc qui n'avait au demeurant pas besoin de cela, tant le discrédit qu'il trimbale hiver après hiver prend des proportions alarmantes.

Quoi qu'il arrive d'ici à la finale de la Coupe du monde programmée en mars prochain sur les pentes de Bormio, les skieurs helvétiques ont d'ores et déjà enlevé une boule de cristal: celle du grand-guignolesque. Il ne reste plus qu'à décider à qui l'attribuer. Pour l'heure, les deux compères Züger et Kälin, qui papotaient joyeusement à l'abri d'une bosse, refaisant une énième fois les courses, ont pris deux portes d'avance sur le «pauvre» Paul Accola qui ne désespère pourtant pas de combler ce handicap...

Quel que soit le nom du lauréat, une certitude se dégage: y'en n'a point comme nous! Alberto Tomba, Luc Alphand, Marc Girardelli et tous les autres ont tout intérêt à ne pas l'oublier à l'avenir. En effet, tout porte à croire que les skieurs helvétiques ne se satisfiront pas de ce trophée que le Cirque blanc tout entier leur envie déjà...

Jean-François BERDAT

Girardelli en embuscade

La station helvétique pourrait également être le théâtre d'une résurrection: celle de Girardelli, double vainqueur de la course en 1989 et 1991 et cinq fois détenteur de la Coupe du monde. Le Luxembourgeois a pourtant reconnu que le maestro Tomba était quasiment inaccessible cette année. (si)

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de France (réunion I, 4e course, 2100 m, autostart 15 h 25).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Vourasie	2100	B. Oger	L. Verroken	4/1	2a5a	1	IMPAR-PRONO
2	Houston-Laukko	2100	J. Kontio	J. Bethouart	9/1	Da2a	Certes ce n'est pas sa distance de prédilection, mais c'est un coup de cœur car elle le mériterait bien.	1* 4* 9*
3	Quen-L.	2100	S.-H. Johansson	S.-H. Johansson	13/1	6a1a	4	2
4	Shan-Rags	2100	N.-P. Braekken	N.-P. Braekken	12/1	0a1a	S'il trouve une locomotive pour l'em-mener, il fera parler sa belle pointe de vitesse.	12 5 6 10
5	Bahama	2100	J.-Ph. Dubois	J.-P. Dubois	10/1	0a3a	9	*BASES
6	Abo-Volo	2100	P. Viel	P. Viel	8/1	3aDa	Il n'est plus le grand cheval invincible et trouve une tâche à sa portée, mais ce sera plus dur que par le passé.	2
7	Useria	2100	G. Baudron	G. Baudron	20/1	9a8m	2	COUP DE POKER
8	Giant-Force	2100	O. Goop	P. Eriksson	15/1	10a9a	Distancé la semaine passée, il n'a pas fait sa course et cette fraîcheur peut payer.	5
9	Sea-Cove	2100	J. Verbeeck	J. -L. Peupion	6/1	0a0a2a	12	5
10	Coktail-Jet	2100	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	16/1	3a2a	Il sait faire preuve de vitesse et peut briguer un accessit à belle cote.	11
11	Bicycle	2100	D. Aarum	K. Teigen	24/1	4a3a	5	AU TIERCÉ
12	Bijou-du-Bignon	2100	J. Gaborit	J. Gaborit	14/1	2a1a	Trouvera une distance plus dans ses cordes; sera dangereux.	6
13	Promising-Catch	2100	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	17/1	2a1a	10	POUR 13 FRANCS
14	Charmy-Skeeter	2100	L. Guzzinati	L. Guzzinati	23/1	7a	Il n'est pas sur son parcours, mais il a retrouvé son punch.	1-4-X
15	Paparazzy	2100	G. Martens	G. Martens	28/1	6a3a	10	IMPAR-SURPRISE
							Mieux engagé que ses adversaires de la semaine passée.	6 1 3 9 10 2 13 4
							LES REMPLAÇANTS:	
							3	
							Souvent prise de vitesse au départ, il lui faudra aller très vite pour revenir.	
							7	
							Avantagée par ce mode de départ, elle peut prendre une place dans le quinté.	

robert fischer
Fleur-de-Lys 35, 2074 Marin
Nos prochains voyages
Du 25 au 28 février, 4 jours

**62e FÊTE DU CITRON
À MENTON - Fr. 498.-**
Du 1er au 4 mars, 4 jours

EURODISNEY - Fr. 395.-

Demandez nos programmes détaillés
Départs également du Locle et de La Chaux-de-Fonds
Renseignements et inscriptions:
Tél. 038/33 49 32

OFFRES D'EMPLOI

Pour cause d'un surplus de travail, nous recherchons pour diverses opérations de production des

ouvrières

Habiles et ayant une bonne vue.
Envoyer vos postulations sous chiffres H 132-766459 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous avons besoins d'
**OUVRIÈRES
POLISSEUSES**
pour divers travaux fins.
Entrée tout de suite.
Téléphonez à P. Blaser.
ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

**Police-secours:
117**

Publicité intensive, Publicité par annonces

JUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

Toutes les bonnes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Novomatic MW 1100
Four à micro-ondes
Cap. 14 l. 600 W.
2 positions. Timer 30 min.

Husqvarna Huskystar 55
Mach. à coudre
7 progr. de points de couture et autom. pour boutonnières.

Moulinex 1200
Aspirateur
1200 Watt.
Accessoires intégrés.

Solis Turbo Twin 3000
Machine à café espresso autom. pour 1 ou 2 tasses, moulin intégré, témoin de contrôle, mise hors circuit automatique, 1100 W.

- Réparation de toutes les marques
 - Toutes les bonnes marques en stock
 - Modèles d'occasion et d'exposition
 - Garantie du prix le plus bas!
- Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Bd. des Eplatures 44	039/ 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039/ 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, Rte. Soleur 122	032/ 52 16 00
Bienne, Rue Centrale 36	032/ 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038/ 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038/ 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021/311 13 01
Service de commande par téléphone	021/312 33 37

...et dans toutes les succursales Innovation

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY
Vente d'un immeuble locatif
Château 23-25 à Peseux

Date et lieu de l'enchère: le **jeudi 23 février 1995 à 14 heures**, à Boudry, Hôtel Judiciaire, salle du Tribunal (rez inférieur).

Faillie: Nitesco SA, Château 21, à Peseux.

CADASTRE DE PESEUX
Parcelle 3373 - AU CHÂTEAU - Habitation, garage, atelier de 274 m², places-jardins de 5 et de 102 m², total: 381 m².
Estimation cadastrale (1989) Fr. 3 498 000.-
Estimation de l'expert (1994) Fr. 2 120 000.-

La parcelle 3373 fait partie de l'ensemble historique et protégé du Château de Peseux, dont elle forme l'aile Est. Rez: bureaux. 1er étage: cabinet médical. 2e étage: 2 appartements de 2 pièces chacun. 3e étage: bureaux en duplex. Une rénovation complète a été effectuée en 1984.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: le 6 février 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: mardi 14 février 1995, à 14 heures, sur place.
Boudry, le 11 février 1995.

OFFICE DES FAILLITES: le préposé: E. Naine
28-10515

OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE
Vente d'un immeuble locatif
rue des Primevères 5/7, au Locle

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 24 février 1995, à 10 heures**, au Locle, Hôtel Judiciaire, salle du Tribunal.

Failli: Ciocia & Carella S.A., rue des Jonchères 31, 2610 Saint-Imier. Délégation de l'O.F. de Courtelary.

CADASTRE DU LOCLE
Parcelle 6431: RUE DES PRIMEVÈRES 5/7), habitation de 351 m² et places-jardins de 1353 m². Total 1704 m².
Estimations: cadastrale (1992): Fr. 3 300 000.-
de l'expert (1994): Fr. 2 250 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: lundi 13 février 1995, à 14 heures sur place.
Le Locle, le 11 janvier 1995.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois
157-714807

OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE
Vente d'un immeuble locatif
rue Pury 5, aux Ponts-de-Martel

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 24 février 1995, à 14 heures**, au Locle, Hôtel Judiciaire, salle du Tribunal.

Failli: Ciocia & Carella S.A., rue des Jonchères 31, 2610 Saint-Imier. Délégation de l'O.F. de Courtelary.

CADASTRE DES PONTS-DE-MARTEL
Parcelle 1646: LES PRISES (rue Pury 5), bâtiment de 178 m² et places-jardins de 1342 m². Total 1520 m².
Estimations: cadastrale (1991): Fr. 850 000.-
de l'expert (1994): Fr. 500 000.-

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 20 janvier 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiements seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: mardi 14 février 1995, à 14 heures sur place.
Le Locle, le 11 janvier 1995.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Dubois
157-714808

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ
VENTE D'UNE VILLA
MITOYENNE

Date et lieu de l'enchère: le **16 mars 1995 à 15 heures** à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Débiteur: Studer Roger Jean à Chézard.

CADASTRE DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Article 3162. A Rosset (rue du Seu 13 à Chézard). Habitation-garage de 83 m². Place/jardin de 314 m². Villa de 4½ pièces d'une surface habitable d'environ 137 m².

Estimations: cadastrale (1991) Fr. 430 000.-
de l'expert Fr. 495 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 3 février 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: le 24 février 1995 de 14 heures à 14 h 30, sur place.

Office des poursuites: le préposé, M. Gonella
28-8156

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-RUZ
VENTE D'UNE VILLA
MITOYENNE

Date et lieu de l'enchère: le **16 mars 1995 à 15 h 30** à Cernier, Hôtel de Ville, salle du Tribunal.

Débiteur: Studer Roger Jean à Chézard.

CADASTRE DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Article 3161. A Rosset (rue du Seu 15 à Chézard). Habitation de 60 m². Place/jardin de 198 m². Villa de 4½ pièces d'une surface habitable d'environ 98 m². Il existe un droit d'habitation viager sur cette villa.

Estimations: cadastrale (1991) Fr. 332 000.-
de l'expert Fr. 185 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 3 février 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: le 24 février 1995 de 14 h 30 à 15 heures, sur place.

Office des poursuites: le préposé, M. Gonella
28-8155

Heureusement qu'elle existe!

L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris sont fixés comme suit:

- pour l'édition du lundi: **Jeudi 12 heures**
- pour l'édition du mardi: **Vendredi 12 heures**
- pour l'édition du mercredi: **Lundi 12 heures**
- pour l'édition du jeudi: **Mardi 12 heures**
- pour l'édition du vendredi: **Mercredi 12 heures**
- pour l'édition du samedi: **Jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds Place du Marché Case postale 2054 Tél. 039/210 410 Téléfax 039/284 863

Le Locle Rue du Pont 8 Tél. 039/311 442 Téléfax 039/315 042

DIVERS

Lignes spéciales pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 - Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

TEMPOTIME HANSPETER WYSS

UNE ÉCHELLE?
A QUOI BON!
UNE CHAISE ME FERA...
GAGNER DU TEMPS...

Bureau suisse de prévention des accidents bpa

Automobilisme - Nigel Mansell confirmé chez McLaren

Une nouvelle carrière

Après plusieurs semaines de négociations, le Britannique Nigel Mansell a été confirmé comme deuxième pilote de l'écurie anglo-allemande McLaren-Mercedes pour le championnat du monde de Formule 1 1995.

Mansell, qui sera associé au Finlandais Mika Hakkinen, a dû réviser ses prétentions financières à la baisse. Mansell demandait au départ seize millions de dollars (environ vingt millions de francs suisses) pour une année. A 41 ans, l'ancien champion du monde (1992), risquait en effet d'être privé de volant

pour la saison à venir après avoir été écarté de l'écurie Williams-Renault au profit du jeune Ecossais David Coulthard.

COMPÉTITIF

Rappelé par Williams pour les quatre derniers Grands Prix l'an dernier, Mansell avait pourtant prouvé qu'il était encore compétitif en s'imposant lors de l'ultime épreuve à Adélaïde (Australie), où il avait également signé la pole-position.

Après avoir tenté de débaucher Coulthard, Ron Dennis, le patron de McLaren, qui n'a jamais caché qu'il n'était pas un fervent supporter de Mansell, s'est résolu à l'engager pour un an.



Nigel Mansell
On le reverra faire joujou avec Michael Schumacher. (Keystone-EPA)

Le contrat de McLaren avec son commanditaire principal (Marlboro) oblige, en effet, l'écurie à compter dans ses rangs un pilote ayant des victoires en Grand Prix à son actif. Or, Mansell était le seul répondant à ce critère encore disponible sur le marché.

LE MÊME MATÉRIEL

L'ancien champion du monde, qui entamera lors du Grand Prix du Brésil le 26 mars prochain sa treizième saison en Formule 1, est le plus expérimenté des pilotes en activité avec 185 épreuves et trente et une victoires à son palmarès. Il reste aussi l'un des plus spectaculaires.

«C'est comme une nouvelle carrière qui commence pour moi, a affirmé Mansell. Je suis motivé comme jamais et je crois qu'il faudra compter avec l'écurie cette saison.»

Quant à Ron Dennis, il a précisé que Mansell et Hakkinen disposeraient du même matériel. «Nous mettons un point d'honneur ne pas avoir de numéro 1 et de numéro 2. Nos pilotes auront les mêmes facilités et le même matériel.» (si)

Un sponsor pour Sauber -
Le Zurichois Peter Sauber a déniché un sponsor principal pour la saison 1995 de Formule 1, la boisson énergétique «Red Bull» fabriquée par une entreprise autrichienne. Les monoplaces des pilotes Heinz-Harald Frentzen et Karl Wendlinger seront assorties aux couleurs de l'entreprise de Salzbourg, le bleu foncé. (si)

Voile - Blake battu

Déclassé...

Invaincus dans la baie de San Diego depuis le début des éliminatoires de la Coupe de l'America, les Néo-Zélandais de Peter Blake ont perdu... sur le tapis vert une régatée qu'ils avaient gagnée sur le plan d'eau, lors de la troisième journée du deuxième round-robin.

Ils ont été déclassés par le jury international pour avoir hissé hors du plan vertical de leur bateau un homme en tête de mât. Les Australiens de «One Australia» ont en effet estimé - à juste titre selon le jury - que «Team New Zealand» bénéficiait, au moment de la gite, d'un «rappel» supplémentaire, ce qui est contraire au règlement. Sur le plan d'eau, les «Kiwis» de «Team New Zealand» avaient devancé «One Australia» de 2'06", quelques heures auparavant.

Tous les autres défis qui ont régaté contre «Team New Zealand» depuis le début de la compétition auraient pu déposer une réclamation dans ce sens. Mais les questions posées concernaient seulement les moyens de transmissions des données du «guetteur» néo-zélandais... Cette décision du jury international resserre le classement provisoire. Les Néo-Zélandais ne comptent plus qu'un point d'avance sur leurs rivaux du jour.

Le «France 3» de Marc Pajot a pour sa part créé la surprise en battant «Nippon» de 2'24". Face à un rival qui avait été le premier à résister vraiment aux Néo-Zélandais de Peter Blake, l'équipe française ne bénéficiait pas des faveurs du pronostic, d'autant qu'elle restait sur un échec (face à «One Australia») qui aurait pu la faire douter. De plus, elle était toujours à la recherche de sa première victoire significative, n'ayant battu, jusqu'alors, que des Espagnols toujours à la recherche de leur premier succès.

San Diego (Californie). Coupe de l'America. Challenger, deuxième round-robin. 3e journée: «One Australia» bat «Team New Zealand» disqualification. «France 3» bat «Nippon» de 2'24". «Win New Zealand» de 2'24". «Sydney 95» de 12'24". Exempt: «Rioja de Espana».

Classement: 1. «Team New Zealand» (Peter Blake) 10 p. 2. «One Australia» (John Bertrand) 9. 3. «Win New Zealand» (Chris Dickson) 7. 4. «Nippon» (Makoto Namba) 6. 5. «Sydney 95» (Syd Fischer) 4. 6. «France 3» (Marc Pajot) 3. 7. «Rioja de Espana» (Pedro Campos) 0. (si)

Fittipaldi en IndyCar

Le Brésilien Christian Fittipaldi a annoncé qu'il disputerait cette saison le championnat IndyCar avec l'écurie Walker. Fittipaldi, qui pilotait une Footwork l'an dernier, n'a pas pu retrouver de volant en Formule 1 pour la saison 1995 après avoir été pressenti dans les écuries Tyrrell et Arrows.

La première course de la saison en IndyCar aura lieu le 5 mars à Miami. (si)

Volleyball - Gros morceaux pour TGV-87 et VFM

Deux bons tests

TGV-87, en LNA masculine, face à Chênois, VFM, en LNB féminine, contre RG Bâle, tous deux à l'extérieur, n'auront pas la vie facile aujourd'hui. Reste que, dans un cas comme dans l'autre, tout n'est peut-être pas dit d'avance.

Renforcée par le Russe Patkin, la phalange tramelote conserve encore l'espoir de préserver sa place dans l'élite du volleyball helvétique masculin. «Tout n'est pas perdu, affirme le président

Frédéric Gerber. On verra aujourd'hui ce que vaut réellement notre nouvel étranger et nous pourrions mieux évaluer nos chances de maintien.» Des chances qui sont plutôt minces, mais qui sait...

Au Noirmont, Hans Bexkens ne baisse pas les bras avant de rencontrer le leader, le tout même si la Québécoise Marjorie Veilleux sera indisponible tout à l'heure à Bâle. «Elle s'est à nouveau blessée à son genou gauche mercredi contre NATZ Fribourg, mais ce n'est pas trop grave, elle ne pourra simplement pas jouer aujourd'hui, indique le Batave. Je pense que nous avons tout de même une chance face aux Bâloises. Nous nous étions inclinés de justesse au match-aller et je crois que nous aurons notre mot à dire. Si nous restons concentrés et que nous prenons des risques, nous parviendrons peut-être à les déstabiliser.» Peut-être... J.C.



Audrey Boillot
Un gros morceau pour VFM. (Impar-Galley)

Basketball - Le coup de fil aux entraîneurs

Contre mauvaise fortune...

Les deux équipes neuchâtelaises de Ligue nationale engagées aujourd'hui dans leur tour respectif de promotion-relégation LNA/LNB, Union NE chez les messieurs et La Chaux-de-Fonds chez les dames, qui ne sont pas épargnées par les blessures, vont devoir faire contre mauvaise fortune bon coeur.

Le Russe Dimitri Soukharev ayant dû déclarer forfait jusqu'à la fin de la saison, Union NE est contraint de remettre dans le bain son Serbe Boban Kocic aux côtés de l'Américain Brian

Vaughns. «On verra comment ça ira, distille Miodrag Marjanovic. Kocic ne s'entraîne que depuis un mois et il est difficile de savoir de quelle façon il se comportera. Cela dit, nous n'avons pas grand-chose à perdre contre Regensdorf...»

Rodriguez, Schmidt (blessées) et Ganguillet (suspendue), Stefan Rudy est bien embarrassé avant le déplacement de son équipe féminine à Berne. «On va quand même faire le maximum, lance le mentor des filles du BCC. Nous avions battu Femina BE chez nous alors que nous étions au complet et nous

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

- LNA masculine**
- 18.00 Chênois - TGV-87
- LNB féminine**
- 14.00 RG Bâle - Fr.-Montagnes
- Première ligue masculine**
- 17.00 Val-de-Ruz - Kôniz
- 17.30 La Chx-de-Fds - Bulle
- Première ligue féminine**
- 15.00 Val-de-Ruz - Marly
- 16.00 Fr.-Montagnes - Langenthal
- 16.30 Guin - NUC

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

- Promotion-relégation LNA/LNB masculine**
- 17.30 Regensdorf - Union NE
- Promotion-relégation LNA/LNB féminine**
- 17.00 Femina BE - La Chx-de-Fds

TV-SPORTS

● SAMEDI

- DRS (chaîne sportive)
- 10.10 Ski alpin. Slalom géant messieurs (1re manche).
- 12.55 Ski alpin. Slalom géant messieurs (2e manche).
- TSI (chaîne sportive)
- 14.00 Football américain. Finale du Superbowl.
- 15.00 Tennis. Coupe Davis: Suisse - Hollande (double).
- 18.00 Patinage artistique. CE: libre dames.
- TSR
- 22.20 C'est très sport: Start.
- DRS
- 22.30 Sport aktuell.
- TSI
- 22.25 Dopo partita.
- TF1
- 17.10 Football. Coupe de France: Auxerre - Lens.
- 23.50 Formule foot.
- F2
- 15.05 Samedi sport.
- 15.10 Tiercé.
- 15.20 Rugby. Tournoi des Cinq Nations: Angleterre - France.
- 17.15 Rugby. Tournoi des Cinq Nations: Ecosse - Irlande.
- 17.35 Patinage artistique. CE: libre dames.
- 20.40 Football. Coupe de France: Martigues - PSG.
- 01.00 L'heure du golf.
- F3
- 08.55 Magazine olympique.
- 09.25 Rencontres à XV.
- 20.35 Tout le sport.
- 22.25 Tennis. Coupe Davis: Etats-Unis - France (double).

● DIMANCHE

- TSI (chaîne sportive)
- 14.00 Tennis. Coupe Davis: Suisse - Hollande.
- TSR
- 18.25 C'est très sport: Start.
- 23.50 Top chrono.
- DRS
- 13.05 Sport aktuell.
- 16.30 Sport.
- 18.30 Sportpanorama.
- TSI
- 21.25 La domenica sportiva.
- TF1
- 10.20 Auto moto.
- 11.00 Téléfoot.
- 17.55 Patinage artistique. Gala de clôture.
- F2
- 18.20 Stade 2.
- 04.35 Stade 2.
- F3
- 14.00 Voile. Coupe de l'America.
- 15.20 Tiercé.
- 16.40 Sport dimanche.
- M6
- 11.25 Turbo.
- ARD
- 12.50 Tennis. Coupe Davis: Allemagne - Croatie.
- 18.08 Sportschau.
- ZDF
- 15.05 Sport-extra.
- 22.25 Sport am Sonntag.
- SWF
- 15.45 Athlétisme.
- TVE
- 12.00 Area deportiva.
- 21.30 Solo goles.
- RTP
- 18.00 Football.
- 22.30 Domingo desportivo.
- EUROSPORT
- 08.30 Tennis.
- 10.00 Tennis.
- 11.00 Patinage artistique.
- 13.00 Tennis.
- 14.00 Patinage artistique.
- 17.00 Natation.
- 18.30 Saut à skis.
- 19.00 Ski nordique.
- 20.00 Patinage artistique.
- 22.00 Boxe.
- 23.00 Golf.
- 01.00 Tennis.

Intempéries: dans le labyrinthe des assurances

Qui paye les dégâts?

Les intempéries ont causé des dégâts? Élémentaire: il suffit de les déclarer. Oui, mais à quelle assurance? Elle diffère selon le cas (et les cantons) et n'entre en matière, lors de tempêtes, qu'à partir d'une certaine vitesse du vent... Des pointes de 90 km/h pour les compagnies privées, 75 km/h pour l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière!

Dans le canton de Neuchâtel, l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière (ECAI) «couvre les dégâts aux bâtiments à 100%», déclare son directeur Fred Besson qui informe par ailleurs: «L'ECAI a enregistré quelque 500 sinistres dus aux intempéries de la semaine passée: dégâts d'eau, mais surtout dégâts dus au vent pour un montant d'un à deux millions de francs».

Un toit, une cheminée, ou une fenêtre sont endommagés par la tempête, une inondation ou un éboulement? L'ECAI prend en charge tous les dégâts au bâtiment et aux choses classées dans la catégorie «immobilier»: chauffage, portes, cuisines fixes (armoires et appareils), etc. En résumé: «Tout ce qui reste à demeure dans l'immeuble si on le vend ou le loue», précise Fred Besson.

Il ajoute: «Toutefois, s'il y a activité économique, tout ce qui



Montée des eaux

Un aspect du Jura la semaine passée...

(Impar-Galley)

la concerne est pris par le privé».

Jusqu'ici, l'affaire paraît claire. Supposons maintenant que l'eau fasse des dégâts au mobilier. Deux types distincts d'assurances privées couvrent ce genre de dommage: l'assurance mobilier, lorsque le dommage est causé par les forces de la nature, ou l'assurance dégâts d'eau, qui

couvre les infiltrations d'eau, les ruptures de conduite, etc.

L'assurance mobilier est en fait une assurance incendie qui, paradoxalement, couvre aussi les dommages naturels (avec de petites franchises), précise Michel Robert, agent général de la Mobilière Suisse à Neuchâtel. Toutefois, des conditions météorolo-

giques particulières peuvent être la cause de dommages qui n'entrent pas dans la catégorie des dégâts dus aux forces naturelles. Michel Robert donne un exemple: les écoulements dus à la neige et au gel provoquent des cassures dans le toit; ce dommage est couvert par l'assurance dégâts d'eau... Il reconnaît:

«Dans certains cas, la limite n'est pas très claire. Si vous avez un toit endommagé par le vent sans qu'on s'en aperçoive et qu'une forte pluie provoque ultérieurement des dégâts, le cas concerne l'assurance dégâts d'eau. Cependant, les cas où nous avons le plus de peine à nous déterminer concernent des caves inondées. Si une conduite refoule, c'est du dégâts d'eau, mais si la cave est inondée par les escaliers ou par les sauts-de-loup, c'est du dommage naturel»...

«Le canton de Neuchâtel présente une particularité: la force du vent pour la prise en compte des dégâts n'est pas la même entre l'ECAI et les compagnies privées...», relève Michel Robert. L'ECAI a fixé la limite à 90 km/h et les privés (pour toute la Suisse) à 75 km/h. Avec 160 km/h mesurés lors des dégâts causés la semaine passée au Centre d'entretien de la N5 à Boudry, le cas était indiscutable... AT

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Une femme au Conseil communal



Après 18 ans de service particulièrement actif, Alain Bringolf quittera le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds le 31 juillet prochain. Le POP présente une femme pour lui succéder, en la personne de Claudine Stähli-Wolf, députée (notre photo Gerber). Agée de 46 ans, mère de trois enfants, la candidate popiste annonce poursuivre dans la voie de concertation appliquée par son prédécesseur. Ce changement intervient un an avant les prochaines élections communales.

Page 21

Recensement de la population

Le Neuchâtelois: une espèce menacée?

En l'espace de 25 ans, le canton a perdu 5802 Neuchâtelois. Ils étaient encore 56.343 en 1970 et, après une chute régulière, leur effectif s'est réduit de 10,30%! L'espèce serait-elle menacée?

Page 26

Peu importe le flacon...

Un inondé bien assuré n'est pas forcément un inondé malheureux... En voici une anecdote. Lors de la grande crue du Doubs de 1990, un établissement public de Tariche, près de Saint-Ursane, a eu sa cave complètement inondée et toutes les étiquettes de ses bouteilles avaient été décollées... D'entente avec l'assurance, tout le lot de vin a été mis en vente à un prix unique: quinze francs la bouteille, au risque et péril du consommateur qui pouvait tout aussi bien tomber sur un excellent vin de garde que sur un cru plus commun. La formule a séduit et les amateurs de loterie ont afflué... (at)

Distribution matinale de «L'Impartial»

Lundi: c'est parti!

C'est un Impartial encore tout chaud de la rotative que nous allons distribuer dès lundi matin, aux premières lueurs de l'aube, en zone urbaine, au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

Avec la fructueuse collaboration des PTT, un service de distribution avancé a été mis sur pied. L'organisation d'une telle opération, dont les PTT assurent la gestion, s'est avérée beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait à première vue. En effet, trois problèmes majeurs devaient être résolus: ● recruter 70 porteurs et leurs remplaçants

● approvisionner avant 6 heures 290 dépôts, kiosques et caissettes

● résoudre le problème des portes d'immeubles souvent encore fermées à clé le matin tôt.

Les gérances ont fait preuve de compréhension s'agissant de l'ouverture matinale des portes des immeubles, toutefois il se peut que des cas isolés aient échappé à notre prospection et information. M. B. Junod, tél. 214.201, se tient à disposition, à l'Hôtel des Postes, pour résoudre les problèmes qui pourraient subsister. (Imp)

La distribution matinale du journal est une nouvelle prestation souvent demandée par nos abonnés et annonceurs.

A tous et à toutes, nous demandons de faire preuve de compréhension durant les premiers temps de la mise en service de cette distribution, surtout si une tempête de neige vient soudain rendre plus difficile le travail des distributeurs. Merci de penser à eux qui vont se lever très tôt pour vous permettre de lire votre quotidien au petit déjeuner déjà. (Imp)

De cas en cas

Le Suisse est en général bien assuré en matière d'incendie et de dégâts d'eau dus aux forces naturelles. Cependant, chaque canton a son propre système. En Suisse romande, par exemple, le Valais et Genève n'ont pas d'établissements cantonaux et ce sont donc les compagnies privées qui couvrent le bâtiment et le contenu. Dans le canton de Vaud, mobilier et bâtiment sont obligatoirement assurés auprès de l'Etablissement cantonal, alors que dans le canton de Neuchâtel, l'assurance du bâtiment est obligatoire auprès de l'ECAI et le contenu est facultatif, tout comme dans le Jura et le canton de Berne, d'ailleurs.

Les dégâts dus aux inondations sont en général mal assurés en Europe, notamment pour des raisons de risques. Aux Pays-Bas et en Belgique, les assureurs ne couvrent pas des événements trop prévisibles... Alors qu'en Allemagne ces dégâts ne sont généralement pas couverts non plus, en France, l'Etat les paie mais uniquement lorsque l'événement est déclaré «catastrophe nationale»... (at)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons: formation de quelques bancs de brouillard ou de stratus sur le Plateau se dissipant en cours de matinée. Nébulosité changeante, parfois forte le long du Jura, pluies probables en fin de journée, plus étendues sur le nord et l'est du pays. Sur le bassin lémanique et le Chablais, de belles éclaircies pourront se développer. Vent de secteur ouest modéré en montagne.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max		min.	max
Amsterdam	3°	7°	Miami	14°	22°
Nuageux			Nuageux		
Berlin	-2°	4°	Montréal	-18°	-8°
Temps clair			Temps Clair		
Bruxelles	-4°	8°	New York	-8°	6°
Nuageux			Neigeux		
Buenos Aires	15°	27°	Oslo	-12°	3°
Temps clair			Nuageux		
Chicago	-1°	2°	Paris	2°	9°
Temps clair			Nuageux		
Copenhague	-4°	4°	Rio de Janeiro	22°	33°
Nuageux			Nuageux		
Francofort	-2°	10°	Rome	7°	13°
Nuageux			Temps clair		
Johannesburg	15°	25°	Stockholm	-6°	4°
Temps clair			Nuageux		
Londres	6°	12°	Sydney	19°	36°
Nuageux			Temps clair		
Los Angeles	15°	34°	Tokyo	3°	10°
Temps clair			Temps clair		
Madrid	5°	15°	Vienne	2°	4°
Temps clair			Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone qui recouvre l'Europe occidentale et centrale s'affaiblit passagèrement, ce qui permet à une perturbation atlantique de passer à proximité du nord de notre pays. Evolution probable de dimanche à mercredi: au nord, dimanche, nébulosité changeante, pluies occasionnelles. Dans l'est, limite des chutes de neige vers 1800 mètres. Dès lundi: en partie ensoleillé et probalement sec et doux. Passages nuageux dans l'est.



Le POP propose Claudine Stähli-Wolf pour remplacer Alain Bringolf

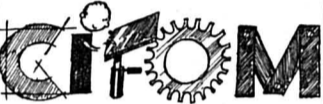
Une femme enfin à l'exécutif

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Formation
professionnelle
Allez voter!



C'est aujourd'hui et demain que les Chaux-de-Fonniers sont appelés à se prononcer sur la réorganisation de la formation professionnelle dans les Montagnes neuchâteloises et le projet du CIFOM. L'enjeu est d'importance pour l'avenir de la région et la formation des jeunes. Les bureaux de vote (Halle aux Enchères, collège des Forges et collège de La Charrière), sont ouverts aujourd'hui samedi de 9 h à 18 heures et demain dimanche de 9 à 12 heures. (Imp)

Partenariat avec la SBS
Tout bon pour Bikini

La Société de Banque Suisse a vraisemblablement été impressionnée par le grand succès de Bikini Test. Constatant que ce lieu de concerts, inauguré en 1992, accueille chaque année plus de 80 spectacles et rassemble quelque 20.000 spectateurs, la banque le considère comme l'un des endroits les plus connus et reconnus du pays. Dès lors, la SBS annonce avec plaisir la conclusion d'un contrat de partenariat, prévoyant diverses formes de collaboration. Par exemple, les concerts importants bénéficieront d'une prélocation aux TicketCorner SBS. Pour Bikini Test, ce partenariat impliquera la soutien aux activités de la salle mais aussi permettra un développement d'autres manifestations. Il est basé sur un contrat fixe et reste ouvert à des activités ponctuelles. Autre donnée intéressante, la banque, dans ses succursales et via ses TicketCorner, assurera une diffusion élargie et une promotion extérieure des grands concerts annoncés aux Anciens Moulins de La Joux-Perret 3. (ib)

AGENDA

Imagineige
Inscrivez-vous

La neige est annoncée et Imagineige se rapproche. Afin de participer à ce concours de sculptures de neige, les 10, 11 et 12 février prochains ou 17, 18 et 19 février, il faut s'inscrire à l'OTMN (Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises), Espacité, (tél. 039/24 20 10), jusqu'à lundi 6 février, midi. (Imp)

Au 1er août prochain, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds comptera vraisemblablement une femme! En remplacement de Alain Bringolf, qui remet son mandat après 18 ans, la section locale du POP propose Claudine Stähli-Wolf. Actuellement députée au Grand Conseil et active dans de nombreuses commissions, sympathisante du POP depuis 1987 puis membre depuis 1993, cette candidate déclare vouloir œuvrer dans la voie tracée par son prédécesseur.

On le savait depuis 1992, date des dernières élections: Alain Bringolf ne briguerait pas un nouveau mandat à l'échéance de 1996. Entré au Conseil communal en 1977, il aura donc occupé durant 18 ans la fonction de conseiller communal, chargé des Travaux publics. Jour pour jour, le 31 juillet prochain, il remettra le flambeau; une date choisie en fonction des disponibilités de la candidate pressentie.

Le président de la section locale du POP, Jean-Pierre Veya, a reconnu hier que, d'un point de vue éthique, il aurait été plus correct de procéder au changement en fin de législature. Mais l'opération aurait été périlleuse, sachant que l'actuel conseiller communal, véritable locomotive, draine à lui seul une bonne part de l'électorat. Procéder à la rocade après les élections aurait été réellement incorrect. C'est une solution de moyen terme qui a été préférée.

UNE FEMME BIENVENUE

Qui alors? «Nous avons songé qu'une femme serait la bienvenue», précise Jean-Pierre Veya. Le POP a pu avancer les noms de trois femmes; pressenties,

Laurence Bøgli et Frédérique Steiger-Béguin ont décliné l'offre. La candidature de Claudine Stähli-Wolf s'est imposée et a été acceptée à l'unanimité, recueillant encore les faveurs des écologistes.

«Dans la mesure où Alain Bringolf souhaitait remettre son mandat et qu'il était temps qu'une femme prenne ce rôle, c'était l'heure de m'engager.» Si elle est élue par le Conseil général (lors d'une prochaine séance à fixer), elle sera la première femme à siéger à l'exécutif chaux-de-fonnier alors que les villes du Locle et de Neuchâtel ont déjà leur conseillère communale.

Louée pour la sensibilité féminine qu'elle apportera au Conseil communal, Claudine Stähli-Wolf précise bien «qu'être femme n'est pas suffisant». Elle se présente comme militante de gauche et perçue parfois comme trop «entière» au Grand Conseil, avec des interventions pointues. Le rôle dans un exécutif est différent, reconnaît-elle. «Avec le temps, j'ai appris à écouter et à négocier; à accepter des décisions, fussent-elles différentes de ce que j'aurais souhaité.»

La future conseillère communale s'inscrit dans la voie tracée par Alain Bringolf, au sein d'un exécutif dont elle estime fort la qualité et le bon travail effectué. Elle se souciera toutefois de renforcer l'attention à l'égard des femmes et des familles, des étrangers; elle souhaite aussi reprendre la réflexion sur les relations entre ville et voiture, entre autres. Sans avoir de préférences quant au dicastère (excepté une légère frayeur face aux finances), la candidate au Conseil communal demande simplement qu'on lui laisse le temps et qu'on ne lui demande pas de savoir avant d'apprendre. Que fera le jeune retraité? Alain



Alain Bringolf et Claudine Stähli-Wolf

L'actuel conseiller communal, qui remet son mandat, et la candidate à sa succession.

(Impar-Gerber)

Bringolf a estimé que, après 18 ans, un tournant doit se faire dans la vie politique. Agé de 55 ans, et en très bonne forme, il préfère se retirer avant que l'usure n'entache son travail. Estimant avoir au moins encore dix ans de vie active, un bail qui permet de faire autre chose, il s'engagera auprès de son parti, remplissant la tâche de secrétaire cantonal du POP, et œuvrant encore au niveau du Parti suisse du travail. Son souhait: réduire la distance entre les gens et la politique, stimuler l'intérêt pour la chose publique et le militantisme de base. «J'ai des regrets de quitter une fonction passionnante et je suis reconnaissant à mon parti d'avoir pu vivre cette expérience-là.» I.B.

La trajectoire

Née en 1949, Claudine Stähli-Wolf est mère de trois grands enfants. Elle a fait ses classes et obtenu son bac à La Chaux-de-Fonds, puis effectué une année en sociologie à l'Université de Neuchâtel. Après avoir consacré dix ans à l'éducation de ses enfants, elle a pris la responsabilité d'un atelier de création enfantine puis, en 1992, commencé une formation en emploi d'éducatrice de la petite enfance, formation qu'elle terminera prochainement. Après un bref passage au Conseil général, elle entre au Grand Conseil en 1989, étant réélue en 1993. Elle est membre des commissions communales de Sombaille-jeunesse et du Plan de circulation. Sur le plan cantonal, elle est, entre autres, membre du Conseil de la famille et de l'égalité, et est également engagée, de manière privée, aux côtés des étrangers. Sa première activité politique remonte à 1965, lorsqu'elle participait à la création des Jeunesses progressistes à La Chaux-de-Fonds. (ib)

Fermeture définitive et rien de concret pour l'avenir

Rideau sur le Printemps

Depuis deux semaines, c'était bien tristounet dans les étages du Printemps où les clients zoniaient entre des rayons aux allures d'après-cataclysme. A la fermeture définitive, hier à 17 heures, aucune reprise effective des locaux et du bâtiment ne pouvait être annoncée. Le personnel a été convié à un cocktail d'adieu. Eclaircie dans la tristesse ambiante, seules trois personnes n'ont pas retrouvé d'emploi.

«Bienvenue au Printemps». La voix de la téléphoniste résonnait encore claire et enjouée hier après-midi. Jusqu'à la dernière minute, le personnel a assumé les rôles de vendeurs et vendeuses, alors que les clients ne se privaient pas d'exprimer regrets et tristesse.

«C'est bien dommage, qué!» Quelques minutes seulement avant que ne se baisse à jamais l'épais rideau de fer, une grappe d'inconditionnels farfouillaient encore dans les étals à peu près vides éparpillés au rez-de-chaussée.

Crêtes vertes et jeans troués, deux jeunes punks paraissaient pourtant très intéressés par des bombes de carnaval que les dieux de la fête avaient tout simplement oubliées là.

A 17 heures précises, cadenasées de l'intérieur, les grandes portes de l'entrée principale se sont fermées à tout jamais.

A l'intérieur, sans aucune amertume mais cachant mal leur émotion, tout le personnel était réuni. Un dernier cocktail

d'adieu, organisé par Jacqueline Chételat, gérante, et par Urs Kyburz, sous-directeur des grands magasins Innovation S.A., avait été organisé à leur intention.

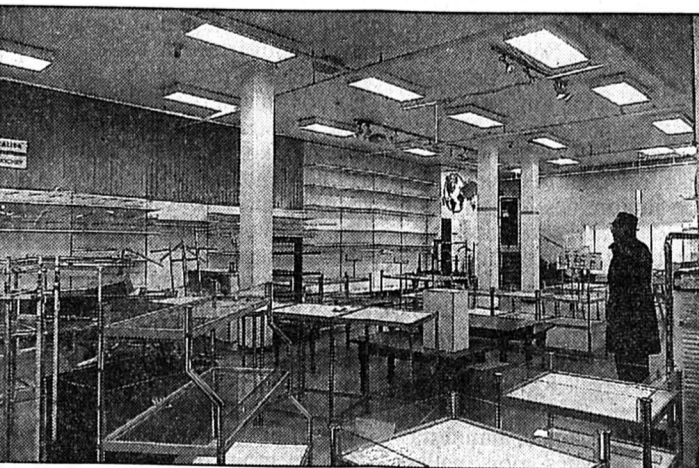
Fin janvier, le magasin pouvait encore compter sur une quarantaine de personnes, tout personnel confondu. Depuis hier, seuls 12 employés continueront jusqu'à fin février, à nettoyer et à déménager, du grenier à la cave, plus de 80 années de souvenirs et de paperasses en tout genre.

TROIS INTÉRESSÉS

A la direction de Jelmoli, Alain Rolland aurait bien aimé pouvoir, hier, annoncer la bonne nouvelle de la reprise ou de la vente de l'immeuble. Il faudra

encore attendre jusqu'à fin février mais trois intéressés, sérieux dit-on, sont sur les rangs. On évoque en filigrane la possibilité de voir s'installer à nouveau une grande chaîne de magasins.

• Vitrines et portes seront closes durant ce temps, mais Alain Rolland promet que le vide ne s'installera pas plus longtemps que pour 20 à 30 jours. Dans le cas où aucun contrat de vente ne serait signé dans ce laps de temps, le rez-de-chaussée sera utilisé, de manière précaire, pour une activité de vente, avec des partenaires commerciaux à trouver. Le groupe Jelmoli ne veut pas créer un trou domageable pour l'image de la ville. (ib-cm)



Le Printemps

Les portes sont définitivement fermées depuis hier. (Impar-Gerber)

Evénement ska à Bikini Test

The Selector en concert

Fans de black music, jubilons sans retenue! Ce soir, Bikini Test accueillera l'une des formations-phares de l'explosion ska britannique de 79: The Selector. Un petit coup d'œil dans le rétroviseur s'impose. En 1979, toutes les conditions sont réunies pour que le ska s'impose en Angleterre. Quelques années auparavant, Bob Marley a subjugué les sujets de Sa Gracieuse Majesté. D'autre part, il devient urgent de contrer le National Front (extrême-droite raciste) qui fait une percée inquiétante. Emprunté à la communauté jamaïcaine, le ska sera en même temps une réponse politique et la bande-son idéale d'une jeunesse multiraciale, engagée et prolétaire. C'est l'âge d'or du label 2-Tone (lisez «noir et blanc») dirigé par Jerry Dammers. Les Specials, Madness et The Selec-

ter font sauter les barrières raciales, signent hit sur hit. Emmenés par la chanteuse Pauline Black, The Selector publie deux albums avant de disparaître prématurément en 1981. Est-ce la fin? Heureusement pas. Les sporadiques années 80 sont mortes. Plusieurs courants majeurs (rap, acid-jazz, etc) ont permis à la black music de s'imposer sur une échelle jusqu'ici inconnue. Le ska est donc de retour et, avec lui, The Selector, un nouvel album sous le bras. En 1995, Pauline Black et ses garçons sonnent plus chatoyants, plus métissés. Le ragga et la hip-hop sont passés par là, ce qui nous promet une nuit des plus colorées.. (mam)

• The Selector en concert à Bikini Test + DJ Nix, ce soir. Portes à 21 heures.

PUBLICITÉS

1 région

Au Locle les formations techniques. A La Chaux-de-Fonds tout le reste: direction, administration, formations économiques, formations artistiques. C'est équitable, et tout demeure CHEZ NOUS.

Formation régionale

oui!

au CIFOM
4 et 5 février

Demain, dimanche 5 février 1995 à 16 heures, Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds

GRAND MATCH AU LOTO LA PATERNELLE

Système fribourgeois
Carte d'abonnement à Fr. 18.- pour tout le match
30 quines à Fr. 50.-;
30 doubles quines à Fr. 100.-
24 cartons à Fr. 150.-; 6 cartons à Fr. 250.- en bons de marchandises
Coupon à 50 ct Enfants admis

Les Télécom s'installent à Espacité

Une première suisse!

Les régions périphériques comme l'Arc jurassien sont souvent invitées en termes polis à prendre acte de quelque suppression de service public. Mais il arrive que le Haut-Jura puisse être l'objet de sollicitudes et jouer les pionniers. On vient d'en avoir l'agréable démonstration avec les Télécom de l'arrondissement de Neuchâtel qui ont inauguré hier une agence commerciale flambant neuve à Espacité. Et qui plus est, d'une conception ultramoderne qui en fait la première du genre en Suisse.

Le marché des télécommunications est en pleine effervescence. Cette réflexion a conduit les PTT à revoir fondamentalement leur politique. On sait que service postal et Télécom se sont séparés en 1992 pour suivre leur propre voie. La révolution technique foudroyante et l'ouverture des marchés sont à l'origine de cette nouvelle démarche.

Sur le plan de la concurrence, les conséquences se font déjà sentir et ne cesseront de s'intensifier. Pour le téléphone, il a fallu passer du bon vieux système électro-mécanique au principe numérique. En outre, on remplace les câbles de cuivre par un réseau de fibres optiques capables de transporter un flux plus dense d'informations et une plus grande variété de messages (sons, textes, images, bref tout ce que l'on désigne aujourd'hui sous le terme générique de «télématique»).

Seconde raison fondamentale de cette modernisation, l'ouverture des marchés étrangers. En 1998,



Nouvelle vitrine des Télécom

Son ouverture dans la troisième ville romande représente une première suisse à La Chaux-de-Fonds. En médaillon, André Rossier, directeur d'arrondissement de Neuchâtel des Télécom.

Bruxelles libéralisera le réseau des télécommunications (à l'exception de quelques pays) et la Suisse, quoique «non européenne», sera bien obligée de se mettre au diapason.

En Suisse, les Télécom n'auront plus alors le monopole et les parlementaires devront avoir mis sous toit une nouvelle législation. C'est que les enjeux seront considérables.

Si l'on veut éviter une absorption pure et simple du marché helvétique par les géants étrangers, il s'agira de mettre des

garde-fous afin que le service public soit garanti. Faute de quoi, des régions comme le Haut-Jura seront tout simplement rayées de la carte télématique, comme on veut le faire pour le rail ou la poste dans certaines instances fédérales.

Comme devait le souligner André Rossier, directeur de l'arrondissement des Télécom de Neuchâtel, il s'agira de veiller au grain, car il ne faut pas oublier que l'on dérègle pour le meilleur comme pour le pire!

AGENCE

Il appartient à Pierre-Alain Rognon, responsable de la clientèle, de présenter la nouvelle agence. On se souvient sans doute que les Télécom avaient pris pignon sur l'avenue Léopold-Robert en 1989. Or à la grande surprise des responsables, cette antenne eut un succès inespéré et se révéla rapidement trop à l'étroit. Dès lors, les Télécom se mirent en quête d'une nouvelle implantation.

Après avoir cherché dans tout

le centre-ville, c'est finalement sur Espacité qu'ils jetèrent leur dévolu: parfaitement centré, dans d'élégants locaux aménagés sur deux niveaux, on pouvait difficilement trouver mieux.

POUR LA RÉGION

En outre, les Télécom ont eu l'occasion d'innover totalement en ouvrant la première agence du genre en Suisse. Cette unité sera au service des quelque 40.000 abonnés du réseau 039, soit le Jura neuchâtelois, le haut val de Saint-Imier et les Franches-Montagnes, ce qui représente une population d'environ 60.000 habitants.

Les Télécom croient fermement en l'avenir économique du Haut-Jura et c'est la raison pour laquelle ils désirent offrir des installations haut de gamme. On y trouvera tous les services de télécommunications (téléphones, télécopieurs, vidéotexte, service après-vente, entretien, renseignements).

En outre, on pourra utiliser un service de visioconférence qui permettra de dialoguer avec le monde entier ou de transmettre visuellement des documents.

L'inauguration s'est déroulée en fin d'après-midi en présence des présidents des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. MM. Rossier et Rognon présentèrent à leurs invités cette nouvelle agence, aménagée avec goût par M. Rotzer. Enfin, Charles Augsburger se félicita que les Télécom n'aient pas oublié la troisième ville romande et pensent également région dans leur stratégie de développement.

Bl.N.

● Portes ouvertes, samedi 4 février, de 10 h à 17 h sans interruption. Agence commerciale des Télécom, Espacité.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Tribunal correctionnel
Drogue,
escroquerie etc...

Prévenu sur la base de plusieurs chefs d'accusation - vol, tentative de vol, délit, délit manqué de vol, larcin, recel, dommages à la propriété, escroquerie, infraction LFSup - N. P. a comparu jeudi dernier devant le Tribunal correctionnel du district. La Cour, composée de Frédy Boand et des jurés Sylvie Ruegg et Germain Barth, a condamné le prévenu à 10 mois d'emprisonnement, moins 77 jours de détention préventive, aux frais de la cause qui se montent à 7500 francs, à la révocation des sursis des 2 décembre 1992 et 26 mai 1993, et à la mise à exécution de ces deux peines. La drogue et le matériel séquestrés en cours d'instruction ont été confisqués et détruits. L'arrestation de N. P. a été immédiate. (cm)

Sur l'échafaudage
La coquille

Bien conscients que nous sommes les premiers à semer les coquilles, nous ne résistons pas au malin plaisir de souligner celle qui s'expose en grand à la vue de tout le monde. On ne sait où a passé le «d», mais l'échafaudage semble assez solide pour ne pas l'avoir laissé échapper. (Imp-photo Gerber)

AGENDA

Salle de musique
Orchestre
d'harmonie romand

L'Orchestre d'harmonie romand, (50 instrumentistes des classes professionnelles de plusieurs conservatoires suisses), dirigé par René Michon, donnera son concert inaugural à la Salle de musique, ce soir à 20 h 15. Œuvres de Pood, Failliot (Concertino pour trompette, soliste Marc-Olivier Broillet), Horovitz, Lancen, Badings et Cesarini. Entrée libre. (DdC)

Assemblée générale du Cercle du Sapin

Cuvée de deux jubilaires

Comptant parmi les plus vénérables sociétés de la ville, le Cercle du Sapin a siégé en assemblée générale, sous la présidence de Jean-Claude Gigandet, à la fin de la semaine dernière dans les locaux du Buffet de Gare.

Lors de cette réunion, 138e du nom, le président Jean-Claude Gigandet a passé en revue les événements de l'année écoulée, épuisant les points statutaires au pas de charge.

Après avoir rappelé les trois séries de votations qui ont émaillé la vie politique fédérale, il a salué avec une joie toute particulière deux événements

concernant le pays de Neuchâtel. Ainsi à la fin novembre, Claude Frey a été élu à la tête du Conseil national pour 1995, un honneur qui n'avait plus rejailli sur le canton depuis l'élection de l'ancien conseiller d'Etat Gaston Clottu. Par ailleurs, la République a vécu un moment mémorable de son histoire avec l'inauguration du tunnel routier sous La Vue-des-Alpes, un vieux rêve qui hantait les esprits depuis quelque 65 ans, projet dont Maurice Favre s'est fait le porte-drapeau combatif au Grand Conseil dans les années 60 et 70.

Dans le cadre de la vie de la

société, le président a dû déplorer le décès de John Robert, membre vétéran entré au Cercle en 1953 et ancien directeur de Rubattel et Weyermann. Si le recrutement reste difficile, le président a enregistré quatre nouvelles admissions, soit celles de MM. Denys Schallenberg, Michel Filippi, Jean-Rodolphe Burri et Patrick Simonet.

Les comptes ont été bouclés avec un bénéfice de 750 francs. Le comité est reconduit, à deux exceptions près, celles du caissier Michel Clément et de Wilfred Jeanneret, membre du comité depuis 1980. La caisse sera tenue «ad interim» jusqu'en juin

par Eric Muller, ancien trésorier de la société.

En cette année, deux jubilaires ont été fêtés par le Sapin, à savoir MM. Willy Santschy et Frédéric Rufener, tous deux entrés au Cercle en 1945, année de la fin de la guerre. Etabli à Zurich et bien connu, puisque qu'il fut quartier-maître du régiment 8, le second n'a pu se déplacer dans la ville qui lui est chère, retenu par un refroidissement. Enfin, trois membres totalisent 40 ans de sociétariat. Il s'agit de Claude Sandoz, Robert Moser et Roland Ratti. Le président exprima ses vifs regrets de ne pouvoir rendre hommage de

vive voix à ces «bouèbes», en particulier à Robert Moser, président d'honneur, lui qui mena les destinées du cercle durant pas moins de 22 ans! Enfin, Roland Châtelain, vice-président, annonça les festivités commémoratives de la République, fixées déjà au jeudi 23 février (pour éviter les vacances blanches du 1er mars). Contrairement à la tradition, il n'y aura pas d'invité de l'extérieur. Sont inscrits à la partie oratoire, François Jeanneret, Jean Guinand et une femme: en l'occurrence Lise Berthet, députée au Grand Conseil et peut-être candidate au Conseil national. Bl.N.

Assemblée générale de L'Atelier

Assainir les finances

En cinq ans, L'Atelier, lieu de création, de découverte et d'expérimentation d'arts créatifs, s'est façonné une place importante dans la vie locale et régionale. Afin d'en savoir plus sur le sujet, sur le déficit qui ressort des comptes, les membres de l'Association ont assisté nombreux à l'assemblée générale.

Capter les idées dans l'vent, répondre aux besoins: voilà la règle de la maison. De là découlent les cent et une propositions de L'Atelier, organisé en association gérée par un comité de sept membres, présidé par Claude Moullet, et une équipe d'animation pour encadrer les différents projets.

La création du Théâtre Cir-

cus Junior, réunissant 44 enfants, qui ont donné 37 représentations, en Suisse et en France, devant plus de 6000 spectateurs, a été l'un des hauts faits de l'année écoulée. L'Atelier a organisé des matches d'improvisation théâtrale, créé une équipe junior, des camps pour ados, des ateliers hebdomadaires divers, pour enfants de 3 à 6 ans, d'autres pour adultes, dessin, fabrication de papier. Toujours la participation a dépassé les prévisions.

D'autres belles idées spectaculaires en théâtre, marionnettes, stages, camps, manifestations et activités ponctuelles, émaillent l'année 1995 malgré le déficit de 50.000 francs qui fait boiter le bilan. A l'exception de

la ville de Neuchâtel, les communes et le canton n'ont pas offert de couverture de déficit.

L'Atelier a prouvé son efficacité, conquis sa place dans la région, le lieu mérite d'être connu et reconnu. L'ombre sur les chiffres ne remettra pas en cause la vie de la maison. Les responsables s'ingénieront à trouver du soutien auprès du privé. Les principaux créanciers ont accepté des arrangements. Le déficit sera comblé. Le comité a été reconduit dans sa fonction. Les statuts ont été modifiés. Les membres soutiens, les personnes qui auront suivi des ateliers pendant au moins trois mois dans l'année en cours, ont désormais le droit de vote lors des assemblées. D. de C.

PUBLI-REPORTAGE

Grand concours ATL!!!

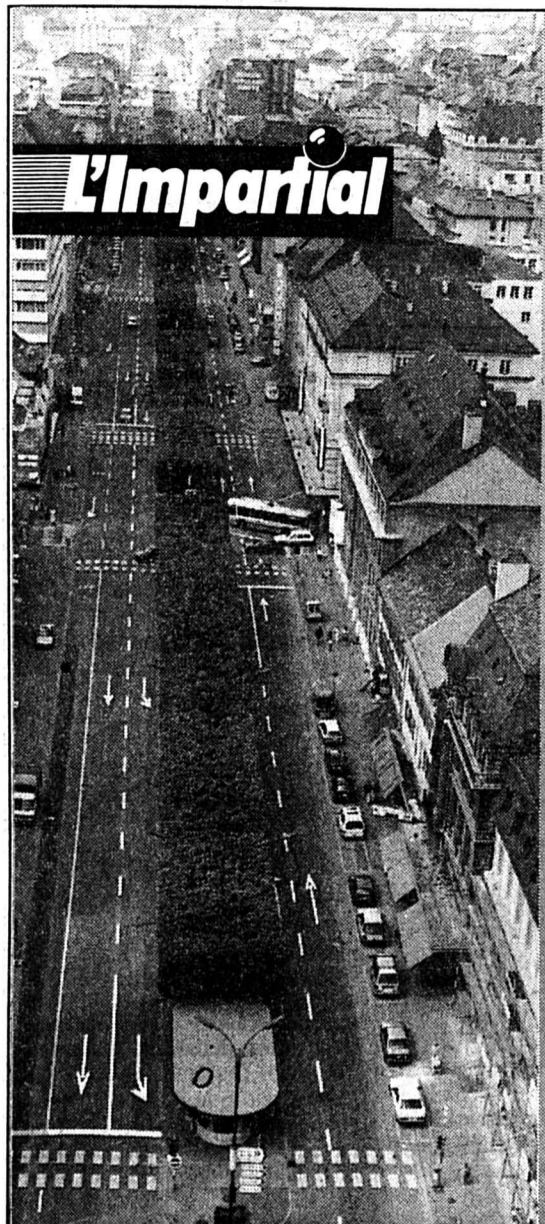


L'éditeur du petit annuaire jaune distribué chaque année gratuitement à tous les ménages de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs, avait organisé cette année un concours attrayant avec, à gagner, trois super-voyages à Disneyland Paris, à retirer chez Croisitur.

Les heureux gagnants sont: Monsieur Yves Robert, du Locle; Madame Oppliger et Monsieur Calame de La Chaux-de-Fonds. Tous trois partiront en TGV pour trois jours, deux nuits dans le plus bel hôtel d'Eurodisney, le tout offert par ATL.

Nos gagnants étaient simplement venus glisser leur bulletin de participation dans l'urne, au centre commercial Métropole à La Chaux-de-Fonds où ATL avait organisé un stand. Le tirage au sort, effectué en direct sur RTN, la radio neuchâteloise, a désigné ces trois personnes.

La remise des bons de voyage a eu lieu le 25 janvier à l'Hôtel Moreau à l'occasion d'un repas. La chance sourit aux audacieux!!!



L'Impartial

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

- 1 année: Fr. 253.- (+ 1 mois offert à tout nouvel abonné)
- 6 mois: Fr. 135.-
- 3 mois: Fr. 71.-
- 12 mois: Fr. 21.50 par mois

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nouveau!

Abonnez-vous pour un an, payez par mois
Mensualité de Fr. 21.50 (5 francs de frais administratifs sur l'année)

"Le Hameau" Café Restaurant
Les Convers ☎ 039/23 61 15

VACANCES ANNUELLES
du dimanche 5 février à 17 heures
au mardi 28 février

132-766481

Solution du mot mystère
ASSEMBLER

**CABARET-DANCING
Scotch-Club**

Pendant tout le mois
de février
Show international

Exotisme garanti
avec nos danseuses
brésiliennes, dominicaines,
marocaines et russes

L'orchestre **CLAUDIO** vous accompagnera
jusqu'à 4 heures du matin

Apéritif du lundi au vendredi de 18 à 20 heures

132-766518

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
JOURNÉES DE SKI À

TORGON

150 km de pistes,
60 remontées mécaniques
Dimanche 5, 12, 19 février
Samedi 25 février, mercredi 1er mars
Départ: 6 h 15 Le Locle, pl. du Marché
6 h 30 La Chaux-de-Fonds, Gare
Prix spécial: Fr. 53.- (enfant: Fr. 46.-)
Car + Abonnements compris
(TVA 6,5% incluse)

Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages

132-766422

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

CHOPARD
Rue Neuve 8 - Place du Marché ☎
☎ 039/28 27 92 - La Chaux-de-Fonds

1922-1995
73 ANS

ARMES - CHASSE

SPORTS - PÊCHE

Mousse (2 à 100 mm d'épaisseur) - Caoutchouc
Bas varices

132-766239



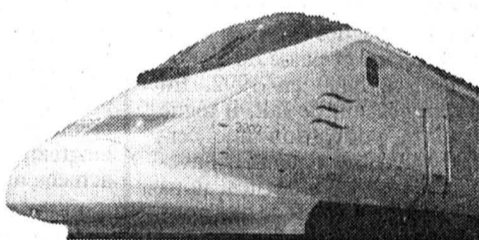
Lignes spéciales pour votre annonce: La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 - Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

VACANCES - VOYAGES

De Paris à Londres
avec L'Impartial
sous la Manche

Organisation: agence de voyages



Un grand week-end du 1er mars
Du 25 février au 1er mars 1995

Samedi 25 février

Départ en train de La Chaux-de-Fonds pour Paris.
Hôtel***. Fin de journée libre ou possibilité de participer à un tour de ville.

Dimanche 26 février

Journée libre ou excursion facultative le matin à Versailles.

Lundi 27 février

Départ avec Eurostar à destination de Londres, traversée par l'Eurotunnel. Hôtel****. Fin de journée libre ou possibilité de participer à un tour de ville, et le soir à une comédie musicale.

Mardi 28 février

Journée libre ou possibilité d'excursion l'après-midi au Château de Windsor.

Mercredi 1er mars

Matinée libre. Envol à destination de Genève par la Compagnie Swissair.
Retour en train à La Chaux-de-Fonds.

Nos prestations:

- Billet de train 2e classe du domicile à Paris.
- Suppléments TGV et réservations des places.
- Train 2e classe, Eurostar, Paris - Londres. Inclus réservations des places.
- Train 2e classe, Genève-aéroport - domicile.
- Les transferts gare - hôtel - gare à Paris. Gare - hôtel - aéroport à Londres en car privé avec guide local.
- Deux nuits à Paris au Grand Hôtel de l'Europe, catégorie 3 étoiles. Logement en chambre à deux lits, bain ou douche, WC. Petit déjeuner continental.
- Deux nuits à Londres à l'Hôtel Regency, catégorie moyenne supérieure. Logement en chambres à deux lits, bain ou douche, WC. Petit déjeuner anglais.
- Vol Londres - Genève par la Compagnie Swissair. Snack servi à bord.
- Un accompagnateur Croisitour au départ de Suisse.

Abonnés à



Fr. 1090.-

Non abonnés + 100.- (supplément chambre individuelle: Fr. 270.-)

Renseignements et inscriptions: Agence Croisitour

Serre 65	2301 La Chaux-de-Fonds	Tél. 039/23 95 55
Daniel-Jeanrichard 31	2400 Le Locle	Tél. 039/31 53 31
Docteur-Schwab 3	2610 Saint-Imier	Tél. 039/41 45 43

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU

Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont

Cuisses de grenouilles
Moules marinières
Rognons de veau
Spécialités aux chanterelles

☎ 039/53 11 04 14-764011

Cette
rubrique
paraît
chaque
samedi

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Dimanche 5 février 1995
Langue de bœuf sauce câpres
Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77 132-766501

RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»
2416 Les Brenets Tél. 039/32 11 80
LES TRIPES
à discrétion tout le mois de février
et toujours nos spécialités à la carte 157-715064

RESTAURANT
Trattoria Toscana
Chez Vincent

Dès aujourd'hui
midi et soir
nos quinzaines
Entrecôtes et moules

Chaque jour
nos menus
dès Fr. 13.50

Léopold-Robert 13 ☎ 039/24 18 24
La Chaux-de-Fonds fax 039/24 12 71 132-766510

HÔTEL CHAUMONT & GOLF
CH-2067 Chaumont-Neuchâtel

Fêter la Saint-Valentin dans une ambiance russe

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 FÉVRIER 1995
Forfait pour 2 personnes Frs. 250.-

- apéritif offert par la direction
- diner gastronomique
- une nuit à l'hôtel
- deux petits déjeuners buffet
- l'accès à la piscine

Musique Trigane

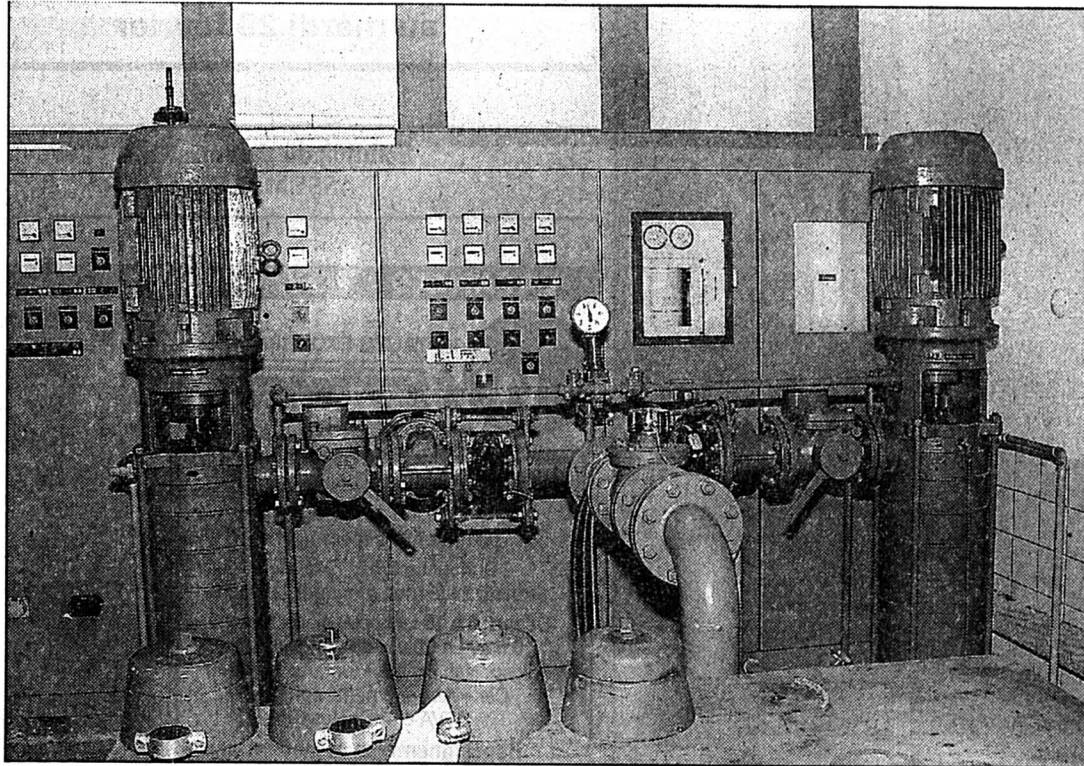
Saisissez cette occasion pour vous refaire une santé dans notre nouveau centre d'esthétique.
Notre esthéticienne diplômée se fera un plaisir de vous accueillir.

Il est prudent de réserver au ☎ 038 / 35 21 75

28-10669

Le Cerneux-Péquignot et La Chaux-du-Milieu: Syndicat dissous Dix-neuf ans d'histoire

Le 27 août 1976, 199 propriétaires des communes du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-du-Milieu et d'une partie de La Brévine (région de La Châtagne) étaient convoqués à La Chaux-du-Milieu pour une séance d'information et de constitution d'un Syndicat d'adduction d'eau. Mardi dernier, ces mêmes propriétaires se sont retrouvés au Cerneux-Péquignot pour dissoudre leur syndicat après 19 années de bons et loyaux services, marquant du même coup la fin des travaux d'adduction d'eau dans la vallée de La Brévine. Ainsi, une page s'est tournée. Place aujourd'hui au Syndicat d'exploitation d'un réseau constitué de quelques 48 kilomètres de conduites.



Station de pompage de la Porte-des-Chaux

Les travaux de forage du puits incliné, d'une profondeur de 158 mètres, qu'e celle-ci relie ont duré d'avril 1972 à juin 1974.

«Ces travaux d'adduction d'eau sont, pour toute la région, l'événement de cette fin de siècle, tout comme l'ont été ceux de l'arrivée de l'électricité effectués au début des années 1900. Merci aux autorités fédérales, cantonales et communales de l'époque, ainsi qu'à tous les propriétaires, d'avoir bien compris les importants enjeux de cette réalisation. Cela nous a permis de n'avoir aucun intérêt bancaire à payer», a soufflé non sans émotion Henri Mercier, président du Syndicat d'adduction d'eau du Cerneux-Péquignot et de La Chaux-du-Milieu. Prenant exemple sur ce qui s'est fait à La Chaux-de-Fonds, au Val-de-Travers ou à la Joux-du-Plâne, Beat Benes, chef du Service des améliorations foncières, a relevé que les collectivités publiques ont consenti de gros moyens à l'adduction d'eau.

UNE ŒUVRE DE PIONNIERS

Dans le cas de la vallée de La Brévine, le problème numéro un a été de déterminer où trouver les sources. En cela, les études du professeur André Burger de

l'Université de Neuchâtel, persuadé de la présence de l'eau en quantité suffisante dans les profondeurs étanches du sous-sol jurassien composé de roches calcaires, ont été extrêmement précieuses. Elles ont abouti à la création de deux forages, l'un à La Brévine, l'autre à la Porte-des-Chaux, qui ont exigé des efforts tant financiers que techniques. Les risques étant latents, des hommes ont même failli y laisser leur peau: «Œuvre de pionniers, il a fallu l'audace et la perspicacité des praticiens. Ils ont su faire preuve de fantaisie et de ténacité pour arriver au bout», a conclu M. Benes.

Ayant assisté à la naissance, à la conception, à la réalisation et à la finalité du projet, l'ingénieur Georges Scherrer a qualifié ce dernier acte officiel du syndicat d'historique: «Disposer de l'eau sous pression est la meilleure façon pour éviter la désertification. Élément de vie non négligeable, elle fait partie intégrante du patrimoine de la contrée». Présentés par le trésorier Jean-Pierre Schallenberger, les comptes se sont soldés avec un

petit bénéfice de 28.651,45 fr (voir encadré). Au total, les travaux ont coûté un peu moins de 10,5 millions de francs, répartis entre la Confédération (environ 3,8 millions), le canton (4,35 millions), les deux communes (0,5 million) et les propriétaires (1,85 million).

AVENIR INCERTAIN

Ayant succédé aux conseillers d'Etat Jacques Béguin et Jean Claude Jaggi, lesquels se sont passablement mouillés dans cette histoire d'eau, Pierre Dubois, chef du Département de l'économie publique, s'est appelé humoristiquement inspecteur des travaux finis: «Depuis la fondation en 1973 du premier syndicat (celui de La Brévine), il y a eu beaucoup de changements dans la mentalité générale et dans la situation économique. Pour preuve, les emplois dans l'horlogerie ont passé de 19.000 en 1975 à 8000 en 1992. Eu égard à cet état de fait, il régit parmi la population une certaine incertitude quant à l'avenir. En tant qu'autorités, nous entreprendrons tout ce que nous pourrons, dans notre sphère de

compétences, pour résoudre au mieux les problèmes». PAF

● *L'historique de l'adduction de l'eau dans la vallée de La Brévine est résumé dans une plaquette. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.*

(Imp)

D'un syndicat à l'autre

Le bouclage des comptes du Syndicat d'adduction d'eau du Cerneux-Péquignot et de La Chaux-du-Milieu a laissé un petit bénéfice de 28.651 fr 45. En votant la dissolution de leur syndicat, les membres ont accepté que cette somme soit versée au Syndicat d'exploitation du réseau d'eau de la vallée de La Brévine (SEVAB). «Venu de l'eau, cet argent repart à l'eau. Puisse ce don permettre de maintenir le plus longtemps possible son prix actuel», a espéré M. Mercier. (paf)

Station électrique à La Tuilière Pas d'étincelles

Lors de sa séance de mardi soir, le Conseil général du Locle a encore accepté sans discussion un crédit de 95.000 fr destiné à acheter un terrain et à y installer une station de transformation électrique, au lieu-dit «La Tuilière».

Parmi les interventions, Didier Huguenin (soc) s'est étonné de voir que le terrain (d'environ 100 m²) était devisé à 1000 fr... et les

frais de notaire et de géomètre à 4000 fr, ce qu'il estimait un tantinet exagéré. Jean-Paul Wettstein (CC) n'a pu que corroborer ce point de vue, en relevant que lesdits frais ont passé du simple au double depuis 10 ans. M. Wettstein a encore répondu à D. Huguenin que les câbles mis hors service étaient éliminés dans les règles de l'art. Quant à l'éventualité d'utiliser une ligne des Forces motrices du Châtelot

(une question de Jean-Pierre Duvanel, lib-PPN): cette ligne était située assez loin, mais aurait-elle été plus proche qu'il aurait tout de même fallu installer un transformateur, sans compter pas mal de papiers supplémentaires! Au vote, un oui unanime. Une interpellation de Cécile Dottori (DP), qui siégeait pour la première fois, et conjoints demandait que l'on baptise par exemple le jardin

Klaus «square Sidmouth» pour commémorer le 10e anniversaire du jumelage. Paul Jambé (CC) a répondu que ce souci honorait les interpellateurs. Le dossier sera transmis à la Commission de désignation des rues. Le jardin Klaus ne sera pas débaptisé, ce n'est pas dans les usages. Par contre, pourquoi ne pas retenir le nom de Sidmouth pour une nouvelle rue? L'interpellatrice s'est déclarée satisfaite. (cld)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVES

Cerneux-Péquignot Veillée en chansons

Hommage à la vie quotidienne et à Brel, telle a été l'ambiance très conviviale offerte par Vincent Vallat, accompagné de Ruedi Teuscher au public de l'Association de développement du Cerneux-Péquignot. Venu en voisin des Franches-Montagnes, le regard de Vincent Vallat aime se poser sur les petites choses qui font le sel de la vie quotidienne. Il en résulte des textes d'une écriture sans prétention, mais alertes, qui parfois, comme chez Brel (que Vallat admire beaucoup) sont teintés d'une connotation cruelle quant au comportement humain. Mélancolique quand il s'agit d'amour, l'esprit malicieux et festif de Vallat prend toujours le dessus. Il balance ses chansons sur des rythmes de boogie-woogie, de rock-blues, soutenu par le talent de Ruedi Teuscher, tant au clavier qu'à la percussion, et sa voix chaleureuse a tôt fait de conquérir le public. (cl)

Mimosa aux Brenets Un beau score

La vente du mimosa aux Brenets a permis de récolter 1545 francs. Ce beau résultat a été possible grâce à la générosité tant de la population que des usines du village, que les samaritains tiennent à remercier. (dn)

BRAVO À

MM. Perret et Augsburgers...

... qui viennent tous deux d'être nommés dans des services communaux par l'exécutif loclois. André Perret a été nommé cantonnier au service de la voirie communale alors que Yann Augsburgers a été désigné comme agent à la police locale. (Imp)

AVIS OFFICIEL

VILLE DU LOCLE
RAPPEL
Pour le paiement de la
taxe des chiens
Dernier délai: fin février 1995.
La perception se fera au poste de police, Grande-Rue 11.
DIRECTION DE POLICE
157-715066

GASTRONOMIE

LA CROISÉE
votre préférence
Quinzaine de la mer
Saint-pierre, loup, sole,
saumon, moules, huîtres,
langoustines
Bouillabaisse sans arêtes
Buffet de salades à volonté
☎ 039/31 35 30
157-715074

IMMOBILIER

À LOUER
aux Franches-Montagnes
SURFACE 85 m²
pour locaux commerciaux,
bureaux, magasin ou
atelier.
Renseignements:
☎ bureau: 039/53 18 85
privé: 039/61 11 18
132-766208
L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Pommes à la ferme
Nous en vendons chaque jour différentes sortes en provenance de notre culture intégrée.
Peter Meuter-Balmer
3234 Vinelz p. Erlach
☎ 032/88 11 25
6-62191
Location 28-781404
**Robes de mariées
Smokings**
Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

AUTOS - MOTOS - VELOS

**GARAGE ET CARROSSERIE
Burkhalter**
Jaluse 2 2400 Le Locle ☎ 039/31 82 80
157-715015
**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

AVIS URGENT



Rudolf Schindler
Œuvres récentes
gravure
peinture
sculpture

4 février au 5 mars 1995
mardi-dimanche 14 - 17 h

ouverture de l'exposition
samedi 4 février 17 h 30
157-715101

NAISSANCE

HERVÉ-JONATHAN,
DOROTHÉE et LAURIANE
sont heureux d'annoncer
la naissance de

**LAETITIA,
DELPHINE, NAJIA**

le 28 janvier 1995

Les heureux parents:
Chantal et Jean-Michel
BENOIT
Prairie 1
Les Ponts-de-Martel
132-766590

En marge du recensement de la population

Le Neuchâtelois, espèce menacée?

En l'espace de 25 ans, le canton a perdu 5802 Neuchâtelois. Ils étaient encore 56.343 en 1970 et, après une chute régulière, leur effectif s'est réduit de 10,30%! Si la régression devait se poursuivre, mathématiquement, il ne devrait plus y avoir de Neuchâtelois dans le canton dans 220 ans... L'espèce serait-elle menacée?

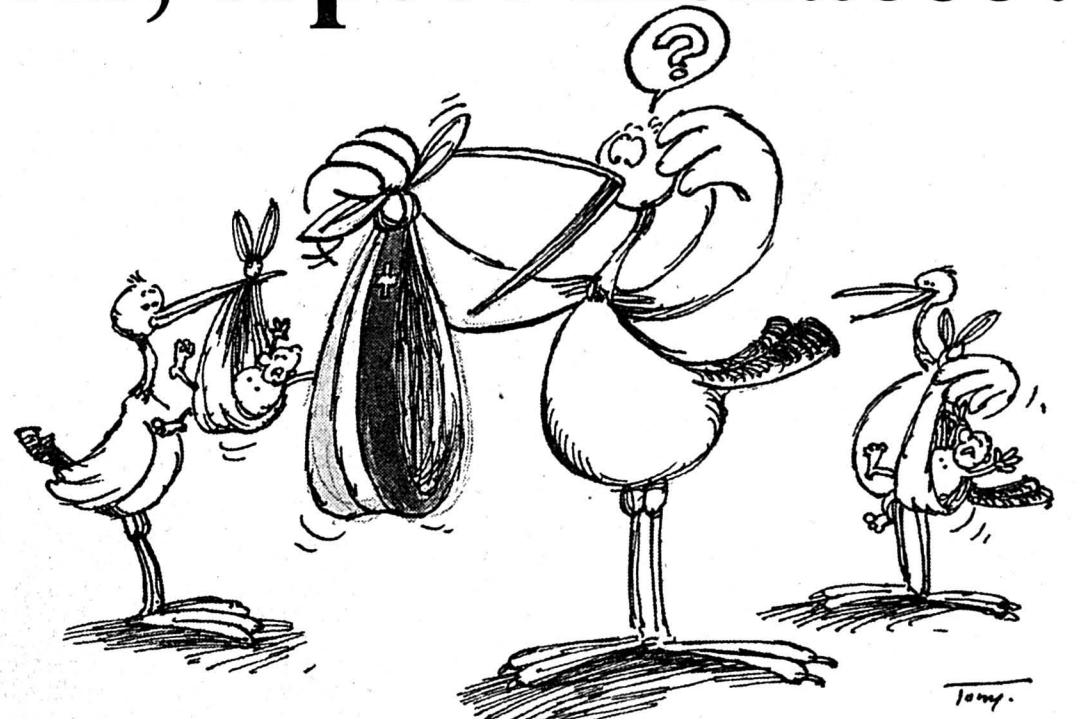
Absurde, évidemment. Si le monde est encore monde dans une dizaine de générations, il devrait encore s'y trouver des Neuchâtelois. Toutefois le phénomène est assez particulier pour être relevé. Alors que la population chutait en douze ans de 169.282 habitants (en 1973) à 155.322 (en 1984), les Neuchâtelois ont aussi logiquement diminué, mais avec un peu plus de rapidité (en nombre et en pourcentage) que les Confédérés. Ce sont, évidemment, les étrangers qui ont été les plus touchés. Ils étaient encore 36.478 en 1973 et plus que 27.347 en 1983 (-9131). Durant le même laps de temps, les Neuchâtelois ont passé de 55.238 à 52.273 (-2965) et les Confédérés de 77.782 à 75.702 (-2080).

En 1985, alors que le nombre

de Neuchâtelois poursuivait sa descente en pente douce, les Confédérés reprenaient du poil de la bête pour croître avec autant de régularité. En 1994, ils avaient pratiquement retrouvé l'effectif des précédentes belles années: 77.239. Les Neuchâtelois, nous l'avons dit, ont continué à glisser: ils étaient au nombre de 50.514 en 1994. On constate que la barre du millier inférieur est franchie en 1971, 1974, 1980, 1983, 1987 et 1992. Au rythme qu'ils ont acquis, les Neuchâtelois passeront au-dessous des cinquante mille dans deux ou trois ans. Et les étrangers? Ils étaient plus nombreux qu'en 1973 à la fin de l'année 1994: 37.692. En revanche, la population du canton, qui était au dernier recensement de 65.472 habitants, doit encore s'enrichir de quatre mille habitants pour atteindre son nombre record de 1973.

LES PROTESTANTS AUSSI!

Le canton comptait 78.423 protestants au 31 décembre dernier. Question: combien étaient-ils il y a vingt-cinq ans? En 1970 on en comptait 100.921... c'est-à-dire, 22.498 de plus! La diminution est ici de 22,30%. Préoccupant, puisqu'en suivant le même raisonnement absurde que pour les Neuchâtelois, il ne



devrait plus y avoir de protestants dans le canton dans nonante ans...

Là aussi, la régression a été constante sans jamais connaître de redressement passager. En 1972, les protestants étaient moins de cent mille, en 1982, moins de nonante mille, en 1993, moins de quatre-vingt mille... En revanche, les catholiques ont connu un remarquable redressement après les années

«maigres». Au nombre de 63.310 en 1970, ils ont chuté jusqu'à 58.849 (en 1983) pour remonter jusqu'à 66.151 en 1993. Oui, 1993. En effet, pour la première fois depuis 1983, ils ont reculé de quelques unités: 66.046 en 1994...

Si les protestants sont encore environ douze mille de plus que les catholiques sur l'ensemble de la population cantonale, la reli-

gion catholique romaine domine aujourd'hui dans un district: celui de La Chaux-de-Fonds. Les trois villes sont également à majorité catholique: Neuchâtel depuis 1993, Le Locle depuis 1991 et La Chaux-de-Fonds depuis 1990. En 1994, les protestants étaient minorisés dans sept communes neuchâteloises, alors qu'elles n'étaient que deux en 1970: Cressier et Le Cerneux-Péquignot. AT

Rédactions

CANTON
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Boudry

Noyé dans l'Areuse: toujours pas retrouvé

L'homme qui, mardi soir dernier, a été emporté par les flots de l'Areuse, à Boudry, n'a toujours pas été retrouvé. Aidée par des plongeurs du SIS de Neuchâtel, la police a encore mené d'intenses recherches hier matin, dans la rivière et sur les berges. Le débit de l'Areuse, important, ne facilite pas les choses, d'autant que l'eau est trouble. Il est possible que le corps ait été emporté vers le lac, ou qu'il soit retenu dans certains endroits creux de l'Areuse difficilement accessibles. Les recherches se poursuivront ce week-end. (se)

AGENDA

Neuchâtel
Du Népal à l'Algérie
Dans le cadre des «Lundis du Gor», la Maison du Prussien invite Mme Catherine Borel à venir parler de contrées éloignées. Son exposé s'intitule «De Kathmandou à Lhassa». Lundi 6 février, 20 h. Lundi 20 février, Jean-François Bouvier présentera le «Pays Mozabite» région d'Algérie. (comm)

Vaumarcus
Croquis, gouaches
Les Galeries du Château de Vaumarcus présentent des croquis, des gouaches et des aquarelles de l'artiste tunisien Heidi Turki. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 8 à 22 heures. A voir jusqu'au 28 février. (comm)

Neuchâtel
Concert de l'Orchestre de l'harmonie romand
Sous l'égide des Conservatoires de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Bienna, L'Orchestre d'harmonie romand, avec en soliste le trompettiste Marc-Olivier Broillat, donnera un concert mercredi 8 février, à 20 h 15, au Temple du Bas. Sous la direction de René Michon, l'orchestre interprétera des œuvres d'Alfred Reed, de Maurice Faillenot, de Joseph Horowitz, de Serge Lancen, de Henk Badings et de Franco Cesarni (comm)

Boudry: Découverte-Jeunesse dévoile ses programmes

A la rencontre de la nature

Découverte-Jeunesse s'est créée au mois d'octobre dernier à Boudry. But: offrir aux enfants la possibilité d'aller à la rencontre de la nature, en comprendre le sens, la richesse, les beautés, et ce de manière active.

Avis aux enfants. Les petites sorties et autres activités que propose l'association Découverte-Jeunesse sont riches d'enseignements et très concrètes, sur le terrain. Ses ressources proviennent de son petit journal, des annonceurs et des cotisations de ses membres. Ses programmes s'adressent aux jeunes de 6 à 16 ans. Le thème général, c'est la découverte. Découverte de la nature d'ici et d'ailleurs, découverte de ceux qui l'habitent, de leurs rapports à l'environnement et des problèmes écologiques actuels. C'est ainsi que, mercredi 18

janvier, Découverte-Jeunesse a embarqué les enfants au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. Zoom sur les gorilles par le biais d'un film, et visite du musée sous forme d'un super rallye. Samedi 28, ils se sont rendus dans la réserve du Fanel pour une journée d'observation.

La suite du programme promet également des surprises. - Samedi 11 février: Découverte-Jeunesse s'en ira tracer en raquette dans le Jura enneigé, comme dans le Grand Nord. Belle balade en perspective sur les traces des animaux. Les parents sont admis.

- Mercredi 15 février: nouvelle sortie dans la réserve du Fanel, pour de nouvelles observations. Les parents sont également admis.

- Mercredi 22 février: retour sur terre, les pieds bien calés dans nos poubelles. Où vont-elles une

fois disparues de la maison? Quels sont les déchets? Comment les trier? Une visite de l'usine d'incinération de Cottendard (SAIOD) répondra à toutes ces questions.

- Durant le mois de mars, Découverte-Jeunesse s'intéressera à la loutre au détour d'une visite du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, puis aux oiseaux et aux chauves-souris lors d'une fin d'après-midi dans la forêt de Peuseux. Entre deux, les enfants auront l'occasion de réaliser un étang, première étape: discussion, plan et diaporama sur le sujet.

Dernière chose: attention le nombre d'enfants est limité! (se)

● Adresse de contact: Découverte-Jeunesse, 1bg Philippe-Sucharth 28, 2017 Boudry. Tél: (038) 44 15 22.

Chômage et mesures de crise

Minima fixés

Par voie d'arrêté publié hier dans la Feuille officielle, le Conseil d'Etat a modifié le règlement d'exécution concernant les mesures de crise destinées à lutter contre le chômage.

Principale modification? Elle concerne les allocations d'initiation au travail, permettant de verser un salaire normal aux chômeurs difficiles à placer, et aux travailleurs sur le point de tomber au chômage qui sont mis au courant dans une entreprise, en vue d'assumer des fonctions nouvelles, différentes des précédentes.

Des allocations qui ne sont accordées que lorsque le salaire normal versé à l'employé est conforme aux usages locaux «Ces allocations étaient calculées

sur la base de la convention collective en vigueur dans la branche et, à défaut, négociées cas par cas. Dorénavant, pour ce dernier cas de figure, un barème a été établi en fonction de l'âge de la personne concernée, de son niveau de formation et du fait qu'il est employé ou non dans la profession qu'il a apprise», explique Jean-Pierre Genilloud, adjoint au chef de l'Office cantonal de l'emploi. Les minima ainsi établis vont de 2500 à 3800 fr par mois.

Le nouvel arrêté modifie en outre les minima du salaire que doit percevoir la personne mise au bénéfice d'un programme d'emploi temporaire. En introduisant ici aussi un barème différentiel selon l'âge, la situation familiale et le niveau de forma-

tion variant de 2300 à 2800 francs, sommes majorées de 200 fr. par enfant - deux au maximum - dont le bénéficiaire assumerait seul la charge. «Ce faisant, les minima ont été diminués pour les plus jeunes, mais augmentés pour les personnes ayant des charges familiales», explique J.-P. Genilloud. Le responsable tient cependant à préciser que l'ensemble de ces nouvelles mesures ne concernera qu'une minorité de cas: «Tous ceux qui ont travaillé avant d'être mis au bénéfice de mesures de crise voient en principe leur allocation calculée sur leur dernier salaire. Seuls ceux qui ne seraient pas dans ce cas ou dont le dernier salaire était inférieur à ces minima sont en fait concernés par ces modifications». (cp)

Service des monuments et sites

La valse des chefs

Le Service des monuments et sites aura bientôt un nouveau chef. Le Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles a en effet mis hier le poste au concours à la suite de la démission, pour la fin avril, du titulaire actuel, l'architecte Marc Bertschi.

Une mise au concours très «formelle» puisque le poste sera vraisemblablement pourvu par voie d'appel: «Une candidature extérieure au service est à l'examen», nous a confirmé le patron de l'Instruction publique et des affaires culturelles Jean Guinand.

Avec ce nouveau changement de tête, le Service des monuments et sites connaîtra son sixième chef en l'espace de quelques années. Un tournus «record» pour un service de l'Etat, émaillé de surcroît de quelques épisodes pour le moins singuliers dont le fameux «remerciement» de Philippe Graef suivi du passage «supersonique» d'un responsable qui avait présenté sa démission sitôt après avoir été nommé.

Le Service des monuments et sites souffrirait-il d'une «valsite» aiguë? Le conseiller

d'Etat Jean Guinand se veut rassurant: «La séparation se fait à l'amiable. Le titulaire actuel a présenté spontanément sa démission. Il n'avait été nommé qu'à titre provisoire il y a un peu plus de deux ans et sous le régime d'un contrat de droit privé. D'ailleurs, lors de mon entrée en fonction à la tête du département, le conservateur avait été averti qu'il ne pourrait être nommé définitivement. Depuis, une procédure a été mise en place pour réorganiser complètement le service qui changera d'ailleurs de nom prochainement. Au mois de mars, le Grand Conseil sera en effet saisi d'une nouvelle loi sur la protection des biens culturels qui permettra de clarifier les missions de chacun».

Le conseiller d'Etat tient à relever que ce changement intervient dans un climat serein, au vu et au su de tous les membres du service qui ont été dûment informés et entendus. Nouveau chef, nouvelle loi... la valse des chefs des Monuments et sites connaîtrait-elle enfin son dernier temps. «J'espère bien que le changement sera cette fois durable», répond le conseiller d'Etat. (cp)

Auvernier

A propos de pêcheurs

Judi prochain, il sera question de pêcheurs chez les Perchettes. Les élus d'Auvernier devront en effet examiner la modernisation des trois baraques de pêcheurs qui se situent au bord du lac. L'enjeu? Une jolie somme - un crédit de 465.000 francs - et une réputation.

«N'avons nous pas une renommée pour nos poissons à défendre?», demande le Conseil communal, dans son épais rapport. Les modestes petites baraques ont été plantées là en 1975. Depuis, rien ou presque, alors que les techniques de pêche ont évolué, comme les exigences sanitaires. A l'initiative des pêcheurs, un premier projet de ré-

novation a vu le jour. Trop cher, pas admis (l'emprise sur le lac était trop importante), si bien qu'il est tombé à l'eau. Un pêcheur en a profité pour résilier son bail. Bye, bye: il s'en est allé poursuivre sa carrière ailleurs. Ce qui a fait réfléchir la commune. D'où ce nouveau projet, agréé cette fois-ci, par la commission de surveillance des nouvelles rives d'Auvernier. En gros, l'idée c'est de doter les baraques d'un équipement ad hoc pour le stockage des poissons (frigo, congélateur), le remplissage des bateaux (citerne de fuel), le stockage du matériel, etc. La rentabilité de l'investissement est assurée par les locations, plus élevées. (sc)

Val-de-Travers: la faillite de Monk-Dubied gêne ses voisins

Toujours les pieds au chaud!

La récente mise en faillite de Monk-Dubied S.A., à Couvet, pose quelques difficultés à ses voisins. Si pour Edco Engineering S.A. les problèmes sont d'ordre organisationnel, le chauffage et le central téléphonique étant communs, la situation du producteur d'implants dentaires Mathys S.A. pourrait s'avérer plus délicate.



Usine Dubied à Couvet.

Outre le fabricant de machines à tricoter, les locaux abritent également les entreprises Edco et Mathys dentaire.

Suite à la «faillite» d'Edouard Dubied & Cie S.A. en 1988, deux entreprises rachètent l'usine covassone, Monk-Dubied et Edco. En fait, les locaux occupés par la seconde nommée sont la propriété personnelle de l'actionnaire principal, Heinz Egolf. En 1991, Mathys S.A. s'installe à Couvet, avec l'appui de la promotion économique, et loue à Monk un étage de son bâtiment administratif. Un immeuble plus connu au Vallon sous l'appellation de «silo à cravates»!

GROS PROBLÈME POTENTIEL

«Malgré le fait que nous leur louons des locaux, explique Alfred Gretschi, directeur de Ma-

thys, la fermeture de Monk n'a actuellement aucune conséquence pour nous. Elle ne devrait pas non plus en avoir dans l'immédiat, le bâtiment étant propriété d'une banque via les hypothèques détenues.»

Toutefois, un gros problème pourrait se poser, concède le directeur, en cas de rachat et si le nouveau propriétaire veut absolument des locaux vides. «Mais je ne vois pas de grosses entreprises s'installer au Val-de-Travers pour le moment et avoir besoin de l'ensemble des bâtiments», précise M. Gretschi. Dans ce cas de figure, le fabricant d'implants dentaires, qui occupe une quinzaine de personnes, aurait le temps de se re-

tourner, la liquidation de Monk-Dubied ne pouvant se faire en un tour de main.

Pour Mathys, la disparition de Monk se ressent surtout dans le service de conciergerie et pour le chargement des camions car l'entreprise n'est pas équipée pour cela. Ces détails seront certainement réglés sans heurts pour la production.

«IL FAUDRA BATAILLER»

Quant à Edco, la situation de Monk-Dubied lui pose des problèmes d'organisation. Les deux entreprises avaient en commun plusieurs services dont elles se partageaient les frais (vidange des eaux usées et des huiles, central téléphonique, chauffage). Depuis la semaine dernière, Edco assume seule ces charges, hormis le salaire du responsable de la chaudière, engagé temporairement par l'Office des poursuites de Môtiers.

«Nos frais généraux vont augmenter», estime Rudolf Schlüssel, directeur chez Edco. Il nous faudra ensuite négocier, batailler, pour récupérer notre dû, mais pour l'instant le partenaire manque. Nous devons attendre la nomination du liquidateur. Bonjour le casse-tête pour établir des décomptes réalistes!

Pour l'heure, M. Schlüssel nous rassure: «Nous avons toujours les pieds au chaud!»

MDC

Rédactions

CANTON

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Savagnier

«Pin's pon...»

L'état-major du corps de sapeurs pompiers de Savagnier souhaite resserrer les liens d'amitié entre ses membres, voire fonder une amicale. La première démarche entreprise dans ce but a été de créer un pin's: le lion des armoiries communales, casqué et porteur d'une lance d'incendie, accompagné d'un petit écu à chevrons, s'y détache sur fond d'azur avec la mention «Sapeurs-pompiers de Savagnier». Fabriqué à 1000 exemplaires numérotés, cette épinglette remporte déjà un succès certain auprès du public et des collectionneurs. (mw)

AGENDA

Chasseron-Buttes Course reportée

La course populaire de ski alpin Chasseron-Buttes, prévue aujourd'hui dès midi, est reportée au samedi 18 février. En raison du manque de neige, il n'aurait pas été possible de descendre jusqu'à Buttes. Le comité d'organisation n'ayant pas envie de prévoir une course tronquée, il a préféré renvoyer la manifestation de deux semaines. (mdc)

La Robella Compétition de «Paraski»

Dimanche, Buttes sera le cadre d'une compétition très particulière, baptisée «Paraski». Les concurrents se mesureront sur neige et dans les airs. En effet, figurent au programme deux manches de slalom géant et deux manches de parapente avec atterrissage de précision. Le rendez-vous est fixé à 8 h 45 à la station de départ du télésiège à Buttes. Il est encore possible de s'inscrire sur place. (mdc)

Temple de Savagnier Culte de bénédiction

Depuis la réorganisation pastorale de l'Eglise réformée au Val-de-Ruz, le temple de Savagnier n'accueille plus qu'un seul culte mensuel, le premier dimanche de chaque mois. La célébration de demain, présidée par le pasteur Pierre Marthaler, sera un culte de bénédiction préparés au cours de trois soirées d'étude biblique. Au cours de la sainte cène, les personnes qui le désirent pourront recevoir une imposition des mains, dans la simplicité réformée. (mw)

Tribunal de police du Val-de-Ruz: grave accident

Une retraite trop arrosée

Alors qu'il circulait sur la route menant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, à la hauteur du pont enjambant aux Hauts-Genève la voie de chemin de fer, le véhicule conduit par R. J. a été déporté et a heurté une voiture arrivant en sens inverse. Gravement blessés, les deux conducteurs ont été transportés à l'hôpital où une prise de sang a révélé que le conducteur responsable avait un taux d'alcoolémie de 1,3 pour mille.

Comparaisant cette semaine devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz, le prévenu a expliqué au juge Daniel Jeanneret qu'il avait consommé de l'alcool au repas de midi avec un collègue de travail qui prenait sa retraite. «Comme je ne bois pratiquement jamais d'alcool, je supporte peut-être moins qu'un autre», a-t-il indiqué. L'avocat de la partie civile, soit celui de l'autre conducteur impliqué dans

l'accident, a indiqué qu'il arrivait trop souvent que des personnes perdent la vie ou subissent de graves lésions sur la route à cause de gens ivres au volant ou roulant trop vite. Comme, en l'occurrence, il y a un cumul de ces deux éléments irréconciliables, cela rend la négligence du prévenu plus grave encore.

Dans son jugement, le président a déploré le fait que la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de lésions corporelles soit si stricte que le préjudice subi par le conducteur plaignant ne puisse être considéré comme grave. Retenant que R. J. s'était rendu coupable de perte de maîtrise et d'ivresse au volant, le juge l'a condamné à 21 jours d'emprisonnement, à 1400 fr. d'amende et à 1118 fr. de frais. Compte tenu de l'absence d'antécédent et du pronostic favorable relatif à une éventuelle récidive, le prévenu a été mis au bé-

néfice du sursis, pour une durée de quatre ans.

MANŒUVRES SIMULTANÉES

Le juge a également rendu cette semaine son jugement à l'encontre de D. S., prévenu d'infraction à la Loi sur la sécurité routière. Alors qu'il quittait une place sur la droite de la route menant de Dombresson à Valangin, le véhicule du prévenu a heurté le flanc gauche d'une voiture qui effectuait un dépassement. Le prévenu a expliqué à l'audience que le dépassement n'avait pas encore été engagé lorsqu'il a entrepris sa manœuvre de sortie. Il a estimé alors que la voie était libre pour lui. En l'absence de preuves, le président a retenu que le fait que les deux manœuvres aient pu avoir lieu simultanément n'était pas invraisemblable. Il a acquitté D. S. et mis les frais de la cause à la charge de l'Etat. (pt)

Trois blessés entre Brot-Dessous et Rochefort

Terrible collision

Une terrible collision a fait trois blessés hier matin près de Rochefort. Le Neuchâtelois et les deux Traversins impliqués dans l'accident ont dû être désincarcérés par les pompiers du Centre de secours du Val-de-Travers avant d'être transportés aux Cadolles et au CHUV. La circulation a été déviée pendant plusieurs heures.

Il était 7 h 20 hier matin. P.R., de Neuchâtel, circulait au volant d'une petite mais puissante Renault 5 en direction du Val-de-Travers. A l'entrée de la forêt, au lieu-dit «Bas-de-la-Prise» peu après le village de Rochefort, le véhicule a mordu la banquette herbeuse à droite de la chaussée avant de repartir sur la gauche pour heurter de plein fouet l'avant gauche de la Volvo conduite par P.R., de Travers,

qui arrivait en sens inverse. Les deux conducteurs, ainsi que la passagère de la Volvo, Mlle C.G. de Travers également, sont restés coincés dans les amas de ferraille. Les opérations de désincarcération ont duré près d'une heure et demie. Le Neuchâtelois et la Traversine ont été transportés en ambulance à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel, alors que B. était pris en charge par un hélicoptère de la Rega à destination du Chuv à Lausanne.

La désincarcération et le nettoyage de la chaussée, jonchée de débris et sur laquelle des hydrocarbures s'étaient répandus, ont obligé la police à détourner la circulation par la Côte de Rosières et le col de la Tourne. La route a été rouverte peu avant midi. (mdc)



Amas de tôles

Les blessés ont dû être désincarcérés avant d'être conduits aux Cadolles et au CHUV à Lausanne. (Impar-Galley)

Les Geneveys-sur-Coffrane

L'Harmonie s'est mise au vert

A l'instigation de leur nouveau directeur Silvio Giani, les membres de la fanfare municipale L'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane se sont mis au vert pendant deux jours à l'institut Sully-Lambelet aux Verrières. Se déroulant selon un horaire bien établi, ce camp musical a permis aux musiciennes et musiciens de passer en revue tous les morceaux prévus pour le concert annuel du 25 mars prochain.

La société a aussi travaillé par registres, sous la direction d'Anne Gertsch, de Raymond Gobbo et de Gerald Nicoud. Les participants à ce camp ont pu estimer le travail qui leur reste encore à faire jusqu'à la soirée, dans un excellent état d'esprit. L'Harmonie a également profité de ce camp pour te-

nir ses assises annuelles, sous la présidence de Pierre-André Gutknecht. Celui-ci a dressé un rapport très positif sur l'activité 1994, une année haute en couleur: la société a fêté l'an dernier son centenaire, a changé de directeur et a organisé la fête régionale des musiques du Val-de-Ruz. Quatre nouveaux membres sont venus grossir ses rangs, ce qui est réjouissant. La fanfare compte actuellement 20 interprètes qui suivent pratiquement toutes les répétitions. Le caissier Denis Gutknecht a annoncé une situation saine des finances. La société devra cependant rester prudente dans ce domaine si elle entend faire face au renouvellement de ses uniformes.

Résolument tournée vers l'avenir, L'Harmonie a décidé

de former une commission de jeunesse qui s'engagera à recruter et à aider la formation. Actuellement, ce ne sont pas moins de dix jeunes musiciens qui sont en formation sous la responsabilité du directeur Silvio Giani. Enfin, l'Harmonie est prête à accueillir des musiciens de tous âges, et cherche un batteur d'urgence. Les répétitions ont lieu le mardi dès 18 h 30. (mh)

● Composition du comité: Pierre-André Gutknecht, président; André Gattoliat, vice-président; Denis Gutknecht, caissier; Roland Matthey, secrétaire; Frédéric Chevalier, responsable du matériel; Silvio Giani, directeur; Annick Introzzi, présidente de la commission musicale; Marcel Gehrig, porte-bannière.

Saint-Imier: promus dans les professions de la santé

Une cérémonie très gaie

Le Centre de formation des professions de la santé de langue française du canton de Berne (CEFOPS), installé désormais à l'ancien asile de vieillards, a vécu hier une cérémonie de promotions particulièrement gaie, productions des élèves et nouveaux diplômés obligent. On y a bien sûr parlé des deux incendies dont l'école fut victime, mais sans jamais perdre le sourire.

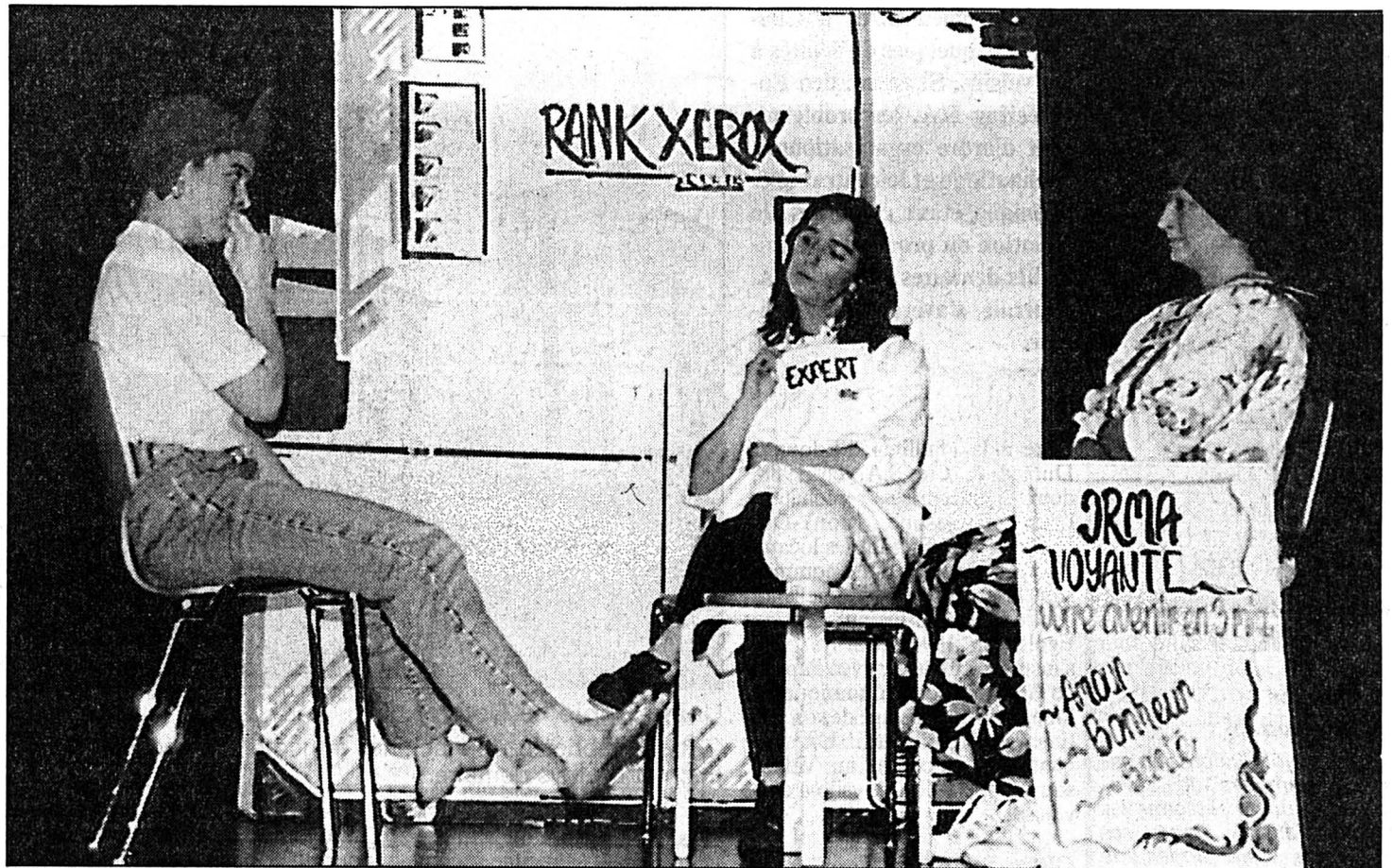
Cette manifestation, qui se déroulait à la salle de spectacles, était effectivement agrémentée par de nombreuses productions, imaginées et interprétées par des élèves du CEFOPS. L'humour y était omniprésent, à travers divers pastiches des enseignants ou encore des sketches relatant l'histoire déjà mouvementée de la jeune école.

Une histoire dont nul n'ignore plus qu'elle a été marquée par deux incendies, le second en fin d'année passée, mais qui est surtout imprégnée d'enthousiasme, de dynamisme, de volonté de développement, toutes qualités dont la région entière profite grandement.

UNE PREMIÈRE

Olga Glauser, directrice du centre, soulignait dans son allocution que le CEFOPS vivait hier une nouvelle étape à marquer d'une pierre blanche. Pour la première fois en effet, la directrice avait le plaisir de remettre simultanément les diplômes obtenus dans quatre formations distinctes, à savoir celles en soins infirmiers psychiatriques et en soins généraux, ainsi que celles d'infirmiers/ères-assistants/es et d'aides-soignants/es.

Et Mme Glauser de souligner que si chacune de ces voies de formation possède sa spécificité propre de prise en soins, tous les nouveaux soignants ont cependant reçu les connaissances de base pour une prise en charge globale de la personne, dans les



Saint-Imier

«Christobald ou la vocation brûlante»: l'histoire du CEFOPS relatée avec l'humour des élèves en soins psychiatriques, volée 1993. Parmi les vedettes, une certaine photocopieuse, bien sûr... (Impar-Egglar)

diverses composantes bio-psycho-sociales et spirituelle.

A ses félicitations chaleureuses au nouveaux professionnels de la santé, la directrice du CEFOPS ajoutait sa gratitude non seulement au corps enseignant, mais également aux professionnels assumant l'encadrement en soins des élèves.

LA RÉUSSITE PASSE PAR DES VALEURS DE BASE

Numa Périer, président du Conseil de fondation, et Sylviane Mathez, vice-présidente du même organe, ont également pris la parole durant cette soirée, le premier souhaitant la bienvenue à l'assemblée, la seconde s'exprimant essentielle-

ment en tant qu'infirmière à domicile.

Enfin, l'école avait invité Rosette Poletti, directrice-adjointe de l'École supérieure d'enseignement infirmier de Lausanne, qui est infirmière, pédagogue et psychologue à la fois.

S'adressant aux nouveaux diplômés, Mme Poletti s'arrêtait à quelques thèmes importants pour toute leur carrière. Conscience, communication, contrôle, conviction, compassion, espoir: ces six mots recouvrent, selon l'oratrice, des valeurs et des notions qu'elle développait en soulignant combien elles sont importantes pour une vie professionnelle réussie, heureuse.

LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS DU CEFOPS:

Infirmières(ier) en soins généraux, volée 3: Chantal Burkhalter, La Neuveville; Corinne Flueckiger, Courtelary; Carole Gobat, Crémines; Marie-Christine Loureiro, Moutier; Ibrahim Ngom, Bienne; Maria Lucia Vozza, Bienne.

Infirmières(ier) en psychiatrie: Théophil Bies, Le Locle; Fabienne Brunod, Saignelégier; Géraldine Christe-Longchamps, Courgenay; Valérie Faivre, Saulcy; Odile Farine, Tramelan; Anouck Glauser, Les Genevez; Audrey Gogniat, Lajoux; Stéphanie Monnin, Delémont.

Infirmières(ier) assistantes(t): Marie-Claire Bourquin, Diesse;

Katia Hirschi, Saint-Imier; Catherine Ischi, Nidau; Franck Laboureau, Reconvilier; Astrid Lehmann, Reconvilier; Nathalie Schneeberger, Sonceboz; Sylvie von Allmen, Reconvilier.

Aides-soignantes(t): Sylvie Barbe, Le Landeron; Fabienne Prêtre, Delémont; Francine Chatelain, Nidau; Vera Correia, Moutier; Cindy Kroskos, Sonvilier; Cornélia Moser, Perrefitte; Monica Moscarino, Bienne; Chantal Pedrero, La Neuveville; Amelle Rajhi, Saint-Imier; Janique Rothen, Saint-Blaise; Frédéric Schulz, La Chaux-de-Fonds; Fabienne Surdez, La Chaux-de-Fonds; Sylvane Struchen, Nods; Nicole Vauthier, Saint-Imier; Christina Videira, Saint-Imier; Isabelle Vuilleumier, Sonvilier. (de)

BRÈVE

Berne Politique de participation

Le gouvernement bernois a passé sous la loupe sa participation dans des entreprises publiques ou semi-publiques. Il remet en question son engagement dans certaines d'entre elles. Il entend par ailleurs réduire d'ici à l'an 2000 la taille des conseils d'administration et revoir leur composition. Le canton détient 635 millions de francs en capitaux de dotation à la Banque Cantonale (entreprise publique) et à la Bedag Informatique (semi-publique). Ses participations à diverses sociétés se montent à 190 millions de francs, a rappelé dernièrement la conseillère d'Etat Dori Schaer-Born lors de la présentation d'un rapport du Conseil d'Etat sur la question. Le canton de Berne participe à quelque 150 entreprises publiques ou mixtes, parmi lesquelles les Forces motrices bernoises, la compagnie de chemin de fer BLS ou l'Assurance immobilière du canton. Si l'on ne change rien à la gestion de ces entreprises, leur situation sur le marché peut se détériorer en peu de temps. Il est très important de prévoir les évolutions à venir, d'élaborer des stratégies et de réagir rapidement, met en garde le rapport. (ats)

AGENDA

Corgémont

A la fête!

Le Club mixte des accordéonistes de Corgémont-Sonceboz célèbre ce samedi 4 février son 60e anniversaire. La fête ne manquera pas de panache, qui commencera à 11 heures à la salle de spectacles, d'où sera retransmise en direct la fameuse émission «Kiosque à musique». Outre le club jubilaire, y participeront les sociétés locales que sont le Brass Band, le Männerchor «Eintracht», le Frauenchörl et le Boccalino, ainsi que l'accordéoniste Fio et le groupe de cuivres Jubima. Entrée gratuite, restauration sur place. Au même endroit, la soirée-anniversaire débutera à 20 h 30, avec la participation du Club des anciens, un concert extrêmement varié placé sous la baguette de Bernard Voiblet et une superbe tombola notamment. (gl)

Saint-Imier: avec le nouveau Conseil général Lancement officiel d'une étude pour la revalorisation du patrimoine

Judi soir, durant sa première séance de la législature (voire notre dernière édition), le Conseil général a lancé officiellement les études pour une revalorisation du patrimoine communal immobilier.

En octobre dernier, le Parti radical avait déposé une motion dans laquelle il demandait la création d'une commission chargée d'étudier l'implantation des services communaux dans le cadre d'une revalorisation du patrimoine communal immobilier.

Un patrimoine dont les motionnaires estiment qu'il devrait être utilisé plus rationnellement et mieux adapté aux besoins effectifs.

Cette intervention faisait suite au travail d'un groupe interne au PRD, qui avait analysé l'utilisation des bâtiments communaux et le fon-

ctionnement des services. Dans ses conclusions, ledit groupe proposait notamment et surtout le regroupement du centre décisionnel administratif et technique au cœur de la cité.

UNE TRENTAINE DE COMMISSIONS

Le Conseil municipal proposant de donner une suite favorable à cette motion, et désignant Jean-Pierre Bourquin pour le représenter dans cette nouvelle commission, le législatif a nommé jeudi les six autres membres, qui sont Pierre Tanner (UDC), Gérard Aeschlimann et Cornélio Fontana (PRD), François Nyffeler et André Lüginbühl (PS), ainsi que Sam De Marco (AJU).

Après avoir nommé par la suite les membres des 23 commissions municipales permanentes, pour une période de quatre ans, le nouveau

Conseil général terminait son pensum de nominations en désignant les délégués et autres représentants de la Municipalité au sein des organes suivants:

- Commission de surveillance de l'École professionnelle artisanale: Claude-Alain Beausire (PR), Jean-Claude Dougoud (PR), Charles Bolzli (UDC), Denis Wermeille (PS) et Laurent Duding (PS).

- Syndicat d'épuration des eaux usées du Haut-Vallon: Gérald Aeschlimann (PR), Guy Pedretti (AJU), Christian Tschan (UDC) et Alain Meyrat (PS).

- Conseil d'administration de la Société coopérative de la patinoire d'Erguel: Denis Gerber (PR), Grégor Doutaz (PS), Jean Burri (UDC) et Daniel Golay (AJU).

- Conseil de fondation «Colonies d'habitations pour per-

sonnes âgées ou invalides de la commune de Saint-Imier»: Patricia Gerber (PR), Catherine Dubail (PS), René Schorri (PS), Jacques Tanner (PS), Pascale Hinterholz (AJU) et Nelly Meister (UDC).

- Syndicat de communes du Centre régional d'instruction de protection civile de Tramelan (CRIT): Roland Meyrat (PR), Silvio Galli (PS), Stéphane Boilat (AJU) et René Tschäppät (UDC).

- Assemblée générale du SAF/SAPA: Monique Buchs (PR), Anne-Marie Leuthold (PR), Roland Amstutz (PR), Josiane Cuhe (UDC), Josiane Lötscher (PS), Catherine Dubail (PS), Giancarlo Mutti (PS), Ernest Geiser (PS), Daniel Golay (AJU) et Jean-Marie Boillat (AJU).

- Syndicat des communes riveraines de la Suze: Jean-Rodolphe Küng (PR) et Ernest Geiser (PS). (de)

Tramelan: coupe APBN

Régionales en verve

Imériennes et Tramelotes se sont mises en évidence, avec quatre podiums au total à la Coupe APBN, disputée à Tramelan.

Rappelons que cette coupe de l'Association de patinage Bernoise du nord-ouest s'adressait aux patineuses qui n'avaient pas participé cette saison à des championnats nationaux ou cantonaux.

Parmi les protégées de Florence Lemaitre, professeur au CP Saint-Imier, relevons qu'Emilie Kohler a confirmé ses progrès des derniers mois, tandis que Katia Chopard retrouve une bonne forme.

Evelyne Boillat, membre du CP Tramelan, mais qui s'entraîne également avec Mme Lemaitre, a elle aussi obtenu une place sur le podium.

Une autre Tramelote, à savoir Sabrina Châtelain, a pour sa part remporté la médaille d'or chez les juniors C2. Les meilleurs résultats de cette compétition:

Cadets D2: 1. Nicole Hofer, Berthoud. 2. Céline Châtelain, Bienne. 3. Mirjam Krachenbühl, Thoun, etc.

Cadets D1: 1. Cindy Thahabi, Bienne. 2. Marie-Laure Roos, Ajoie. 3. Emilie Kohler, Saint-Imier. Puis: 18. Nicole Tschanz, Saint-Imier. (de)

Montfaucon: trois petits enfants réveillés dans la fumée

Rural anéanti au Pré-Petitjean

Incendie aussi rapide que violent dans la nuit de jeudi à vendredi au Pré-Petitjean sur la commune de Montfaucon. Peu après minuit, le feu éclatait dans la ferme d'André Villiger. Le temps pour l'agriculteur de donner l'alerte, d'évacuer, avec son épouse, ses trois petits enfants pris déjà dans la fumée à l'étage; de sortir la grande majorité du bétail et le rural n'était qu'un immense brasier. Tout le mobilier, les biens personnels, les habits et les machines agricoles sont restés prisonniers des flammes. Un élan de solidarité s'est mis en place dans la commune pour soutenir la famille sinistrée.



Les restes de la ferme Villiger. Seuls les quatre murs extérieurs subsistent.

(Impar-Galley)

Un témoin de Montfaucon raconte. «Vers minuit et demi, on a entendu la sirène. De chez nous, on entendait les tuiles craquer et le beuglement des bêtes mais rien n'était visible, le brouillard recouvrant le Pré-Petitjean.»

TRÈS RAPIDE

C'est vers minuit et quart qu'André Villiger a constaté qu'un incendie s'était déclaré dans son rural. Il s'était assoupi devant la TV et, peu après mi-

nuit, il est allé faire un tour aux écuries pour éteindre les lumières. Il a senti de la fumée et, en même temps, a entendu un de ses enfants qui pleurait à l'étage. La fumée avait traversé les palissades de bois et gagnait l'étage. Tout s'est alors passé très vite.

Le temps de donner l'alarme, de sortir les enfants (de un, deux et quatre ans) de leur chambre déjà remplie de fumée, de mettre en retrait la voiture parquée près du rural et déjà le feu perçait le toit. Emmenés par Gilbert Chevillat, les hommes du feu de

Montfaucon étaient très rapidement sur place.

Et de s'activer à sortir le bétail de l'écurie. Une seule bête, affectée par la fumée, a dû être abattue dans l'écurie. Le lendemain, il a fallu abattre également le taureau devenu comme fou. Les

pompier se sont efforcés de protéger les appartements situés au sud afin de pouvoir sauver des biens de la famille. Inutile. La rapidité du sinistre (toit percé en un quart d'heure) a été fulgurante. Meubles, habits, jouets, biens familiaux, tout a été brûlé.

ÉLAN DE SOLIDARITÉ

Dans le rural, les balles de foin et du matériel agricole (notamment deux tracteurs) ont fini dans les flammes. Les dégâts sont conséquents car il ne reste que les quatre murs. Le bâtiment était estimé à plus de 900.000 francs par l'Assurance immobilière. On notera qu'il ne comportait pas de mur coupe-feu entre le rural et l'habitat. Le propriétaire avait jusqu'à fin 95 pour réaliser cet ouvrage.

Face à cette situation, la communauté de Montfaucon a réagi en lançant un vaste mouvement de solidarité. Tant des habits que des jouets peuvent être amenés à la poste et au magasin du village. Un compte a été aussi ouvert pour les sinistrés (CCP Banque Raiffeisen 23-5491-6).

Les proches voisins donnent un coup de main pour le bétail alors que la famille Villiger est hébergée dans l'appartement de vacances du sellier du Pré-Petitjean. Quant aux causes du sinistre, elles sont encore inconnues. Le feu semble s'être déclaré dans la grange. La sûreté mène l'enquête. Mgo

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Les Breuleux

Plainte contre inconnu

Le Conseil communal des Breuleux a constaté que cinq lampes de rue, situées aux abords des bâtiments scolaires, ont été fracassées. Il tient à réprimer ces actes de vandalisme qui coûtent cher à la collectivité et a décidé de déposer plainte. Le Conseil communal espère que de tels actes ne se reproduiront plus. (mgo)

Jura-Québec

Nouvelle impulsion

Ministre de l'économie, Jean-François Roth était présent au Forum de Davos samedi dernier. Outre l'intensification des rapports avec les industriels ayant investi dans le Jura, notamment ceux de Besançon, une nouvelle impulsion a été donnée aux rapports avec le Québec. Des liens étroits avaient été scellés avec René Lévesque en 1983 avant qu'ils ne se distendent. Le Parti québécois de nouveau au pouvoir, les relations sont réactivées. Il est notamment question d'échanges de jeunes et de mise sur pied de stages réciproques en faveur de jeunes professionnels ou d'étudiants. (mgo)

Centre de gestion hospitalière

Implantation à Delémont

Le conseil d'administration du Centre de gestion hospitalière (CGH) a décidé de fixer le siège de cet organisme à Delémont. La proximité du Service de la santé publique dicte ce choix. Le CGH, qui occupe cinq personnes, est installé provisoirement dans ce service, mais il est à la recherche de nouveaux locaux. (vg)

AGENDA

Saignelégier

Kermesse des neiges annulée

En raison des conditions météo, la Kermesse des neiges prévue demain à Saignelégier est annulée. La prochaine édition est fixée au 19 février. (mgo)

Les Bois

Spectacle de la FSG

Ce soir, la FSG présentera son spectacle annuel au public. Les gymnastes ont retenu comme thème «Les grandes inventions». Les différentes sections se sont préparées, chacune à sa manière pour que les spectateurs passent une bonne soirée à la halle communale, dès 20 h 15. (bt)

Activités accessoires

Fonctionnaires surveillés

Répondant à une question écrite du député radical Philippe Tardy, le Gouvernement affirme que les activités accessoires exercées par certains fonctionnaires ne perturbent pas l'accomplissement de leur tâche au service de l'Etat.

Le Gouvernement précise que le statut des fonctionnaires oblige ces derniers à solliciter l'autorisation d'exercer une profession accessoire. Le Gouvernement peut refuser de l'accorder s'il apparaît qu'elle entre en concu-

rence avec les activités de l'Etat ou qu'elle gêne le fonctionnaire dans son travail d'Etat.

Selon le Gouvernement, seuls deux fonctionnaires ont sollicité et obtenu une telle autorisation: un travaille aux Ponts et chaussées, l'autre à l'Office des eaux. L'exécutif précise qu'il n'est pas autorisé d'utiliser les appareils de l'Etat dans l'exercice de cette activité accessoire qui ne doit pas non plus donner lieu à des appels téléphoniques pendant le travail.

Le Gouvernement termine sa réponse de manière définitive, en affirmant qu'aucune réclamation ne lui est parvenue à ce jour et que, le cas échéant, il ouvrirait une enquête administrative afin d'évaluer les effets des autorisations accordées. Or, en réalité, plusieurs agences de voyages se plaignent de la concurrence qui leur est ainsi faite par un fonctionnaire de l'Etat et sont d'avis que l'usage des installations administratives de l'Etat est avéré. V. G.

Indemnités de repas

Ampleur limitée

La mise en place de la réforme scolaire a suscité quelques petits problèmes imprévus auxquels des solutions en général satisfaisantes ont été apportées. Tel est le cas des repas pris à l'école par certains élèves empêchés de rentrer chez eux à midi, en raison des exigences scolaires.

Dans une question écrite, le groupe socialiste évoque cette question, demande si les élèves disposent d'un temps suffisant leur permettant de se restaurer

convenablement dans les cas où l'Etat aurait refusé d'allouer des indemnités de repas.

Ce système ne concerne qu'un nombre restreint d'élèves des classes secondaires, soit une centaine sur plus de 2300, c'est-à-dire moins de 5%. Les indemnités allouées représentent une dépense globale de 75.000 francs qui est incluse dans la répartition des charges des dépenses scolaires générales.

Quelques élèves de classes spéciales ou qui suivent des pé-

dagogies compensatoires sont aussi au bénéfice de telles prestations. L'administration décide de l'octroi en se fondant sur les horaires des transports publics, seule donnée objective fiable.

Le Gouvernement reconnaît que des traitements différenciés peuvent être appliqués à des élèves issus de la même localité. A Saint-Ursanne, par exemple, les enfants de fermes isolées ont droit à de telles indemnités; ceux qui habitent dans la vieille ville n'y ayant pas droit. V. G.

Epaves automobiles

Communes responsables

Le canton du Jura compte encore deux dépôts d'automobiles hors d'usage qui ne sont pas conformes à la législation, notamment quant à l'écoulement des huiles. Une procédure a été engagée dans les deux cas et elle devrait aboutir dans un bref délai. Les démarches utiles ont été entreprises par les communes concernées, appuyées par le Service des constructions et des domaines, celui de l'aménagement du territoire et l'Office des eaux.

Les bases légales sont la loi sur les constructions, ainsi que les ordonnances sur les constructions et la protection des eaux. Cette dernière prévoit expressément que le dépôt de véhicules usagés est soumis à l'octroi d'une autorisation. Il est de même prévu que les communes doivent exercer les tâches de surveillance dans ce domaine.

Ainsi, répond le Gouvernement à la députée Jacqueline Hêche, la législation existante suffit à résoudre tous les pro-

blèmes posés par de tels dépôts. Dans le cas récemment survenu, la commune d'Alle n'a fait qu'appliquer la loi en exigeant qu'une partie des véhicules démolis soient évacués.

ET LES ÉTANGS DE LA N16

Le Gouvernement explique enfin au député Philippe Tardy, radical, que les deux étangs aménagés non loin de la jonction Porrentruy-est de la N16 serviront de bassins de rétention en cas de pollution. C'est pour cela qu'ils ont été recouverts d'un fond bitumeux, afin de ne pas polluer la nappe phréatique du Betteraz.

Des plantations seront faites aux abords. Une douzaine de plans d'eau devront encore être aménagés le long de la N 16. Une fois les travaux routiers terminés, l'éventualité d'autoriser les activités piscicoles dans ces étangs sera étudiée, mais il n'est pas sûr que la pêche y sera autorisée. V. G.

Mesures d'aménagement du territoire

On se presse doucement

C'est le député de Saignelégier Vincent Wermeille (PCSI) qui frappait sur la table. En 1992, le Parlement jurassien avait adopté deux motions tendant à appliquer la nouvelle norme fédérale qui compense les avantages et les inconvénients découlant de l'aménagement du territoire.

On peut penser à titre d'exemple à des terrains qui passent de la zone agricole à la zone à bâtir. Il en résulte pour le propriétaire une plus-value en cas de vente. La Confédération permet de la taxer. Le canton de Neuchâtel le fait depuis plusieurs années à hauteur de 20%.

Rien de tel dans le Jura. Selon un ancien ministre jurassien, la mise en vigueur d'une norme à ce sujet aurait rapporté au mini-

mum 600.000 francs par an au Jura. Mais visiblement, le nouveau canton n'a pas besoin d'argent frais et le député de s'en étonner.

Dans sa réponse, l'exécutif jurassien avance que le rapport intermédiaire du groupe de travail a été déposé en août 94 et il a fallu attendre le nouveau Gouvernement pour qu'il en prenne connaissance le 25 janvier dernier. Comme ce dossier pose des questions délicates, une simulation avec deux variantes sur un cas concret a été demandée. L'aspect fiscal nécessite également un approfondissement (rapport avec l'impôt sur le gain de fortune). C'est par le biais fiscal que la norme fédérale sera activée. Mais on ne sait pas quand... Mgo

Saignelégier

La Fémina se porte bien

L'assemblée générale de la Fémina-Sport tenue sous la présidence de Thérèse Willemin, a démontré la vitalité de cette société. Malgré une légère domination de fortune due à l'achat de nouvelles tenues pour les pupillettes, sa situation financière est saine.

Le comité a été réélu dans la composition suivante: Thérèse

Willemin, présidente; Françoise Erard, vice-présidente; Fabienne Frésard, secrétaire; Christiane Brand, caissière; Arlette Houllmann, responsable des monitrices; Paulette Jeannotat, responsable du matériel; Annemarie Willemin, gymnaste mère-enfants; Marcelle Froidevaux, assesseur.

Les rapports des différentes

responsables ont mis en évidence l'excellent travail accompli notamment avec les pupillettes au nombre de 80, ainsi que les temps forts de l'activité annuelle. Enfin, Claudine Balzari et Brigitte Riat ont été fêtées pour dix ans d'activité et Catherine Miserez et Marcelle Froidevaux pour leur assiduité aux entraînements. (y)

La 5e Fête des Vignerons du siècle aura lieu en 1999 Baroque, contrastée et plurielle

Dernière du siècle et du millénaire (après celles de 1905, 1927, 1955 et 1977), la Fête des Vignerons 1999 sera baroque dans le sens où elle entrecrochera des éléments contradictoires constitutifs de notre mémoire collective, contrastée et plurielle; Arlewin en sera le roi. C'est ainsi que François Rochaix, concepteur et bientôt metteur en scène de la plus populaire des fêtes suisses, l'a qualifiée jeudi, en dévoilant le projet sur lequel il travaille depuis deux ans.

A peine les festivités du 700e anniversaire de la Confédération étaient-elles passées qu'à Vevey, la Confrérie des Vignerons et son abbé-président Marc-Henri Chaudet se préoccupaient déjà de la Fête des vigneronns devant tomber, selon l'usage, une année impaire. Dernière célébration du millénaire, celle-ci devra revêtir un éclat particulier, selon les organisateurs, et la population sera associée aux préparatifs, dont la première étape est maintenant terminée.

Axée sur quatre piliers essentiels, la manifestation — qui n'est pas une commémoration,



François Rochaix.

Depuis deux ans au travail, il marquera la fête de son empreinte.

mais la célébration d'une activité artisanale remontant à la nuit des temps, ainsi que l'a précisé François Rochaix — comprendra les traditionnels tableaux que sont les visites de la Confrérie dans les vignes (Prélude à l'aube), l'hommage rendu aux vigneronns-tâcherons dans une mise en scène de personnages réels et fictifs, Arlewin en tête, se terminant en apothéose avec l'hymne à la terre, à l'homme et à la culture (Couronnement des vigneronns), le cortège partant des arènes construites spécialement et illustrant la fabuleuse histoire de la Fête des vigneronns de la nuit des temps au troisième

millénaire (La parade) et, enfin, le repas festif, en musique (Le banquet).

Dès le deuxième jour et pour une douzaine d'autres représentations, le spectacle mettant en scène les travaux et les journées du vigneron se jouera dans les arènes de la place du Marché. Plus de 4000 figurants travaillant déjà à la réalisation de leurs costumes y prendront part (on espère ne pas devoir en refuser) ainsi que des personnages de la mythologie (Palès, au détriment de Janus, symbolisera la liberté) pour montrer l'automne, début de l'année vigneronne, l'hiver, le printemps et l'été, avec Arlewin

pour personnage central de pantomime, de danses, de rêves, de passion et de bacchanale et des clin d'œil aux fêtes précédentes. «Une partie rétrospective revisitant le passé et un chant d'espoir à l'aube de 3e millénaire conduiront à la liesse collective», a précisé François Rochaix, pour qui la fête «fera preuve de conscience historique, sera explicite et théâtrale, avec le vigneron dans le premier rôle», avant de se terminer par un postlude sur le lac et dans les airs.

Deux compositeurs sur trois (après la renonciation de Norbert Moret, pour raisons d'âge) ont été désignés: Michel Hostettler et Jean-François Bovard. La musique sera populaire et savante, alliant classique et jazz. Jean-François Maret sera le scénographe de la fête et François Debluè écrira les textes. La maquette du projet, les textes et les musiques devront être présentées en 1996. Débutera alors une phase de préparation, tandis que le travail d'interprétation devrait commencer en été 1998.

Estimée à un coût de quelque 35 millions de francs, qui devraient être couverts comme par le passé par la vente des billets (200.000 spectateurs en 1977, 5 millions de bénéfices), la Fête des vigneronns déploiera ses fastes de fin juillet à mi-août 1999.

S. G.

Art de la rue

Les meilleures affiches

Vingt affiches ont reçu le diplôme d'«Affiche suisse de l'année 1994». Un jury convoqué par le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a examiné les 3736 œuvres en compétition. Il a estimé qu'il y avait une progression qualitative et quantitative. En 1993, seules dix affiches avaient été récompensées.

Le nombre record de présentations prouve que l'affiche a conforté sa position de média de base, selon le DFI. Le jugement s'établissait sur la base de la qualité de la création, la nouveauté et l'originalité de l'idée ainsi que la clarté de la transmission du message. On remarque que de nombreuses affiches ont constitué une campagne publicitaire d'ensemble en combinaison avec la publicité TV. Le jury était formé de neuf personnes issues des milieux culturels, des arts graphiques et de la publicité. Il a siégé sous la direction d'Andreas Christen, président de la commission fédérale des arts appliqués.

Pour la première fois, les affiches politiques étaient admises à concourir, ainsi que celles d'origine étrangère à condition qu'elles aient été placardées en Suisse. (ats)

MUSIQUE CLASSIQUE

G. Nowak à Edmonton

Grzegorz Nowak poursuit sa fulgurante ascension dans les milieux musicaux. En effet, le jeune chef d'orchestre polonais que l'on a pu applaudir, notamment, l'été dernier à La Chaux-de-Fonds avec Sinfonia Helvetica (Festival de Bienne Musique et amitié), par ailleurs chef de Sinfonia Varsovia, vient d'être nommé directeur musical par l'Edmonton Symphony Orchestra, poste pour lequel plus de 260 candidats étaient en lice. On se souvient que Grzegorz Nowak avait remporté, en 1984, le concours international d'exécution musicale de Genève, distinction qui lui ouvrait les portes du London Symphony, de l'Orchestre de la Suisse Romande, de la Rotterdam Philharmonic et de divers orchestres nationaux. Grzegorz Nowak dirige également l'Orchestre de Bienne durant trois ans, avant d'être appelé au New York Philharmonic et de se fixer à Vancouver, où il réside actuellement. (sg)

CINÉMA

Studios privés

Les frères britanniques Ridley et Tony Scott, cinéastes à succès à Hollywood et réalisateurs d'«Alien», de «Blade Runner» et de «Top Gun», viennent de racheter les prestigieux studios anglais de Shepperton, moyennant 24 millions de francs suisses. Ils souhaitent refaire de Shepperton l'un des hauts lieux du cinéma mondial.

VARIÉTÉS

Johnny Hallyday décoré

La considérant «presque un monument de la chanson française», Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la francophonie, a décerné à Cannes les insignes d'«Officier des arts et des lettres à Johnny Hallyday, invité vedette du 29e MIDEM (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo-musique). L'idole des jeunes, venue présenter à Cannes son album en anglais «Rough Town», a estimé que cette décoration était «sympathique», mais «étrange, car mon dernier album est en anglais».

Main verte

Fines herbes à la maison

Il est simple et amusant de cultiver à la maison des plantes condimentaires. Au plaisir de relever des plats avec cette production personnelle, s'ajoutent des bienfaits pour l'organisme, puisque les huiles essentielles que contiennent les herbes aromatiques et leurs principes actifs stimulent l'appareil digestif et ont des effets bactéricides et antiseptiques.

Pour cultiver la demi-douzaine de plantes aromatiques indispensables, il suffit d'un jardinière de vingt-cinq à trente centimètres sur quinze. Placé dans un endroit bien éclairé de la maison, à l'abri du froid, mais pas trop près d'une source de chaleur, ce petit jardin miniature ne donnera guère de travail.

Afin de pouvoir en profiter rapidement, thym, persil, ciboulette et pimprenelle seront achetés en godets. Dans un pot séparé, sinon elle risquerait vite d'envahir toute la jardinière, on cultivera un pied de menthe. En

fin, entre les pieds de thym, de persil, de ciboulette et de pimprenelle, on sèmera quelques graines de cerfeuil et de basilic.

C'est le jardin des saveurs de base. Mais rien n'interdit de voir plus grand et de cultiver aussi, pour tisanes et assaisonnements, un pied de mélisse et un pied de citronnelle, ainsi que de l'oignon ou de l'ail perpétuel. Entre ces pieds, on trouvera place pour semer de l'aneth et du coriandre, et même quelques pois chiches dont les jeunes plantules ont un délicieux goût de noisette. L'hysope et le romarin, dont il existe une variété qui ne dépasse pas 20 cm et convient bien en appartement, ne seront pas oubliés. La sarriette est aussi agréable, car elle relève à merveille les poissons, le porc et l'oie. Elle rend les légumes secs plus digestes et donne au vinaigre un goût succulent.

Si vous avez une grande patience, vous pouvez faire pousser votre persil, au lieu de l'acheter

tout prêt en godet. Vous pouvez ainsi en avoir une pleine jardinière, qui vous en fournira en abondance, frisé pour décorer ou simple et plus parfumé. Sachez que la levée des graines prend une trentaine de jours et qu'il faut, pour aider à la germination, les faire tremper 24 heures dans de l'eau tiède avant de les semer. Couvrez la jardinière d'un capuchon de plastique, que vous enlèverez dès la levée des graines.

Comme pour toute autre culture à la maison, la première et plus importante recommandation est de n'utiliser que des jardinières et des pots bien drainés. Les herbes aromatiques n'aiment pas vivre les pieds dans l'eau... Mais la sécheresse ne leur convient pas davantage et, surtout quand le chauffage est allumé, veillez à ce que la terre soit toujours légèrement humide. Vaporisez de temps en temps de l'eau sur le feuillage et donnez un peu d'engrais liquide. (ap)

MOTS-CROISÉS No 489

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution de l'édition précédente:

Horizontalement: 1. Transistor. 2. Pianos. 3. Ut - Buts - Ad. 4. Rue - Te - Rai. 5. Mercerie. 6. Are - Restée. 7. La - Pissoir. 8. Prémée. 9. Nero. 10. Ecoulement. **Verticalement:** 1. Tourmaline. 2. Tuera - Ec. 3. AP - Ere - Pro. 4. Nib - Prou. 5. Sauterie. 6. Intéressée. 7. SOS - Issue. 8. Ts - Retombe. 9. Aa - Eie. 10. Rédigèrent. ROC 284



Sélection du Reader's Digest

Plus lisible et mieux illustré!

Tirant chaque mois à plus d'un million d'exemplaires, «Sélection du Reader's Digest» passe, à partir du numéro de février, de l'héliogravure à l'offset. Le magazine sera imprimé sur un papier plus blanc, lissé satiné, pour renforcer la lisibilité et améliorer la qualité des illustrations.

Imprimé en Italie chez Mondadori, le mensuel sera désormais imprimé par Maury SA, en France.

Créé en 1947, Sélection du Reader's Digest emploie 420 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 325 millions de francs en 1994 avec le magazine, les livres, les livres condensés, la musique et la vidéo. (ap)

Cinéma

Un nouveau responsable

Marc Wehrin, 47 ans, avocat et journaliste, spécialisé notamment dans le droit du cinéma, succédera dès 1er août prochain à Yvonne Lenzlinger, à la tête du cinéma suisse. Yvonne Lenzlinger avait jeté l'éponge, le 31 octobre, après moins d'une année et demie passée à la section cinéma, car elle estimait que les possibilités d'œuvrer dans l'intérêt d'une création cinématographique suisse riche et culturellement autonome sont insuffisantes, comme elle l'avait expliqué à l'époque. De plus, des divergences d'opinion sur les moyens financiers étaient apparues avec le directeur de l'Office fédéral de la culture, David Streiff, ancien directeur du Festival du film de Locarno. (ap)

CINÉMAS

Table listing cinema programs with details such as film titles (e.g., LA SÉPARATION, UN INDIEN DANS LA VILLE), times, and contact information for venues like LA CHAUX-DE-FONDS ABC and EDEN.

URGENCES

Table listing emergency services including pharmacies (PHARMACIE D'OFFICE), hospitals (HÔPITAL), and medical services (MÉDECIN DE SERVICE) across various locations.

AU PROGRAMME

Table listing cultural programs and events, including concerts (CONCERT: Tim Berne), theater (THÉÂTRE: «La locandiera»), exhibitions (EXPOSITION: «Entre La Chaux-de-Fonds et Londres»), and museum activities (MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS).

Pour une bibliothèque de BD idéale (1) Bédé, mode d'emploi

A partir d'aujourd'hui et pour les deux semaines à venir, je vous propose un choix d'ouvrages et d'albums destinés à composer une bibliothèque de bande dessinée idéale. Un choix évidemment subjectif qui commence ce samedi par une sélection d'écrits récents (et moins) pour apprendre à lire et à comprendre la BD.

La chronique de
Frédéric MAIRE

La bande dessinée, c'est avant tout des dessins et des bulles, des images et des histoires créées par des auteurs pour le plaisir des lecteurs. Mais, de manière à goûter le neuvième art en toute connaissance de cause, tant d'un point de vue historique qu'esthétique, il est à mon sens utile de consulter aussi, parfois, quelques ouvrages d'information et d'analyse. Surtout que, depuis quelques années, ceux-ci se mul-

tiplient - et cela, souvent, avec bonheur. Visite guidée.

POUR UNE HISTOIRE DE LA BD

De manière à lire et comprendre la bédé, il ne suffit pas de savoir comment elle se fait et comment elle fonctionne; il est essentiel de connaître son histoire (plutôt longue). C'est sans doute la meilleure manière de préserver un regard critique sur ce qui se fait aujourd'hui, où plagiat, copie et clonage sont monnaie courante...

Il faut avouer pourtant que les ouvrages historiques sérieux ne sont pas légion. Il s'agit surtout d'encyclopédies qui sont plus des documents de référence que des «histoires» proprement dites. Alors pour commencer, soyons simples et bon marché... et consultez *La bande dessinée* par Annie Baron-Carvais, ouvrage No 2212 de la collection *Que sais-je* aux Presses universitaires de France. Ce petit ouvrage encyclopédique contient un résumé de l'histoire et des techniques de la BD, et vaut sur-

tout par sa simplicité et son regard dénué de sentiments. Une base.

APPRENDRE À LIRE

Après cela, il vous reste les encyclopédies, guides et dictionnaires. Nous nous limiterons à vous en proposer trois: le très exhaustif *Dictionnaire thématique des héros de BD*, par Henri Filippini (plusieurs volumes), chez Glénat; la très complète et intelligente *Encyclopédie des bandes dessinées*, publiée sous la direction de Marjorie Alessandrini (Albin Michel); et enfin *La bande dessinée depuis 1975*, par Thierry Groensteen, une véritable bible pour découvrir la BD moderne (MA éditions, collection *Le monde de...*).

Mais pour aller plus loin dans le labyrinthe des cases, il vaut la peine d'apprendre à connaître comment se fait (et par conséquent comme se lit) une BD. Je choisirais tout d'abord dans ce domaine un ouvrage de référence, signé par l'un des meilleurs spécialistes du domaine, le scénariste, historien, romancier



et analyste Benoît Peeters: *Case, Planche, Récit; comment lire une bande dessinée* (Casterman).

DÉCRYPTER

Ce livre décrypte la manière dont se construit une bédé, et l'analyse de différentes manières; il ouvre ainsi au lecteur averti des champs de vision insoupçonnés, et permet (peut-être) à celui qui ne voit dans les cases et les bulles que des petits gribouillis sans intérêt de comprendre l'intérêt de la chose.

Si l'on veut encore plonger plus avant dans le décryptage d'un album, sous un angle sémiologique, de nombreux autres ouvrages méritent d'être signalés: *La bande dessinée, essai d'analyse sémiotique* par Pierre

Fresnaut-Deruelle (Hachette), *Avanies et mascarades, l'évolution de la BD en France dans les années 70*, par Bruno Lecigne (Futuropolis), *Les bijoux ravis, une lecture moderne de Tintin*, par Benoît Peeters (Magic-Strip), les autres ouvrages de ces mêmes auteurs, et la collection complète de feu la revue *Les cahiers de la bande dessinée*.

GENÈSE D'UNE BD

De manière à approfondir la manière dont un auteur crée une BD, de l'idée première au résultat final, il faut lire *Hergé et les Bigotudos*, de Philippe Goddin (Casterman); à travers l'exemple précis de la création, par Hergé, de son dernier album (*Tintin chez les Picaros*), ce «roman d'une aventure» révèle avec humour comment l'un des monstres sacrés de la BD concevait et développait son travail sur un album.

Et si, enfin, la lecture d'un livre vous ennue, vous pouvez aussi vous amuser à lire comment les bédéastes parlent de leur travail en bande dessinée: les conflits entre un dessinateur et son scénariste (la série *Pauvre Lampil* par Lampil et Cauvin, chez Dupuis); le travail à l'intérieur d'un studio réunissant plusieurs dessinateurs (série *Le Gang Mazda*, par Darasse Hilsaire, Tome, etc., chez Dupuis); ou encore la manière de défendre son œuvre chez un éditeur potentiel (*Comment faire de la Bédé sans passer pour un Pied-nickelé*, ou *Manuel de survie à l'usage des créateurs de bande dessinée*, écrit par l'éditeur Jean-Marc Thévenet et dessiné par Florence Cestac, chez Futuropolis).

LUNDI:
les femmes dans la banque

BULLES ANGOULÊME 95: LE PALMARÈS

Dimanche dernier s'est achevé le 22e Salon international de la BD d'Angoulême. A cette occasion ont été décernés les prix du Salon, dont on a souvent répété ici la pertinence coutumière. Ainsi, avec une grande logique, c'est *Le cahier bleu*, de Jacques Juillard (Casterman) qui a remporté l'Alph'art du meilleur album français; c'est le premier tome de la série *Jonas Fink* de l'Italien Vittorio Giardino, *L'enfance*, (notre illustration) qui a reçu l'Alph'art du meilleur album étranger; enfin l'Alph'art du meilleur album d'humour a été décerné à *La vache*, tome 2, par De Moor et Desberg; trois ouvrages que nous avions déjà encensés ici-même, c'est dire la pertinence de nos (ou de leurs) choix...



Ensuite, l'Alph'art du meilleur scénario va à *Le lièvre de mars* (tome 2) par Cothias et Parras (Glénat), le Coup de cœur est décerné à *Horologiom* de Fabrice Lebeault (Delcourt) et l'Alph'art du public au troisième tome de *Peter Pan* par Loisel (Vent d'Ouest).

Enfin, et c'est une vraie bombe, après avoir couronné l'an dernier le merveilleux Nikita Mandryka, l'Académie des Grands Prix (composée des lauréats des années précédentes, donc exclusivement d'auteurs réputés) a décidé d'attribuer le Grand Prix de la BD d'Angoulême 95 à... Philippe Vuillemin, l'enfant terrible de la bande, le digne frangin de Reiser, le plus «bête et méchant» des auteurs contemporains, le génial colporteur des *Sales blagues de l'écho*. C'est donc Vuillemin qui sera chargé, en 1996, de réaliser tout l'habillage graphique du Salon - affiche comprise! Voilà qui promet, non? (fm)

Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis



ET LES AUTEURS, ALORS?

Enfin, la meilleure manière d'approfondir le sujet, est sans doute de consulter les ouvrages consacrés spécialement aux auteurs... ceux-ci pullulent et il est évidemment difficile de proposer un choix. Plus un dessinateur est célèbre, plus il s'écrit de livres sur son compte (comme Franquin, Druillet, Pratt, etc.). Restons-en alors à quelques pièces maîtresses: deux «biographies autorisées», *Le monde d'Hergé* par Benoît Peeters (Casterman) et *Le monde de E. P. Jacobs* par Claude Le Gallo (Lombard); un livre d'entretien, *Moebius, entretien avec Numa Sadoul* (Casterman); et deux «catalogues raisonnés», *Swarte et Tardi* dans la magnifique collection «Hors série» de Futuropolis.

A ceux-là, il faut ajouter enfin les deux volumes consacrés par Michel Thiébaud à François Bourgeon (Casterman), d'une dimension documentaire impressionnante: *Les chantiers d'une aventure* (autour de la série «Les passagers du vent») et *Dans le sillage des sirènes* (autour de la série «Les compagnons du crépuscule»).

La semaine prochaine, nous passerons au rayon supérieur de la bibliothèque... avec un choix d'albums incontournables dans l'histoire de la BD. (A suivre)